DERNIERE EDITION

LA PRESSE

CIRCU[illegible]TION MOYENN[illegible] JOUR 36,[illegible]27

DIXIEME ANNEE—No 251 MONTREAL, MARDI 28 AOUT 1894 UN [illegible]NTIN

Rév Ed Paradis 1894 Séminaire

LES ROULETTES

Les gamblers condamnés à l'amende

L[illegible] instruments de jeu seront jetés au feu

La cause des personnes incriminées dans les jeux de hasard, lors des courses au parc Lépine, la semaine dernière, a été appelée, en cour de police, ce matin. Les trois accusés, Joseph Pont, Omer Dufresne et Antoine Grimaud ont plaidé coupable. M. Davidson, représentant la ligue des citoyens, déclare que la société ne désire pas se montrer trop sévère, mais qu'elle voudrait que l'amende ordinaire fut imposée, et que les instruments saisis fussent détruits, et de plus que les accusés fournissent un cautionnement raisonnable comme garantie qu'ils ne se livreront plus à ces jeux de hasard.

Le juge Desnoyers, en rendant jugement, a déclaré qu'il est un des premiers à vouloir supprimer les roues de fortune, qui sont la cause de la ruine de tant de personnes. Il accepte le plaidoyer de coupable des accusés et ne désire pas se montrer plus sévère que les plaignants. Pont, comme étant le principal accusé est condamné à $50 d'amende et les frais, et les deux autres à $25 chacun. Les accusés auront de plus à fournir un cautionnement de $800, dont $400 personnellement, et deux autres cautions de $200 chacune, comme garantie de leur bonne conduite à l'avenir. Les instruments de jeu saisis seront détruits.

L'argent saisi par le grand connétable Bissonnette, en même temps que les roulettes, lors des courses au parc Lépine, la semaine dernière, a été remis, hier, aux propriétaires, par ordre du juge Dugas, le mandat ne comportant pas l'ordre de saisir l'argent. On avait saisi $360. M. Davidson, l'avocat de la ligue des citoyens, admet lui-même que le mandat a été rédigé tellement à la hâte, que l'on a omis ce détail, qui était pourtant assez important.

Note—Pourquoi le grand connétable ne ferait-il pas brûler les roulettes sur la place publique, sur le Champ de Mars ? Cela serait de nature à donner à la jeunesse, qui a été trop souvent victime de ces instruments de malheur, une leçon salutaire.

MAUVAIS FILS

Accusé de vol par son propre père

Un bambin de 16 ans, nommé Percy Thompson, dont les parents demeurent sur la rue St-Laurent, a été arrêté par le lieutenant Millette, à la demande de son père, qui accuse son fils d'être voleur et incorrigible. M. Thompson se plaint que dernièrement encore, une quantité de volailles lui appartenant, a disparu. Procès remis au 30.

A QUI LA MALLE?

Le capitaine McMahon du poste de police No 14, a en sa possession une malle oubliée à bord du vapeur "Trois-Rivières" lors de l'excursion à Québec, samedi dernier. On demande le propriétaire.

DECISION IMPORTANTE

Le secrétaire Carlisle a décidé que les marchandises en douane auront le bénéfice du *free list*.

ACTION EN DOMMAGES

M. Charles Salomon Roy, réclame $2,350 de la cité de Ste-Cunegonde. Par suite des travaux exécutés dans les rues Albert et Dominion, les propriétés du demandeur ont diminué de valeur. D'où l'action.

DEMANDES DE CAPIAS

J. S. McMaster demande un bref de *capias* contre Théophile Bazinet qui lui doit $810. Même demande de la part de Joseph St-Pierre, contre Edmond Paquin, montant dû $60.65, avec allégations ordinaires.

TROIS MOIS A L'OMBRE

En cour des sessions spéciales de la paix, présidées par M. le juge Desnoyers ce matin, quatre jeunes gens, du nom de Napoléon Groulx, J. B. Miron, Ovide Dubois et Alphonse Lesiège, ont été condamnés chacun à trois mois de prison pour vol de pommes de terre et d'une voiture, la propriété d'un nommé Joseph Hert, cultivateur de la Côte Visitation.

IMPORTANTES FAILLITES

T. L. Clark a fait cession à la demande de S. H. Thompson. Passif, $25,000. Principaux créanciers : B. et S. H. Thompson, $4,224 ; Robin et Sadler, $1,685 ; Banque Ville-Marie, $804 ; Banque Molson, $$11,900 ; J. Watterson, $525 ; R. Mitchell et Cie, $700 ; W. D. McLaren, $1,747 ; S. A. Clark, $2,666.

La Cuban Cigar Company a fait cession hier, à la demande de Lewis Sylvester. Passif, $12,000. Principaux créanciers : Gust. Howard, $500 ; la Banque Nationale, $3,000 ; L. Sylvester and Son, $2, 956 ; Sutter Bros, $1,972 ; Emery Bernis and Co., $675 ; J. W. Upson, $601 ; Mme H. F. Boxer, $625.

LE TRANSPORT DES CORPS

Le Dr Laberge donne avis aux entrepreneurs de pompes funèbres de la ville qu'ils aient à obtenir la permission exigée par les règlements municipaux avant de transporter les corps en dehors de la ville. Une amende de $40 est imposée pour toute infraction aux règlements en question.

NOUVELLE ECOLE

On écrit de Saint-Hyacinthe :

Les Révds. Pères Dominicains ouvriront une académie pour les garçons du quartier No 5, qui a pris un tel développement que cette mesure était devenue urgente. Les Frères du Sacré-Cœur en seront les professeurs.

Une source de regret

C'est une source de regret de voir qu'un grand nombre de personnes sont apparemment contentes d'être les victimes de l'indigestion, quand elles pourraient l'éviter. Les Pilules de Hawker pour le foie sont un remède doux et agréable qui guérit l'indigestion d'une manière parfaite. Tous les pharmaciens les vendent à 25c la bouteille.

DECAPITE

Un homme tué par un train

La tête entièrement séparé du tronc

Vers 10 heures, hier soir, un petit garçon entrait au poste de police No 15 et annonçait au lieutenant Reid qu'un homme avait été écrasé par un train sur les quais. Le lieutenant courut à l'endroit qui lui était indiqué et trouva sur la voie ferrée le tronc, puis la tête d'un homme. Comment l'accident est-il arrivé ? C'est ce que l'on ignore jusqu'à présent. Le lieutenant Reid fit transporter à la morgue les restes de la victime. Celle-ci, qui paraissait être âgée d'une trentaine d'années, portait des vêtements de serge noire dans lesquels on n'a trouvé qu'une pièce de 5 cents, une reconnaissance d'Aronson, prêteur sur gages de Ste Cunégonde, portant ces mots : "J Nöel, L. H. watch, No 83,774," et un mouchoir de soie. Le défunt mesurait 5 pieds et 4 pouces. Il avait les cheveux bruns, la moustache peu fournie, les yeux bruns tirant sur le gris. Son corps était tatoué en plusieurs endroits ; on y a trouvé l'inscription "Mary W." un poisson et un coeur.

La tête de l'infortuné est complètement séparée du corps, et il a le bras et la poitrine écrasés.

BANDIT PRECOCE

Il fait des aveux complets

M. Hébert, chef de police de Ste-Cunégonde, a arrêté, samedi dernier, le jeune Taylor, âgé de 20 ans, qui, il y a quelque temps, a dévalisé la maison de M. Milne, de la rue Dorchester. Taylor a fait des aveux complets et désigné l'endroit où il avait caché les objets volés. Ceux-ci ont été retrouvés. Il a avoué avoir volé chez MM. McAuley, Milne, Crowdy et Corneil.

IRA-T-IL EN PRISON ?

Il veut faire parler de lui

L'irrépressible Norman Murray veut absolument faire parler de lui. Condamné à une légère amende pour avoir causé du désordre lors du passage de la procession de la Fête-Dieu, il ne veut pas du tout payer cette amende et il parait décidé à aller en prison si la cour d'appel confirme le premier jugement. M. Murray a retenu les services de trois avocats pour le représenter en cour d'appel, un avocat Anglais protestant, un Irlandais et un Canadien-Français catholiques. Il a également lancé une circulaire priant les personnes qui s'intéressent à sa cause de lui venir en aide en lui procurant les fonds nécessaires pour faire face aux frais de ce nouveau procès.

L'EXPOSITION DE QUEBEC

Concours de la ferme expérimentale

L'honorable M. Landry a reçu une lettre de l'honorable M. Angers, ce matin, lui annonçant qu'il a donné ordre à la ferme expérimentale de prendre part à l'exposition, et à M. Robertson de donner une conférence durant l'exposition.

La compagnie a reçu ce matin un grand nombre d'entrées de la part des communautés religieuses et des citoyens des environs de Québec.

NOUVELLES OUVRIERES

—L'Assemblée Coopérative des Cordonniers aura une réunion extraordinaire, ce soir, afin de s'occuper des derniers préparatifs à faire pour la fête du travail.

—Les délégués au Congrès Ouvrier, nommés par les différentes sociétés ouvrières de cette ville, sont priés de se réunir ce soir, à la salle Ville-Marie, 1517 rue Notre-Dame, dans le but de s'entendre pour obtenir des compagnies de chemins de fer une réduction dans les prix de transport.

—L'assemblée Electrique aura une réunion spéciale, ce soir, au No 1517 de la rue Notre-Dame. On procèdera à l'élection des officiers et plusieurs autres affaires y seront discutées.

—L'enquête qui se poursuit à Chicago sur la grève des ouvriers de la compagnie Pullman, établit que les actes de violence commis ne sont pas imputables aux ouvriers, mais bien aux vagabonds qui pullulent aux Etats-Unis. Quand ceux-ci se seront débarrassés de leurs tramps, on ne verra plus autant de scènes de désordre chez eux.

L'AFFAIRE ROBIDOUX-CLERK

L'enquête ajournée à jeudi

On a continué, hier après-midi, l'enquête dans la cause de Alton F. Clerk, le courtier accusé d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes. M. John Lowe, assistant secrétaire du Stock Exchange, a été le seul témoin entendu. Il jure que M. Clerk a acheté 50 parts de la compagnie des chars urbains de MM. MacDougall et Cie, et 50 autres parts de MM. Moat et Cie 1er mars 1893. Ces parts ont été achetées de la manière régulière. Le témoin ne peut pas dire si un transport a eu lieu dans les livres. La poursuite demande alors un état complet de tout le stock de la compagnie qui a été vendu pendant le mois de mars 1893, et juillet 1894 ; ainsi que les noms des vendeurs et des acheteurs. Après discussion, on décide d'ajourner la cause jusqu'à jeudi prochain, afin de permettre que l'état demandé soit produit.

A SAINT-HYACINTHE

Danger des courses dans les rues

On nous écrit de St-Hyacinthe :

Dimanche dernier, dans le cours de l'après-midi, il est arrivé ici un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences. Les demoiselles Pagnuelo étaient à se promener en voiture sur le boulevard Girouard lorsqu'elles firent rencontre de deux voitures luttant de vitesse : malgré la prudence de ces demoiselles, qui se mirent promptement de côté, leur charrette fut violemment frappée, le travail cassé et elles furent précipitées toutes les quatre sur la voie, sans autre conséquence qu'un choc nerveux. On devrait faire cesser ces courses au clocher.

LE SPORT

Commentaires des journaux d'Ottawa sur la défaite des Capitals

Les marins anglais battus par les Mohawks

Les journaux d'Ottawa commentent tous le résultat de la grande partie de crosse de samedi dernier entre les Capitals et les Shamrocks.

Le "Free Press" félicite les Capitals de la puissance de leur jeu; il ajoute que c'est par accident qu'ils ont perdu le titre de champions et prédit qu'ils sauront bien le reconquérir en 1895.

Le "Journal" soutient que sur un terrain neutre les Capitals sont assurément en état de battre leurs adversaires de samedi.

Le "Citizen" dit que les Shamrocks ont joué mieux que jamais, sans donner le moindre signe de faiblesse, du commencement à la fin ; mais lui aussi dit que les Capitals sont à peu près aussi forts que les Shamrocks et que sur un terrain neutre, ils déploieraient autant d'habileté et de puissance que le club montréalais.

EMMET vs BEAVER

Samedi prochain, sur le "Driving Park" les clubs Emmet et Beaver, de la junior league, doivent se mesurer.

FARNHAM vs GRANITE

Deux clubs de base-ball joueront à Montréal, samedi, les Farnhams et les Granites, sur le parc des Shamrocks.

LES MARIN BATTUS

Hier soir a eu lieu une partie de football entre le club Mohawks et les marins de la "Tourmaline" et du "Canada". La partie a été chaude ; les Mohawks l'ont gagnée par trois contre deux.

LE "BRITANNIA"

A cause de l'accident qui a coûté la vie à deux des matelots du "Britannia", ainsi que la chose a été annoncée, hier, le prince de Galles a donné ordre de retirer son yacht des courses dans lesquelles il devait continuer à se mesurer contre le "Vigilant" et le "Satanita".

St-Hyacinthe, 28—Les courses d'automne ont lieu les 27 et 28, sur le parc Laframboise. On nous informe que les entrées sont nombreuses et les bourses seront chaudement contestées. Les plus célèbres trotteurs qui ont figuré au parc Lépine, la semaine dernière, se sont inscrits. La piste est en excellent ordre. On croit qu'il sera fait un meilleur temps qu'au parc Lépine.

CHASSE AU MEURTRIER

On le croit réfugié au Canada

La police de New-York recherche activement jusqu'à Montréal où on le croit réfugié, un nommé Eddie Barry, demeurant avec son père et sa soeur au No 589 1re avenue, et passant dans le quartier pour un jeune homme modèle.

Eddie n'en est pas moins recherché pour meurtre. Le père d'Eddie qui est un ouvrier maçon, était allé, vendredi soir, en compagnie de trois de ses amis, dont un nommé James Nolan, dans un débit de boissons situé au coin de la 1re avenue et de la 33e rue. Or, en sortant du cabaret, Nolan a reproché à Barry père de n'avoir pas voulu payer une consommation de plus, et lui a donné à ce propos une épithète injurieuse. Là dessus le jeune Barry, qui passait justement par là à ce moment, a tiré un couteau de sa poche et, avant que personne ait pu intervenir, en a porté à la gorge plusieurs coups à Nolan. Le meurtrier s'est enfui aussitôt, et Nolan, transporté à l'hôpital Bellevue, y est mort depuis de ses blessures.

En dépit des plus actives recherches, il n'a pas encore été possible de retrouver la trace du jeune Barry, pas plus aux Etats-Unis qu'au Canada.

M. LE DOCTEUR P. PHILIPPE

Reçoit une médaille d'or de la société de secours aux blessés militaires

Nous sommes toujours heureux de signaler les succès des nôtres à l'étranger. Une lettre de Paris nous apprend ce matin, que notre concitoyen M. le docteur Paul Philippe, qui était allé passer ses vacances à Paris, vient d'être l'objet d'une bien flatteuse démonstration.

Au cours d'une charmante réception organisée en son honneur par la "Société de secours aux blessés militaires," le docteur Philippe a reçu une médaille d'or, en mémoire des services qu'il a rendus à cette société. Avant de venir se fixer parmi nous, le docteur Philippe avait été chargé de faire des conférences de chirurgie au siége de la société — conférences très suivies et très appréciées qui lui ont valu la haute récompense que nous sommes heureux d'enregistrer à son actif.

Nous envoyons toutes nos félicitations à notre heureux compatriote et lui souhaitons bon retour parmi nous.

Le docteur Philippe compte arriver à Montréal dans la seconde quinzaine de septembre.

SEANCE DENTAIRE

Donnée à nos reporters et quelques intimes par M. Louis Franchère, chirurgien dentiste de la rue St-Denis, sur l'emploi du chlorure d'Ethyl dans l'extraction des dents. Le chlorure d'Ethyl est liquide et extraordinairement volatil, retenu dans de petits récipients de verre qui, sous l'impression de la chaleur, sort avec une rapidité incroyable sous forme de jet et gèle instantanément l'endroit sur lequel on l'applique et alors produit l'anesthésie locale par congelation. Cette anesthesie est absolument sans changer puisqu'il agit localement sans affecter ni les centres nerveux ni la circulation du sang. On a appliqué l'anesthésie sur différents sujets de différents tempéraments et l'opération a magnifiquement réussie et absolument sans douleur.

L'art dentaire marche à pas de géant et nous réserve des surprises dans un avenir très prochain et M. Franchère prétend qu'avant longtemps dans la confection des dents artificielles le patient n'aura plus à se soumettre à l'opération ennuyeuse de se faire emplir la bouche de plâtre pour donner l'empreinte de sa bouche ni à souffrir des douleurs insupportables dans l'opération du plombage des dents. Mon ami, M. le docteur Neal, de Boston, a dit M. Franchère, est le dentiste célèbre qui va réveiller et bouleverser l'art dentaire sur ce continent.

ST-LOUIS DU MILE-END

La population de St-Louis du Mile-End est de 5,720 habitants ; la dette municipale au mois de juin était de $209,614.75 ; valeur de la propriété imposable au 1er août, $1,902,257 ; cotisation, ¾ par cent pour les fins municipales et ½ par cent pour les fins scolaires.

VERDICT DE MEURTRE

La tragédie de Ste-Barbe

Myre, d'après le rapport des médecins-légistes, n'a pas été assassiné

Les detectives continuent à s'occuper de l'affaire

Valleyfield, 28—L'enquête au sujet de la tragédie de Ste Barbe a été reprise à deux heures de l'après-midi, hier. Deux témoins seulement ont été interrogés à cette séance ; ce sont les nommés Daoust et Hernault, qui ont relaté devant le jury la découverte du cadavre de Myre et la position dans laquelle il se trouvait sur sa voiture. Le jury est entré en délibération à trois heures et dix minutes après, il a rendu un verdict de meurtre.

Curry, l'homme que l'on a soupçonné d'être l'auteur du meurtre, est arrivé avec sa femme. Cette dernière est venue comme témoin et pour dire à quelle heure son mari est rentré la nuit de la mort de Myre. Mais, quand Curry et sa femme sont arrivés le jury avait rendu son verdict, et les jurés étaient dispersés. Mme Curry, cependant, fut interrogée par le détective Carpenter et le sous-chef Lancy qui est venu ici pour aider aux détectives. Mme Curry a corroboré le témoignage de son mari.

Il n'y a pas eu de nouvelle arrestation. Les détectives Baune et Daignault, qui ont fait des recherches dans le district de Cazaville, et particulièrement dans le voisinage de la résidence de Curry, ont déclaré qu'ils n'ont rien découvert qui pût faire soupçonner ce dernier. Les vêtements que Curry portait la nuit de la mort de Myre ont été examinés, mais à part quelques taches de graisse, on n'a rien constaté de plus. Les détectives continuent leurs recherches et on ne négligera rien pour amener les coupables, s'il y en a, devant la justice.

Le rapport des médecins-légistes qui ont fait l'autopsie, est tenu secret, mais néanmoins on a pu en connaître quelques passages.

Le docteur St Onge, qui a vu Myre le matin de sa mort, dit dans son rapport que quelques-unes des blessures à la figure ont été faites avec un instrument tranchant, mais qu'elles n'étaient pas suffisantes pour causer la mort. Le défunt se trouvait probablement sans connaissance, et le frottement continuel des raies des roues ont causé la mort. Le docteur Johnston, qui a fait l'autopsie de Myre trois jours après la découverte du cadavre, dit aussi dans son rapport que la mort a été causée par des blessures occasionnées par la voiture.

Quant aux autres blessures que l'on suppose avoir été faites par un couteau, il est impossible de déterminer si elles ont été causées avec une arme de ce genre, un boulon ou les raies de la roue.

Une personne que l'on croit bien renseignée, dit que les jurés ont tous exprimé l'opinion que Myre a été assassiné. Après qu'on leur eut donné connaissance du rapport des médecins, deux ont paru changer d'opinion.

SERGENT EN FUITE

Un faux de $65

Est-un cas de bigamie ?

Il y a une couple de semaines, il était rumeur qu'un des sergents de la batterie "B" actuellement en garnison à la citadelle de Québec, avait pris la poudre d'escampette après avoir commis un faux. Nous avions aussi entendu parler de cette affaire, mais ce n'est que ces jours derniers que, malgré le mutisme absolu des officiers supérieurs de la batterie, nos confrères de Québec ont réussi à contrôler la nouvelle.

Il y a quelque dix-huit mois, un sous-officier du nom de Marriott, venant d'Angleterre, entra au service de Sa Majesté, en qualité de sergent dans la batterie "B." De suite, son éducation, ses bonnes manières et sa bonne tenue lui valurent la confiance de ses supérieurs, qui le proposèrent à la cantine. Il lui était fréquemment remis des chèques pour payer les fournisseurs.

Ces chèques étaient signés par le colonel Wilson au moyen d'une étampe en caoutchouc. Il y a une couple de semaines, le sergent Marriott s'emparait d'un blanc de chèque qu'il remplit avec le chiffre de $65, et avec l'étampe du colonel, il réussit à commettre son faux après lequel il partit sans tambour ni trompette du côté de la Nouvelle-Angleterre.

Maintenant, le léger montant du faux peut faire croire à nos lecteurs que Marriott avait un autre but que le vol. Le fait est qu'il a commis ce faux sous le contrôle de circonstances fort intéressantes. Voici ce qu'on nous a raconté :

"Marriott, peu après son arrivée à la citadelle, a épousé une jeune anglaise de cette ville. Depuis près d'un an, il vivait sans qu'aucun nuage vint obscurcir son nouveau paradis.

La nouvelle de l'arrivée des vaisseaux anglais, parmi lesquels se trouvait le "Tartar," lui causa quelques inquiétudes, et voici pourquoi :

Il appert que le sergent Mariott avait une épouse et des enfants qu'il a laissés en arrière de lui, en Angleterre, sans plus s'inquiéter de leur sort que s'ils n'eussent jamais existé. A bord de la frégate "Tartar" est un des frères du sergent et ce dernier a craint que son frère ne livrât son secret aux autorités, et il prit le parti de s'enfuir aux Etats-Unis plutôt que de se voir dégrader et renvoyer de la caserne. La femme No 2 de Marriott est dans une situation délicate et loge à la caserne, où elle pleure le départ de son époux qu'elle tenait en haute estime.

On croit que les parents du sergent défalcataire, qui sont très respectables et en moyens, se chargeront de pourvoir aux besoins de la femme No 2, comme ils ont fait pour la première.

Il est prudent d'en avoir sous la main

Si votre enfant est pris pendant la nuit de rhume, toux croupale, mal de gorge ou toute autre affection pulmonaire, administrez-lui immédiatement une dose de *Baume Rhumal* et continuez le traitement jusqu'à parfaite guérison. C'est un remède sûr, prompt, efficace. 250—2

—N'oubliez pas que nous sommes la seule manufacture de tabac en palette du Canada qui soit organisée en union et que nous n'employons que des ouvrirs expérimentés. Essayez notre tabac à fumer en palette Derby 242—jno

IL EST MOURANT

En prison séparé de sa famille

Québec, 28—Une requête a été envoyée au gouvernement provincial, signée par un certain nombre de résidents de Chicoutimi, demandant au procureur-général la mise en liberté du nommé Faustin Boivin, de Roberval, envoyé en prison pour vente de boissons sans licence. Boivin tenait une maison de pension et pendant qu'il était malade sa femme vendit à quelqu'un une bouteille de bière. Dénoncé, Boivin fut condamné à l'amende ordinaire et comme il ne pouvait payer il fut envoyé en prison où il est mourant. Les gens de Chicoutimi insistent beaucoup pour sa mise en liberté, à cause de son grand état de faiblesse.

UNE HISTOIRE DE REVENANTS

Ce qui se passe depuis quelque temps près de Durham, Ontario

Bruits sinistres et apparitions

Le "Globe" de Toronto, nous arrive ce matin avec une histoire de revenants, qui vaut n'importe laquelle de celles qui ont été en cours jusqu'à ce jour dans des populations réputées ignorantes et superstitieuses. Pour l'édification de nos lecteurs, nous croyons devoir résumer le récit de cinq colonnes qu'en donne le confrère anglais.

L'école municipale du township de Glenelg, près de Durham, est, depuis trois mois, le théâtre de phénomènes qui intéressent au plus haut degré toutes les populations d'alentour. C'est le 21 mai dernier que ces phénomènes ont commencé à se produire. Ce jour-là, l'institutrice était à faire la classe à une trentaine d'élèves, lorsque tout à coup on entendit s'élever de l'espace laissé vacant entre sa tribune et les bancs de la classe, quelque chose comme une série de plaintes ou de lamentations étouffées.

L'institutrice se figurant que ce bruit insolite était l'oeuvre de quelque dissipé, commanda silence, mais loin de lui obéir les voix mystérieuses ne firent qu'augmenter de volume.

Comme bien on le pense, la nouvelle de cette manifestation ne se serait guère répandue au loin si le lendemain les mêmes voix ne s'étaient fait entendre de nouveau. Les enfants prirent peur et la communiquèrent même, pour plusieurs, à leurs parents et amis du voisinage. De ce jour, ce fut comme une procession de curieux vers l'école désormais fameuse du township de Glenelg.

Et les voix geignaient toujours !

Toujours : du moins quand l'institutrice était présente. Car, c'est un fait à noter, que, elle absente, les esprits ne fréquentaient pas l'école.

Des malins émirent l'idée qu'on avait affaire à un ventriloque, ou peut-être à une "ventriloquesse." Un instituteur du voisinage résolut de résoudre le problème, et pour cela se rendit à la maison hantée. Il y était à peine entré que les lamentations sépulcrales reprirent de plus belle. L'instituteur vexé, appliqua sur le mur un coup de poing en disant : "Sors de là." (Come out of here !) Et la voix mystérieuse, parait-il, lui répondit : "No, I wont."

Ces manifestations commencées il y a trois mois, se sont compliquées le 28 juin d'un phénomène plus bizarre encore. Un sceptique se rendit à l'école de Glenelg armé d'un appareil photographique, afin de pouvoir mieux étudier les physionomies des élèves et la disposition générale des lieux. Il braqua son instrument sur l'école, devant laquelle étaient réunis tous les gamins et, à sa grande surprise, il releva sur son négatif une tête aux traits patibulaires qui ne se trouvait assurément pas dans le groupe photographié.

Quelle est cette tête ? That's the question.

L'institutrice dit l'avoir vue dans un rêve ; d'autres soutiennent l'avoir vue sur les épaules d'un mendiant il y a de cela bien longtemps.

Il y a quelques jours (20 août) les vacances ont pris fin pour les gamins du township de Glenelg. Avec leur retour à l'école a coïncidé le retour du revenant qui s'est mis à geindre plus fort que jamais. La conséquence en a été que l'institutrice est malade au lit d'une prostration nerveuse et que les commissaires ont décidé de bâtir une nouvelle école, avec l'espoir d'échapper ainsi aux revenants.

***

Le "Globe" émet l'avis que les gamins ou même l'institutrice de l'école de Glenelg ne sont pas tout à fait étrangers aux bruits mystérieux qui ont affolé les populations de ce township. Ce sera un peu beaucoup l'avis de tout le monde dans la province de Québec, où de pareilles histoires ont fait leur temps.

Quant à la tête relevée sur le négatif du photographe-amateur, elle peut s'expliquer de bien des manières. Il n'y a que quelques semaines la police de Paris a mis en état d'arrestation un prétendu photographe spirite qui photographiait sous les yeux de ses dupes des personnages absents autant qu'historiques, tels que Washington, César, Napoléon, etc. Il lui suffisait de dessiner sur le mur d'en face les traits de ces différents personnages avec du sulfate de quinine qui une fois sec ne se voit plus à l'oeil nu, mais se grave parfaitement sur la plaque sèche d'un codak.

DEFAITE AU SOUDAN

Une petite troupe française écrasée par le nombre

Paris, 28—Une dépêche de St Louis, ville principale des possessions françaises dans la Sénégambie, adressée au "Journal des Débats," dit que dernièrement, les Touaregs ont surpris une petite colonne de troupes françaises, et, après trois jours de combat, cette dernière s'est retirée. Les Touaregs ont poursuivi les Français et les ont défaits. Une troupe de soldats français, sortie de Tombouctou, a été écrasée par le nombre et forcée de se retirer. Dans le dernier combat, trois compagnies de soldats français ont été mises en déroute.

—Conservez le sang pur, en prenant la Hood's Sarsaparilla. Si vous vous décidez à prendre la Hood's Sarsaparilla n'en prenez pas d'autre. (8)

—Fumez le tabac à fumer en palette Derby, en palettes de 5, 10 et 20c, manufacturé seulement par D. Ritchie et Cie, la seule manufacture de tabac en palettes du Canada qui soit organisée en union. 242—jno

CLEVELAND NE SIGNERA PAS

Il donne les raisons de son veto

Les matières premières

Washington, 28—Le président Cleveland a écrit à M. Catchings, représentant du Missouri au Congrès, la lettre suivante dans laquelle il expose son opinion sur le nouveau tarif et fait connaître les raisons pour lesquelles il refuse de signer le projet de loi :

Palais de l'Exécutif,

Washington, 27 août 1894.

A l'honorable M. T. C. Catchings,

Mon cher monsieur,

Depuis la conversation que j'eus avec vous et M. Clark, de l'Alabama, il y a quelques jours, au sujet de mon attitude relativement au projet de loi du tarif qui m'est soumis, j'ai étudié la question de nouveau et très sérieusement. Et le résultat de cette étude, c'est que, plus que jamais, je suis déterminé de laisser le projet de loi devenir loi sans y apposer ma signature.

Quand, dernièrement, le Congrès a commencé à s'occuper d'une législation qui, espérait-on, renfermerait les idées démocratiques sur la réforme du tarif, je ne m'attendais à rien moins qu'à un résultat que je ne pouvais endosser avec promptitude et enthousiasme.

Conséquemment, c'est avec le sentiment du plus grand désappointement que je me vois forcé de désapprouver ce projet de loi.

Je ne prétends pas être meilleur que les autres membres de mon parti ; je ne désire éviter aucune des responsabilités qu'en ma qualité de membre de l'organisation démocratique je devrais porter à cause de l'adoption de la loi ; je ne me permettrai pas d'être séparé de mon parti au point que semble indiquer mon veto sur la législation du tarif qui, bien que désappointante, n'en doit pas moins être mise au compte du parti démocratique. Mais il y a dans ce projet de loi des propositions qui ne cadrent pas avec une réforme honnête du tarif ; et il renferme des inconséquences et des décisions imparfaitement mûries qui ne devraient pas se trouver dans les lois sur le tarif ou dans n'importe quelle loi. De plus, vous le savez comme je le sais, certains incidents qui ont accompagné la discussion du projet de loi par le congrès et ont rendu chagrins les vrais partisans de la réforme du tarif, et les influences qui l'ont entouré dans ses dernières transformations, pour intervenir dans sa construction finale, ne devaient être ni reconnus ni tolérés par un conseil démocratique sur la réforme du tarif.

Cependant, malgré toutes les vicissitudes qu'il a traversées et les mauvais traitements qu'il a reçus, entre les mains de soi-disants amis, il représente une grande amélioration sur l'état actuel des choses. Il rendra certainement plus léger un grand nombre de fardeaux dûs au tarif, qui pèsent maintenant lourdement sur le peuple. C'est non seulement une barrière contre le retour à la protection à outrance, mais encore un terrain sur lequel on pourra entreprendre d'autres attaques contre le monopole protégé et le favoritisme gouvernemental. Ceci est l'un des côtés encourageants de la législation ; mais il est contrariant de se rappeler que, bien qu'on nous ait refusé le charbon et le minerai de fer en franchise, une lettre récente du secrétaire du Trésor nous apprend que cette franchise eût pu être accordée sans qu'il en coûte plus de $700,000 d'un revenu qui n'est pas nécessaire.

Je suis sûr que l'on a communément l'habitude d'estimer au-dessous de sa valeur l'importance des matières premières dans la législation au sujet du tarif, et de ne les considérer qu'au point de vue des concessions à faire à nos manufacturiers. La vérité, c'est que leur influence est si grande que, si l'on méconnait leur importance, l'on ne peut inaugurer une réforme complète et avantageuse du tarif. Quand nous donnons à nos manufacturiers des matières premières en franchise nous ôtons les entraves à l'entreprise et au génie américains, ce qui ouvre à nos produits manufacturés la porte des marchés étrangers et donne l'occasion d'employer d'une façon continue et rémunératrice le travail américain. Les matières premières étant à meilleur marché, grâce à leur exemption de droits, le coût de leur production doit être proportionnellement baissé. La justice et l'équité envers le consommateur demanderaient que les manufacturiers soient obligés de se soumettre à une modification du tarif sur leurs produits manufacturés, qui assurerait au peuple le bénéfice de la réduction du coût de la manufacture, et protegerait les consommateurs contre les exactions d'un profit exagéré. Ceci démontrerait que l'admission de matières premières en franchise, et une règlementation et une réduction justes du tarif pour faire face à la situation qui serait changée porteraient dans toutes les maisons modestes du pays une augmentation de confort. Et je prends ma place dans les rangs du parti démocratique qui croit à la réforme du tarif et qui sait ce que c'est que de refuser son acceptation aux résultats contenus dans ce projet de loi et considérés comme la fin de la guerre du tarif ; je prends ma place dans les rangs du parti démocratique qui a pu constater que la livrée de la réforme démocratique du tarif a été volée et portée dans le service de la protection républicaine, et qui a marqué les places où la mortelle flétrissure de la trahison a anéanti les dessins des braves à leur heure de puissance.

Les syndicats et les combinaisons — le communisme de la richesse — dont les machinations nous ont empêchés d'obtenir le succès que nous méritions, ne devraient être ni oubliés, ni pardonnés. Nous devrons revenir de notre étonnement quand ils manifesteront leur puissance et si, alors, il s'agit pour nous de décider s'ils doivent se soumettre à la libre législation des représentants du peuple, ou dicter des lois auxquelles le peuple devra obéir, nous règlerons cela comme une question qui concerne l'intégrité et la sauvegarde des institutions américaines.

J'aime les principes de la démocratie parce qu'ils sont fondés sur le patriotisme, la justice et l'équité envers tous les intérêts. Je suis fier de l'organisation de mon parti parce qu'il s'attache avec opiniâtreté et persistance à faire mettre ses principes en vigueur. Conséquemment je ne désespère pas des efforts faits par la chambre des représentants pour suppléer aux projets de lois déjà adoptés par d'autres lois, et pour y greffer les modifications qui s'approcheront davantage des espérances et des aspirations démocratiques.

Je ne puis me tromper quant à la nécessité de l'admission en franchise des matières premières comme la base d'une réforme logique du tarif et de la vie à meilleur marché. Les millions de nos compatriotes qui ont bravement et bien combattu pour la réforme du tarif devraient être exhortés à continuer le combat, appelant la guerre ouverte et se protégeant constamment contre la trahison et le manque de coeur dans leur camp. La réforme du tarif ne sera pas réglée avant qu'elle le soit dans l'intérêt et au bénéfice d'un peuple qui a longtemps et patiemment souffert.

Sincèrement à vous,

GROVER CLEVELAND.

LA C. M. B. A.

Preparatifs pour la démonstration de dimanche

L'assemblée régulière de la Branche 26 de la C. M. B. A. a eu lieu hier soir. Presque tous les membres étaient présents. Le président Reynolds occupait le fauteuil et sur l'estrade se trouvaient le Rév. M. McGinnis, de la Branche 226 et le président Martin. Le grand député a fait connaître les arrangements décidés pour la grande démonstration religieuse à la cathédrale dimanche prochain. Tous les délégués d'Ontario à la convention du Grand Conseil qui s'ouvrira le 4 septembre à St-Jean, N. B., arriveront à Montréal samedi. Les Branches de la ville se réuniront à 1.30 h. p. m., dimanche, au séminaire, et se rendront en corps à la cathédrale pour y assister à un salut solennel présidé par Mgr Fabre. Une réunion du comité d'organisation se tiendra ce soir, au Cabinet de Lecture Paroissial.

M. Martin a fait un discours bien goûté ainsi que le Rév. M. McGinnis. Ce dernier a annoncé qu'au bazar de la Côte St-Paul il y aura un grand souper sous les auspices de la C. M. B. A.

Le grand député Finn représentera la Branche 26 à la convention de St-Jean.

COURRIER DE QUEBEC

Québec, 28—Sir Narcisse Belleau, ex-lieutenant-gouverneur de la province, est mourant. Hier, il a reçu les derniers sacrements. Il est âgé de 86 ans.

—Lord et Lady Aberdeen sont attendus ici le 4 septembre. Leurs Excellences donneront un grand bal le lendemain.

—Deux jeunes gens ont été arrêtés ici pour vol dans un magasin. L'un d'eux répond à la description d'un nommé Filiatrault que l'on recherche à Montréal pour vol.

—Vendredi dernier, la foudre est tombée sur l'orphelinat de St-Damien de Buckland. Le fluide électrique a fait une ouverture de quatre pieds carrés dans un mur et causé d'autres dégâts moins importants.

—La question du pont de Québec sur le St-Laurent vient d'être ravivée. Le comité spécial de la chambre de commerce a convoqué pour demain une réunion à laquelle les ministres et le conseil municipal sont invités.

PERSONNEL

—M. Alexander Myer, de la maison Myers et McCaffrey, manufacturiers de cigares, est parti pour un voyage de quelques semaines à Londres, dans l'intérêt de sa maison qui fait des affaires importantes en Angleterre et en même temps pour visiter sa famille. Avant son départ, ses amis se sont réunis pour lui souhaiter un bon voyage. La réunion a été des plus gaies et des plus cordiales.

Sommaire du "Monde Illustré" de cette semaine

Texte—Causerie : Le mauvais esprit, par Marie-Louise d'Alq.—Ottawa capitale, par Benjamin Sulte.—Mon lexique, par Augustin Leblis—La convention des pompiers—Carnet du "Monde Illustré"—Poésie : Les foins, par Jules Lanos—Nouvelle canadienne—Un problème d'échecs (avec gravure), par Régis Roy—Astronomie : Les communications avec Mars, par J. V.—Question historique—Vengeance de marin. —Poésie : Le nom, par Sully-Prudhomme. Nouvelle : Le repentir, par François Tujaque.—Actualité géographique, par A.-L. Leroy.—Usages et coutumes, par Ann Seph—Notes et faits, par Le chercheur.—Nouvelles à la main—Les jeux d'Echecs et de Dames—Choses et autres—Feuilleton : Le secret d'une tombe, par Emile Richebourg.

Gravures—La 22e convention des ingénieurs-pompiers à Montréal ; La fête de nuit à Boucherville.—Portraits : M. Zéphirin Benoit ; le lieutenant-colonel Stevenson : L. A. d'Amour.—Montréal : Le parc Logan—La 22e convention des ingenieurs-pompiers à Montréal : Poste du coin des rues des Allemands et Ontario ; Poste du square Chaboillez ; Poste du square Dalhousie ; Vue prise à l'encoignure des rues Notre-Dame et Saint-Gabriel.

Abonnements :

1 an	$3.00
Six mois	1.50
Quatre mois	1.00

BERTHIAUME & SABOURIN, Propriétaires, 40 Place Jacques-Cartier.

UNE BONNE HABITUDE

Ce que tout le monde devrait faire

Le découragement ou la mélancolie peuvent provenir des troubles de l'esprit, qui rendent une personne pensive jusqu'à ce que l'habitude produise la maladie, car c'est un fait ou la chose peut arriver, mais généralement un système malade cause des sentiments morbides.

Il est réellement dur pour des personnes de santé robuste d'être découragées et mélancoliques en ce monde. Ce n'est certainement pas juste d'être dans cet état, lorsqu'il y en a tant qui s'amusent. Mais lorsque le système physique est malade, le découragement est considéré comme presque certain et la victime souffre beaucoup. Le sentiment de découragement est très souvent le signe qui annonce l'empiètement de la maladie. C'est le temps de chercher sans délai un agent médical. Cet agent, c'est le Tonique de Hawker pour les nerfs et l'estomac, qui renouvelle, stimule, fortifie et réjouit. Ce remède donne du courage aux personnes découragées et de la force aux personnes faibles. Son effet sur le système nerveux est remarquable. Il stimule l'appétit, aide à la digestion, donne un sommeil salutaire et fait goûter les loisirs de la vie tout en vaquant à ses affaires.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands. Prix, 50 cents la bouteille, six bouteilles pour $2.50. Manufacturé seulement par la Hawker Medicine Co, limitée, St Jean, N. B.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR T. BERTHIAUME, Propriétaire.
Nos 71 et 71A RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne - - $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE
Boîte 1178, B.P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 25 AOUT 1894

Lundi	*35,205*
Mardi	*35,233*
Mercredi	*35,251*
Jeudi	*35,208*
Vendredi	*35,339*
Samedi	*39,926*
Total	*216,162*

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

25 AOUT 1894

36,027

MONTREAL 28 AOUT 1894

LA LIGNE A SUBVENTIONNER

Le "Bulletin Mensuel de la chambre de commerce française de Montréal", publie dans son numéro du mois d'août un article : "A propos du traité de commerce," dans lequel il s'exprime comme suit sur la combinaison "Columba" et les relations directes à créer entre le Canada et la France.

Pour nous, représentant les intérêts du commerce français, nous ne saurions trop repousser une semblable combinaison. Nous l'avons dit à maintes reprises : Il faut un service direct entre le Canada et la France, pour que le traité de commerce qui vient d'être voté ici produise son plein effet, et ait une influence sérieuse sur l'extension des rapports commerciaux des deux pays : il faut encore que ce service soit établi sur des bases solides, offrant aux importateurs des garanties de certitude, de durée. Nous n'avons pas besoin d'insister à nouveau. Cependant, il nous semble que l'heure est venue pour le commerce français de comprendre l'intérêt qui s'attache à la création, dans les meilleures conditions, de ce nouveau lien entre le Canada et la France. Les conseils pratiques donnés ici par le journal "La Presse", de Montréal, devraient avoir un écho en France et être signalés à notre haut commerce qui a tout à gagner à la création d'une semblable ligne. Mais il est pénible de constater combien ce commerce, qui se plaint toujours de manquer de débouchés, fait peu d'efforts pour en trouver et se tient sur la réserve dès qu'on lui signale un marché nouveau.

Nos fabricants français devraient bien cependant, ne pas ignorer les résultats obtenus par des concurrents plus entreprenants, comme les Allemands et les Belges qui accaparent de plus en plus le marché canadien, et, grâce à leur activité, s'y font une place de plus en plus large.

Comment sont-ils arrivés là ? en établissant des lignes de transports directs, aux débuts modestes, mais suivis, et dont on peut constater l'augmentation progressive.

Il y a là un fait instructif dont notre haut commerce devrait tenir compte. C'est un exemple à suivre et c'est la vraie voie pour réussir. Il faut se hâter pour ne pas voir surgir à la traverse des tentatives, comme celles de la ligne Colomba, qui ne reposent sur rien de sérieux, mais peuvent faire illusion et bénéficier d'avantages auxquels elles n'ont aucun droit.

D'autre part, le "Prix Courant" juge moins favorablement que l'organe de la Chambre de Commerce française les conclusions prises par la "Presse," il dit :

Dans une étude publiée par la "Presse" de samedi dernier, sur la proposition de subventionner une ligne directe de navigation entre le Canada et la France, notre confrère demande que l'on exige de la ligne à subventionner un service s'étendant à tout le littoral maritime de la France, de Dunkerque à la Pointe St Mathieu, sur la Manche ; de la Pointe St Mathieu à Bayonne sur l'Atlantique et de Port Vendres à Nice sur la Méditerranée. Il serait, certes, fort à désirer que nous eussions des communications avec les principaux ports français de ces trois mers; mais est-il raisonnable de demander autant à une compagnie qui devra, d'abord, se préoccuper de créer un échange de fret entre les deux pays ?

Nous nous contenterions bien, pour commencer, du Havre ou de Dunkerque, comme port d'attache, avec les facilités que donne le cabotage pour les communications entre ces ports et ceux de l'Atlantique. Nos exportations pourraient rayonner du Havre sur St Nazaire et Bordeaux, si elles y trouvaient un marché. Nos importations sont déjà pourvues de ce côté par la ligne Thompson dont le service non subventionné mérite qu'on lui évite une concurrence subventionnée. Cette et Marseilles sont un peu trop loin de notre champ d'action, et il vaut mieux les laisser en dehors de nos calculs en attendant l'achèvement du canal de l'Entre-deux-mers.

Un service comme le demande le confrère ne pourrait guère être fourni que par la Compagnie Transatlantique, les Messageries Maritimes ou les Chargeurs Réunis et nous croyons qu'il y a peu de probabilité de voir ces puissantes compagnies étudier seulement la question.

Le "Prix Courant" exagère considérablement les charges que "La Presse" désire voir imposer à une ligne franco-canadienne subventionnée ; jamais nous n'avons demandé que le service de cette ligne couvrit tout le littoral maritime de la France sur l'océan et la Méditerranée.

L'étude que "La Presse" a faite avait pour but de démontrer la distribution dans les différents ports français des produits pouvant être exportés par le Canada. Aucune erreur n'était possible et aucun des journaux qui ont parlé de cette étude n'ont, sauf le "Prix Courant," conclu comme ce dernier le fait.

Encore une fois, les produits que le Canada peut, actuellement, exporter en France sont d'un poids et d'un volume tels qu'ils ne peuvent, si on veut lutter avec succès contre la concurrence des autres pays producteurs, être majorés des frais de transbordement et de cabotage. Loin de demander un service couvrant tout le littoral de la France, "La Presse" a indiqué comme ports d'attache principaux et nécessaires : Le Havre, Bordeaux et Marseille.

On dit : Mais la ligne Thompson, non subventionnée, fait un service de Marseille à Bordeaux, et elle mérite qu'on lui évite une concurrence subventionnée.

Ce raisonnement est le même que celui que "La Presse" a tenu dans l'affaire de la "Columba" venant faire concurrence à la "Hansa," mais il ne peut être appliqué à la ligne Thompson, pour la bonne raison que la ligne Thompson ne fait pas un service régulier entre la France et le Canada ; nous renvoyons à ses annonces et prospectus, comme preuve à l'appui.

Cette critique du "Prix Courant" est d'autant plus erronée que la ligne Thompson ne fait aucun service entre le Canada et la France et ne peut, en conséquence, transporter en droiture les produits canadiens.

Nos conclusions sont si peu injustes vis-à-vis cette ligne, qu'elle peut, connaissant la valeur du trafic actuel, mieux que toute autre compagnie, soumissionner pour la subvention.

Nous nous étonnons que notre confrère n'ait pas senti combien son choix du Havre ou de Dunkerque — il ne pouvait monter plus au nord — est plein d'ironie alors qu'il s'agit pour la France de développer la vente au Canada de produits qui sont tous récoltés ou manufacturés dans le midi de la France.

Quant au Canada, "La Presse" a démontré qu'il faisait actuellement plus d'affaires avec le midi de la France qu'avec le nord.

Enfin, on ne voit pas comment le service recommandé par "La Presse" serait onéreux pour la compagnie qui l'accepterait.

En dehors d'une très faible augmentation des frais généraux, il doit être indifférent à une compagnie de faire tous ses voyages sur le Havre au lieu de les diviser entre plusieurs ports.

Cette augmentation de dépenses sera amplement compensée par l'augmentation du trafic que la ligne peut espérer en touchant à plusieurs ports et surtout à des ports où elle sera sûre de trouver du fret de retour, fret que les seuls ports du Havre ou de Dunkerque ne peuvent lui assurer.

LETTRE D'ANGLETERRE

Les grandes régates

Cowes, 11 août 1894

Abandonnant Londres où la saison a jeté ses derniers feux, la société élégante, avant d'aller sur le continent ou chasser les grouses en Ecosse, se rend à Cowes, dans l'île de Wight, respirer les fraîches brises du Solent et, votre très modeste correspondant, j'ai fait comme elle, ce qui me permet de vous envoyer un croquis de la grande semaine des régates et du voyage ici de l'empereur d'Allemagne. Vous rencontrez, en ce moment, à Cowes, les mêmes gens qu'à Rotten-Row, à Ascot, à Henley ou aux courses de Goodwood ; à la place des toilettes élégantes, les hommes sont seulement en bonnet bleu, veston bleu et souliers blancs, les dames en chapeau de paille et robe bleue et, avec cela, on peut se donner l'illusion d'être en villégiature !

Sur le gazon en pente du jardin du "Yacht-Club" de Cowes, le flirt commencé à Londres se poursuit ; attachés d'ambassade, lords et officiers de marine papillonnent autour des beautés à la mode mollement étendues sur des fauteuils en paille. Des yachts à la côte, c'est un continuel va-et-vient de barques ; sur le débarcadère qui conduit directement du Solent au club, une foule d'élégants se presse incessamment pour avoir le bonheur apprécié d'obtenir un salut du prince de Galles ou de l'empereur. L'endroit le plus exclusif de la terre, d'ailleurs, que ce club ! En faire partie équivaut à un brevet de très haute aristocratie. Le millionnaire américain Gould, l'heureux propriétaire du "Vigilant," a dû refuser à plusieurs reprises, le non moins millionnaire A. O. Clarke, à qui appartient la fameuse "Satanita" qui coula la "Valkyrie," quoiqu'un des sportsmen les plus en vue, va de dépit, dit-on, renoncer à son sport favori.

Le long du Solent, c'est une véritable orgie de musique, et de quelle musique ! A tout instant, vous vous heurtez à des minstrels noirs ou blancs qui hurlent, ou bien c'est une dame vêtue de blanc, un masque sur le visage, qui soupire une romance. Dans les salles à manger des hôtels, violons et guitares font sabbat. C'est à vous dégoûter de la grande semaine à Cowes ! Par contre, le soir, quand la vue se perd sur la rade scintillant des lumières des centaines de bateaux au milieu desquels se dresse la masse blanc-gris du yacht impérial, le "Hohenzollern," le spectacle est saisissant. Mais cela se paie singulièrement cher, car, lorsqu'on ne reçoit point l'hospitalité d'un ami, comme votre correspondant, il ne fait pas bon venir ici si l'on n'est pas millionnaire.

La journée fashionable commence vers les dix heures du matin avec le premier coup de canon destiné à avertir les yachts qui doivent prendre part aux courses de se tenir prêts à appareiller. La foule s'amasse alors autour du mât placé devant le "Royal Yacht Club" d'où partent les signaux. Là se tient le cerbère aux cheveux rouges qui veille à l'entrée de la tour — l'ancien château de Cowes — où prennent place le juge et celui qui donne les départs. Un nouveau coup de canon et les concurrents s'élancent, pareils à des oiseaux de mer. Dès qu'ils sont hors de vue, on déjeune, on se rend des visites de yacht à yacht, on fait des promenades en barque, car le sport n'est qu'un prétexte pour la majorité de ceux qui sont ici.

Vers cinq heures, on revient au club pour assister à l'arrivée ; c'est ordinairement aussi l'heure où la reine y vient d'Osborne en élégante daumont à quatre chevaux. La journée se termine, pour les privilégiés, à Osborne, sur les yachts de l'empereur ou du prince de Galles ; pour les autres, en réunions intimes et jalouses.

Avec la victoire du yacht du prince de Galles sur celui de M. Gould, tout l'intérêt sportif s'est trouvé, d'ailleurs, épuisé, la course pour le bouclier d'argent offert par Guillaume II ne pouvant exciter ni la concurrence des possesseurs de yachts, ni l'intérêt du public. La distance à parcourir, la plus longue qu'il y ait ici, 130 milles, exige en effet, de la part des bâtiments appelés à y prendre part, des qualités nautiques auxquelles bien peu peuvent prétendre. De plus, commencée à une heure très matinale, elle ne s'achève souvent que très avant dans la nuit, parfois même le lendemain, sans que l'on puisse le prévoir, ce qui suffit à décourager les plus intrépides. Enfin, comme l'année dernière, la victoire du prince de Galles n'a fait, par avance, de doute pour personne. Le bouclier en argent ciselé porte une victoire tenant dans ses mains des branches de chêne et de laurier et il est incrusté de médailles rares.

Le yacht impérial allemand "Meteor," qui, pareil à une navette, n'a cessé tout le temps d'aller et de venir, a gagné lui aussi, comme l'année précédente, le prix le plus important couru à Cowes cette semaine, la Coupe de la Reine. C'est un vase d'une valeur d'environ $800 qu'offre la souveraine. Celui de l'année dernière orne la salle à manger du "Hohenzollern."

La victoire du "Meteor" a été rendue facile par l'élimination de ses concurrents les plus sérieux : le "Britannia," au prince de Galles, qui a été disqualifié pour être parti avant le signal ; le "Vigilant," à M. Gould, parce que son propriétaire ne fait point partie du Royal Yacht Club de Cowes, condition requise pour prendre part à la course. Le concurrent le plus sérieux de "Meteor" a été "Carina," au contre-amiral Victor Montagu. Les mauvaises langues prétendent même que poliment il s'est effacé et que le "Britannia" n'a fait un faux départ que pour ne pas empêcher Guillaume II de gagner. Les autres bâtiments étaient le "Mohawk," au major Shuttleworth ; "Espérance," à lord Dunraven ; "Castanet," à M. Cookson. Le "Meteor" est arrivé avec vingt-trois minutes d'avance.

Parmi les autres courses que je peux vous signaler, il y a celle pour l'Australian-Cup, gagnée par le riche Australien Gibson Miller ; pour la Battenberg-Cup, offerte par la princesse Béatrice, gagnée par la "Luna," à M. Jameson, et enfin la course entre culters, pinasses et barques, gagnée par l'équipage du navire de guerre américain "Chicago."

Hier au soir l'empereur a été l'hôte du prince de Galles sur le yacht à vapeur "Osborne."

Outre Guillaume II, il y avait quarante invités de la plus haute marque, parmi lesquels je citerai le duc d'York, le prince Henri de Battenberg, le comte Hatzfeldt, le général Von Plessen, la baron Sonden-Bibran, l'amiral Montagu.

Aujourd'hui "five o'clock tea" à bord du "Hohenzollern."

Un seul incident ; un homme a eu une main emportée par une pièce d'artifice et l'empereur a ouvert en sa faveur, immédiatement, une souscription qui a atteint une somme très ronde-

X...

TRIBUNE LIBRE

Une proposition de M. le Maire

Monsieur le Rédacteur,

Votre journal publiait, jeudi dernier, la déclaration suivante que l'honorable M. le maire de Montréal a faite à quelques-uns des propriétaires intéressés dans l'expropriation pour la construction de la nouvelle gare de l'Est :

"Une chose bien certaine, a dit le "maire, c'est que les délais sont causés par les propriétaires intéressés qui "refusent non seulement d'accepter les "offres généreuses de la ville, mais qui "ne veulent même pas faire le prix "qu'ils réclament pour leurs propriétés, "préférant se faire exproprier de force "dans l'espérance que les commissaires "évalueront leurs biens à un prix plus "élevé. Ces gens-là sont les vrais au-"teurs des délais dont on se plaint."

Ces offres libérales, vous les connaissez, Monsieur le Rédacteur. La ville promet payer aux personnes dont les propriétés seront expropriées, une somme s'élevant à quinze dollars pour cent en sus de celle à laquelle la ville a estimé ces propriétés aux fins des taxes et des impôts annuels. Il arrive souvent que de deux propriétés de même valeur, l'une soit estimée à une somme moindre que l'autre.

Il se peut donc que quelques-uns de ces "gens-là"—telle est l'expression du maire — ne consentent pas à accepter les offres de la ville. Je ne parle pas des frais de déménagement etc.

Si M. le maire considère une pareille indemnité libérale, généreuse,—c'est son expression — il doit être prêt à accepter une somme excédant de quinze dollars pour cent, celle à laquelle est estimée sa propriété qu'il occupe rue St Denis.

Je vous adresse, monsieur le Rédacteur, un chèque accepté couvrant cette somme, que vous voudrez bien payer à M. le maire, sur réception d'un acte de vente de la dite propriété.

M. le maire ne subira aucun des délais et des embarras qu'éprouve ordinairement celui qui a droit de toucher une indemnité octroyée par la ville.

Si M. le maire n'accepte pas cette proposition d'ici au premier septembre, il regrettera, sans doute — comme maire et homme habitué aux affaires — d'avoir inconsidérément critiqué ces gens-là.

Agréez, monsieur le Rédacteur, mes remerciements et mes saluts empressés,

UN DESINTERESSE.

Montréal, 25 août 1894.

LA QUESTION DU LAIT

Cher monsieur,

Je viens de lire votre article "Inspection du lait" dans "La Presse" de ce jour, donnant la qualité du lait que les différentes corporations des Etats-Unis exigent de leurs laitiers.

Je vous serais très obligé si vous vouliez aussi nous laisser savoir quel est le prix obtenu aux Etats pour cet article.

La campagne très sévère que vous faites contre les laitiers malhonnêtes est bien louable ; d'un autre côté ne pourriez-vous pas avoir un bon mot pour l'honnête laitier et recommander au consommateur de lui donner de l'encouragement en lui soldant son compte régulièrement et en payant un prix qui lui permettra de gagner sa vie. Car ne perdez pas de vue que les prix obtenus ici pour le lait n'approchent pas du tout les prix obtenus aux Etats-Unis, et notre laitier se trouve toujours en butte à la misère. Le lait est certainement un article très critiqué dans le moment, mais on ne cherche nullement à venir au secours du laitier. Tout ce qu'on demande, c'est de lui appliquer les exigences des règlements municipaux avec toute la rigueur possible.

On paiera sans se plaindre le prix d'une bouteille de bière ou de quelqu'autre boisson plus ou moins utile à la société, mais pour le lait, qui est indispensable, on nous marchandera un sou et on ne tient pas compte des misères du laitier qui est debout à 3 heures du matin, afin de pouvoir approvisionner ses clients pour leur déjeuner.

Quand vous parlez de mortalité causée par le lait, je crois que vous ne rendez pas justice aux laitiers. Les mères donnent rarement du lait pur à leur bébé, mais si un enfant est indisposé, c'est que le lait n'est pas bon et la faute est au laitier. On ne s'occupe guère de bien conserver le lait ; souvent les glacières sont mal aérées ou bien on expose le lait trop longtemps à la chaleur ; tout cela c'est la faute du laitier. Recommandez, monsieur le Rédacteur à vos lecteurs de se donner le trouble de chercher un laitier qui vend du lait pur,—et il y en a beaucoup,—de lui payer son lait un prix qui lui permettra de vivre, et de mettre au besoin eux-mêmes la quantité d'eau qu'ils jugeront à propos.

Depuis 6 ans que je fournis du lait à la ville, mon lait a été inspecté à plusieurs reprises et je puis dire sans crainte qu'on est encore à me trouver en défaut. Si les bons laitiers sont rares, pourquoi "La Presse" ne se chargerait-elle pas de publier les noms de ceux que monsieur l'inspecteur pourrait recommander ? Par ce moyen elle rendrait justice égale au consommateur et au fournisseur.

Je termine en disant que l'inspection basée sur l'étalon actuel, toute sévère qu'elle puisse être pour quelques-uns, est la meilleure protection des laitiers qui désirent faire un commerce légitime.

Avec considération,

Votre bien dévoué,

J. J. JOUBERT.

St Léonard de Port Maurice, 25 août 1894.

Pour bien des personnes qui ont des teintes de scrofules dans leur sang. Les agonies causées par ces terribles plaies qui coulent continuellement, et les autres douleurs de cette maladie sont au delà de toute description. Il n'y a aucun autre remède égal à Hood's Sarsaparilla pour le scrofule, l'herpès, et les maladies du sang sous toutes leurs formes. Il est certain que les personnes atteintes de ces maladies obtiendront beaucoup de soulagement par l'usage de ce remède, si elles suivent les directions.

—Les pilules de Hood guérissent toutes les maladies du foie. (2)

Au sortir d'une ménagerie, en compagnie de Taupin, la petite baronne pousse les hauts cris : une puce la dévore, là, dans le cou !...

—Heureuse bête ! ne manque naturellement pas de dire Taupin.

—Vous dites ?...

—Oh ! ce n'est pas de vous que je parle... c'est de la puce.

Un cas extraordinaire de suicide

Dans le *Boston Daily Globe* du 16 août 1893, il est paru un rapport du suicide d'une jeune dame d'Amherst. L'examinateur médical croyait à une attaque de catarrhe, qui avait affecté le cerveau. Un antidote certain pour cette maladie est le remède de Hawker contre le catarrhe dont toutes les personnes qui en sont atteintes devraient faire usage. Essayez-le. En vente par tous les pharmacions, seulement 25c la boîte.

Boulevard St Denis

QUELQUE CHOSE SANS PRÉCÉDENT—450 LOTS VENDUS EN 5 SEMAINES

Comme la compagnie des tramways de Montréal étend maintenant sa ligne de tramways électriques de la rue St Denis jusqu'à cette propriété, la vente de lots sur le Boulevard St Denis se continuera aux prix actuels pendant cette semaine seulement.

Les personnes qui désirent acheter des lots aux prix actuels devront profiter de l'occasion cette semaine. Le 2 septembre tout le personnel du bureau travaillera sur les propriétés de St Henri et Kensington jusqu'à ce qu'elles soient vendues ou jusqu'à ce que la compagnie des tramways ait complété ses travaux sur la rue St Denis.

Venez immédiatement pour avoir les plans et conditions, choisir vos lots et conclure avant le deux septembre.

Agents sur le terrain chaque jour cette semaine, beau temps ou mauvais temps.

Prenez les tramways du Sault au Récollet pour vous rendre à la rue St Denis, bureau, sur le terrain.

R. A. MAINWARING,
250—3 147 rue St Jacques.

REOUVERTURE

MM. H. P. Labelle et Cie ayant fait des arrangements avantageux avec leurs créanciers et afin d'écouler leur immense stock de meubles, au montant de $65,000, ont le plaisir d'annoncer à leurs clients et au public en général, qu'ils commenceront une grande vente à sacrifice lundi, le 27 août, à leurs magasins, Nos 1657, 1659 et 1661 rue Notre-Dame, et à leur succursale, No 1834 rue Notre-Dame. Nos prix sont excessivement bas et nous donnons en plus un escompte de 20 pour cent à 25 pour cent. Avis aux acheteurs qui désirent profiter de cette grande vente. N'oubliez pas l'adresse. H. P. Labelle et Cie, 1657, 1659 et 1661 rue Notre-Dame, et succursale 1834. 249—4

—Fumez le tabac à fumer en palettes Derby, à 5, 10 et 20c la palette. N'en prenez pas d'autre. Marque de l'Union. 242—jno

—Les trains pour New-York, Albany, Utica, Syracuse, Rochester, Buffalo et tous les endroits de l'Ouest partent de la gare Bonaventure à 6.45 a. m. et 4.50 p. m., via Coteau et le chemin de fer New-York Central. Pour renseignements et billets s'adresser au No 137 rue St-Jacques, édifice du St-Lawrence Hall. 224—jno

J. S. Brosseau, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 131—jno

Dr Louis Franchère, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 121 rue St Denis, (coin Dorchester), Montréal. Couronnes en or et porcelaine, dentiers avec ou sans palais, traitement des dents et des maladies de la bouche, incrustations dentaires de tout genre. 284—jno

—La **Gomme de Gibbons pour le Mal de Dents**, est en vente chez les pharmaciens ou envoyez 15c à J. A. Gibbons et Cie, Toronto.

LE MAL D'ORTEILS



Provient souvent d'une chaussure mal confectionnée ou mal finie.

LE SOULIER "GOODYEAR WELT"

Est confectionné honnêtement. Le prix vous conviendra et les chaussures vous donneront satisfaction.

ESSAYEZ-LES! (2)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

PHCENIX

DE HARTFORD

Buraux : 114 rue St-Jacques

Subit les épreuves du temps et les épreuves du feu. Contre le feu seulement. Capital comptant $2,000,000. Réglements prompts et libéraux. Smith et Tatley, gérants généraux pour le Canada. 52—m-j-s—jno



C'est un Plaisir

C'EST un plaisir de tenir maison si vous faites votre marché dans nos magasins. Nous ne tenons que la meilleure viande, que nous vendrons aux prix les plus BAS.

LAING *Packing and Provision Co.* (LIMITED)

Colonne Carsley

CARPETTES

DE TOUTES SORTES

Dans toutes les qualités, dans les dessins les plus nouveaux, dans les couleurs les plus choisies, dans toutes les grandeurs.

Carpettes convenables pour toutes les chambres.
Paillassons de Turquie.
Paillassons de Perse.
Toutes sortes de Paillassons orientaux.
Lisières de Tapis de Palais.
Nattes de Turquie.
Carpettes de Bruxelles.
Carpettes Wilton.
Carpettes Anglo-Indiennes.

Chez S. CARSLEY.
RUE NOTRE-DAME

Paillassons Mandarins

Notre stock de paillassons mandarins

S'écoule Rapidement
S'écoule Rapidement
S'écoule Rapidement

Ces marchandises sont les plus nouvelles et les mieux choisies, les patrons sont nombreux, les couleurs les plus riches

Tout à fait nouvelles et reçues

Directement d'Orient

Aussi, plusieurs lisières de Tapis Mandarins, en patrons Orientaux, les plus riches, convenables pour escaliers ou passages

Chez S. CARSLEY.
RUE NOTRE-DAME

Tapis Bruxelles

Un immense assortiment de tapis Bruxelles de toutes qualités.
Dans toutes les couleurs les plus nouvelles.
Dans tous les plus jolis patrons.

Demandez les meilleurs Tapis Bruxelles, à

97c

Tapis de Bruxelles pour salon, 97c la verge.
Tapis de Bruxelles pour salle à manger, 97c la verge.
Tapis de Bruxelles pour chambre à coucher, 97c la verge.
Tapis de Bruxelles pour boudoir, 97c la verge.
Tapis de Bruxelles pour bibliothèque 97c la verge.
Avec bordures pour convenir.
Tapis de Bruxelles pour passage.
Tapis de Bruxelles pour corridor.
Tapis de Bruxelles pour escaliers.

Chez S. CARSLEY.
RUE NOTRE-DAME.

RIDEAUX

Rideaux en chenille, dans toutes les nouvelles nuances.
Avec magnifiques dados floraux.
Avec bouts frangés pesants.

Chez S. CARSLEY.
RUE NOTRE-DAME

COUVERTES

Nous venons de recevoir un splendide assortiment de couvertes de toutes pesanteurs et qualités.
Couvertes pour lits doubles.
Couvertes pour lits simples.
Couvertes pour berceaux.

COUVERTES ANGLAISES

Les mieux confectionnées et dans toutes les qualités, toujours en magasin.

COUVREPIEDS

Blancs et de couleurs, dans toutes les grandeurs désirables.
Services de lit en Dentelle.
Dessus d'Oreillers en Dentelle et en Coton.

Chez S. CARSLEY
RUE NOTRE-DAME

Articles de Ménage

Tapis de table en chenille
Tapis de table en soie
Tapis de table en soie écrue
Tapis de table en tapestry
Tapis de table en feutre

En une splendide variété de patrons, dans toutes les grandeurs

COUVERTURES DE MEUBLES

Couvertures de meubles Remis, en brocatelle, soie écrue, tapestry, et toutes sortes d'autres couvertures.
Marchandises à rideaux, dans un grand assortiment de patrons nouveaux et choisis.

Chez S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame.

IMPERMEABLES RIGBY

Procurez-vous un imperméable RIGBY

—CHEZ—

S. CARSLEY

RUE NOTRE-DAME

—LE—

COLOSSEUM

1517 et 1519 rue Sainte-Catherine-Est

Nouveaux Gilets d'automne pour Dames
Nouveaux Gilets d'automne pour Dames
Nouveaux Gilets d'automne pour Dames

Plusieurs caisses de nouveaux gilets d'automne, pour dames et enfants, viennent d'être reçues

Au Colosseum

Nouveaux Imperméables de Dames
Nouveaux Imperméables de Dames
Nouveaux Imperméables de Dames

Un assortiment complet d'imperméables, trois collerettes, pour Dames,

Au Colosseum

Costumes de Dames
Costumes de Dames
Costumes de Dames

Il nous reste quelques costumes en serge noire et bleu marin pour dames, à vendre à bon marché

Au Colosseum

S. CARSLEY, Propriétaire

ANNONCE IMPORTANTE DE

John Murphy & Cie

Plus Grandes

Nos réductions sont plus grandes que jamais. Profitez des quelques jours qui restent avant que nous soyons définitivement changés de local.

JOHN MURPHY & CIE.

—NOTRE—

Grande Vente d'Adieu

A 75 p. c. de Réduction

Nous avons encore en mains quelques-uns de ces splendides patrons en Batiste brodée, que nous avons réduits de $4.00 à $1.00 chacun.

A 50 p. c. de Réduction

10,000 verges de Toiles blanches en Coupons, dans toutes les largeurs, depuis 36 à 108 pouces. Toutes ces magnifiques toiles sont réduites à moitié prix.

A 33⅓ p. c. de Réduction

5,000 verges de très belles Toiles à Nappes, blanchies et damassées, qualité et fini extra supérieurs. Prix, depuis $1.20 la verge, moins la réduction de 33⅓ pour cent sur chaque verge que vous achetez.

VENEZ SANS PLUS TARDER

JOHN MURPHY & CIE

1781 et 1783 Rue Notre-Dame

Coin de la rue St Pierre

Conditions : un seul prix pour tous et argent comptant.

TELEPHONE : 2193

Colonial House

CARRE PHILIPPE

DEPARTEMENT

—DE—

MODES

Vente Spéciale

—POUR—

LUNDI, MARDI ET MERCREDI

—DE—

BLOUSES

En Coton, Batiste et Sateen pour Dames

Toutes les BLOUSES à 75c	Réduites à 48c
Toutes les BLOUSES à $1.00	Réduites à 67c
Toutes les BLOUSES à $1.25	Réduites à 84c
Toutes les BLOUSES à $1.50	Réduites à 95c
Toutes les BLOUSES à $1.75	Réduites à $1.12
Toutes les BLOUSES à $2.25	Réduites à $1.43
Toutes les BLOUSES à $2.50	Réduites à $1.59
Toutes les BLOUSES à $2.75	Réduites à $1.74
Toutes les BLOUSES à $3.00	Réduites à $1.90

Aussi, le reste (quelques-unes) de nos Blouses de soie noire et plaid à écouler à $2.85 net.

HENRY MORGAN & Cie
Montréal

Robert Mitchell & Cie

8 RUE BLEURY

FABRICANTS : : :

D'Appareils à Gaz et à Lumières Electriques.

Nos salles d'exposition sont maintenant complètes et renferment un splendide choix de ces lignes et nous vous invitons à venir les voir. 25-mjs

MAISONS D'EDUCATION

Montreal Business College

Coin du Carré Victoria et de la rue Craig, est une des maisons d'éducation commerciales la plus grande et la mieux aménagée en Amérique. L'édifice qu'il occupe a été acheté l'année dernière pour le collège au prix de $53,000. Le personnel enseignant comprend six messieurs et deux dames, spécialement choisis pour leurs connaissances. Les études seront sur la surveillance personnelle de M. Davis, le principal. On enseigne dans ce collège un cours commercial complet. La clavigraphie et la sténographie sont enseignées dans les deux langues, d'après le même système, et comprend la grammaire, l'art épistolaire, formes commerciales etc. Le département pour l'enseignement pratique des détails d'ouvrages de bureaux, est sans égal au Canada. Les classes seront ouvertes le 3 septembre. Visite et correspondance sollicitées. Ecrire, se présenter ou téléphoner (2890) pour prospectus renfermant une description des cours d'étude, le prix, les conditions, etc.
Adressez : MONTREAL BUSINESS COLLEGE,
239—jno 42, Carre Victoria, Montreal.

LE COLLEGE NATIONAL, 79 St-Jacques.—Ouverture des classes le 3 septembre prochain

Matières enseignées : Cours commercial en français et en anglais. STENOGRAPHIE et CLAVIGRAPHIE. Specialités : Préparation aux diplômes d'instituteur et à ceux du service civil. Nouvelle méthode d'enseignement. DEPARTEMENT SPECIAL POUR LES JEUNES FILLES. Sujets d'étude facultatifs.
Le Collège National est sous la direction d'un instituteur laïque catholique de grande expérience, comme le prouvent ses nombreux certificats et diplômes, parmi lesquels on remarque un diplôme d'INSPECTEUR D'ECOLES, etc. Prix modérés. Pour plus amples informations, s'adresser au Collège National, 79 St-Jacques, Montreal. 239—20

UNIVERSITE LAVAL

Ecole Vétérinaire Française de Montreal, 378 et 380 rue Craig

Les cours commenceront le 3 octobre prochain. Le gouvernement de Québec offre 13 bourses aux élèves de la province qui donnent le droit de suivre gratuitement le cours complet qui est de 3 années.
Les diplômes de Bachelier et de Docteur en M. V. sont délivrés par l'Université Laval.
S'adresser au Directeur pour les renseignements. Le Directeur-Secrétaire.
242—jno V. T. DAUBIGNY,

UNIVERSITÉ LAVAL ECOLE POLYTECHNIQUE

Le LUNDI, 10 SEPTEMBRE, aura lieu l'examen des candidats au cours préparatoire. Le MERCREDI, 12 SEPTEMBRE, se fera la reouverture des cours de l'Ecole Polytechnique.
Pour toute information, s'adresser au Principal, à l'Ecole, avenue du Plateau, 1999 rue Ste-Catherine.
U. E. ARCHAMBAULT.
245—jno Principal.

ACADEMIE STE MARIE

1579—STE CATHERINE—1579

Entre les rues St André et St Christophe

Réouverture des Classes, LUNDI, le 3 SEPTEMBRE prochain.

Matières enseignées :

Cours complet en Français et en Anglais, avec préparation aux Diplômes. Méthode facile et sûre pour la conversation anglaise. Couture unie et ouvrages de fantaisie. Sténographie : méthode française de Duployé ; méthode anglaise de Pernin ; Clavigraphie (Type writing) et Télégraphie. Dessin et Peinture. Musique : Cours complet de Solfège. Harmonie, Chant, Piano et Mandoline. Cours d'exercices callisthéniques pour jeunes filles, sous la haute direction de Mlle Barnjum. Leçons privées, données dans ces différentes branches.
Applications reçues depuis le 20 Août.
DLLE IDA LABELLE,
234—jno Directrice.

Collége Commercial de Varennes

ANGLAIS ET FRANÇAIS

La rentrée aura lieu le 6 septembre 1894.
238—17

Collége St-Joseph, Berthierville

La rentrée des élèves aura lieu le 4 Septembre.
247—10 N. RICHER, C.S.V., Directeur.

COLLEGE ST-LAURENT

La rentrée des élèves aura lieu le 4 septembre. Cours Commercial et Classique en Français et en Anglais.
A. ROY, C.S.C.,
241—16 Supérieur.

Collége Commercial de St-Rémi

La rentrée des élèves aura lieu le 5 Septembre.
J. A. JALBERT, C.S.V.
247—9 Directeur.

COLLEGE BOURGET, RIGAUD, P.Q.

Cour Classique—Cours Commercial Anglais

La rentrée des élèves aura lieu MERCREDI, 5 SEPTEMBRE.
J. CHARLEBOIS, C. S. V.
243—13 Directeur.

Petit Séminaire de Ste-Marie de Monnoir

Cours Commercial et Classique. La rentrée des élèves aura lieu le 4 SEPTEMBRE prochain.
J. A. LEMIEUX, Ptre.
246—10 Supérieur.

Bureau des Commissaires d'Ecoles Catholiques de Montréal

La rentrée des classes de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal et celles de toutes les autres écoles relevant de ce Bureau, se fera le lundi, 3 septembre.
Pour plus amples informations, voir le Principal ou le directeur de chaque école. 213 jno

Pensionnat Mont St-Louis

444 Rue Sherbrooke, Montréal

La rentrée des anciens pensionnaires et des nouveaux élèves internes ou externes aura lieu le **Mardi, 4 Septembre**. Les anciens externes devront se présenter le lendemain, à 9 hrs a. m. 250—8

COLLEGE JOLIETTE — Les cours de cette institution, sous la direction des Clercs St-Viateur, s'ouvriront le 5 septembre prochain. Cours préparatoire, commercial et classique.
C. BEAUDRY, C. S. V.,
243—18,21,25,28.1 Supérieur.

Melle MARIE GALLIMARD

Diplomée de l'Academie de Paris

18—Rue des Conseillers—18

Reprend ses Cours pour Jeunes Filles

LUNDI, 3 SEPTEMBRE

Cours supérieur, le matin, de 9½ à 11½ hrs. Cours moyen et cours élémentaire, l'après-midi, de 2 hrs à 5 hrs. Le prix des cours est de **4 dollars** par mois et par élève. Le montant des cours est payable par mois et d'avance. L'enseignement de la langue anglaise est compris dans le prix du cours.
247—mjs—jno

ACADÉMIE de Mde WOLFF, 58 Des Allemands, (Ci-devant Académie de Mlle McKay).—La reouverture des classes de cette Académie aura lieu lundi, 3 septembre.
L'anglais, le français et la musique y reçoivent une attention spéciale, les travaux manuels et la calisthénie y sont aussi enseignés avec beaucoup de soin. 251—3

NE SOUFFREZ JAMAIS

une journée d'une toux ou d'un rhume. Le **Marrube Tutti Frutti de Adams** est un remède absolu. Paquets, 5 cents.

BULLETIN POLITIQUE

Echos des journaux de parti

Sir Narcisse Belleau mourant

Rumeurs de changement

Sir A. Lacoste à Spencerwood et l'hon. Routhier, juge-en-chef de la cour Suprême

LES CERCLES AGRICOLES

On lit dans le "Courrier de St-Hyacinthe" :

"Depuis quelque temps il semble y avoir un mot d'ordre parmi les journaux libéraux pour entrer en guerre contre le mouvement agricole que favorisent le clergé et le gouvernement de Québec.

"S'il est une question qui doive être traitée en dehors de tout esprit de parti politique, c'est bien celle qui regarde l'agriculture, car les progrès dans cette branche de l'industrie humaine sont favorables tout autant aux libéraux qu'aux conservateurs. Cependant certains esprits étroits dans le parti libéral croient devoir s'efforcer d'enrayer l'existence des cercles agricoles, afin de satisfaire leurs animosités politiques. Ils ne s'aperçoivent point du tort qu'ils peuvent faire à leur pays, et, s'en apercevraient-ils, le prétendu intérêt de leur parti domine chez eux celui de la classe agricole, la plus nombreuse de la population totale, le pilier le plus essentiel au soutien de l'édifice national."

SERVICE RAPIDE

On lit dans "La Patrie" :

"Nous avons été opposé dès le début à l'octroi de l'énorme subside projeté de $750,000 pour un service de vapeurs transatlantiques rapides devant donner une vitesse de 20 noeuds.....

"Comme il n'est pas dans notre habitude de nous casser la tête contre les murs, nous avons accepté la décision de la majorité et nous avons patiemment consenti à laisser puiser l'australien $750,000 dans notre coffree chaque année.

"Mais au moins, nous espérions avoir un service de vingt noeuds ; nous pensions qu'on nous en donnerait pour notre argent.

"Il paraît qu'il n'en est rien et que nous allons payer et avoir le service qu'il plaira à M. Huddart de nous donner.

"C'est ce qui ressort d'une lettre de l'entrepreneur australien parue dans le "Times" de Londres..........

" Voilà l'oeuvre du gouvernement Thompson.

"Elle est jolie n'est-ce pas ?

"Quand on pense qu'il y a des gens qui reprochent à l'hon. M. Laurier de n'avoir pas voté pour ce gaspillage scandaleux de 15 millions du trésor public."

LE COMTE DE VERCHERES

On lit dans le "Sorellois" :

"La vacance créée dans ce comté par le décès de l'honorable M. Félix Geoffrion, député aux Communes, continue à faire chaque jour surgir des candidatures dont quelques-unes sont ridicules et un certain nombre plus ou moins possibles. Parmi ces dernières se trouve celle de M. J. L. Archambault, conseil de la Reine et substitut, à Montréal, du procureur-général.

"M. Archambault est un enfant du comté de Verchères, il appartient à une famille des plus respectables et des plus influentes et son talent, comme son dévouement au parti conservateur, lui donne droit d'aspirer au choix des électeurs de ce comté. Il y a encore MM. Ducharme, Cartier et M. le notaire Archambault qui feraient d'excellents candidats, et l'on voit que les conservateurs n'ont que l'embarras du choix. Quant au parti libéral, il compte plusieurs jeunes gens qui, à défaut d'autre chose, ont beaucoup d'ambition, et l'entente parmi les simples soldats pourrait bien être assez difficile.

"M. Geoffrion n'est plus là pour imposer son "ipse dixit" aux fidèles de ce parti et les jeunes, que son prestige, son influence et ses états de service savaient contenir dans de justes bornes, vont, maintenant, vouloir marcher trop vite, commander à leur tour, et peut-être se diviser au profit du parti adverse, de nos amis.

"Ce n'est pas nous qui nous en plaindrions, loin de là ; mais pour profiter de la guerre que vont se livrer nos adversaires, il faut de l'union, de l'entente, de la discipline, et tout cela nous l'attendons de la part des conservateurs de ce comté, qui s'honorera toujours d'avoir eu pour enfant, et plus tard pour député et ministre, le regretté Sir George Etienne Cartier."

INTERET PERSONNEL vs INTERET PUBLIC

On lit dans le "Quotidien" de Lévis :

"Depuis que le projet de l'établissement d'une ligne de transatlantiques rapides est engagé sérieusement dans la voie de la réalisation il se fait une guerre sourde contre cette entreprise qui est bien regrettable.

"L'opposition maintenant, comme on pouvait s'y attendre, vient surtout des compagnies rivales.

"N'ayant pu réussir à faire avorter l'entreprise entre les mains de ses promoteurs, après mille efforts, on tâche maintenant de décourager les capitalistes en essayant de démontrer l'impraticabilité d'un service rapide.

"C'est principalement le thème de la discussion actuellement engagée entre M. Huddart et les MM. Allan.

"Nul doute que ceux-ci ont lieu de craindre l'organisation d'une ligne rapide pour plusieurs raisons entre autres : à cause de la perte du contrat des transport des malles européennes que la ligne rapide leur causerait puis ensuite à cause de la grande diminution du nombre de passagers pour la ligne Allan que le nouveau service occasionnerait.

"Mais on devrait comprendre qu'il est maintenant trop tard pour se protéger.

"MM. Allan pouvaient tout aussi bien faire ce que M. Huddart prétend pouvoir réaliser aujourd'hui.

"On croyait pouvoir réussir à étouffer l'entreprise d'abord en disant qu'elle était irréalisable, qu'un service de ce genre était impraticable, etc.

"On comprend que l'intérêt personnel chez MM. Allan pouvait les inciter à s'opposer à toute amélioration du service transatlantique, étant munis jusqu'alors des vapeurs les plus rapides et les plus confortables, pouvant défier toute compétition.

"Mais on aurait dû prévoir ce qui arrive aujourd'hui, la formation d'une nouvelle compagnie qui va réaliser une entreprise que l'on prétendait être, pour le besoin de la discussion, une utopie.

"La construction du Pacifique Canadien a été longtemps une utopie dans l'esprit de beaucoup de gens intéressés à la retarder ou l'empêcher.

"Puisque l'entreprise a été offerte à la compagnie Allan, celle-ci aurait tort de continuer une discussion oiseuse et désagréable au public.

"Car, en fin de compte, l'intérêt du commerce du pays exige aujourd'hui que l'entreprise en question soit au moins tentée.

"Il n'y a, du reste, aucun risque pour le pays, puisque la subvention de $750,000 n'est payable par le gouvernement fédéral que si le service est conforme aux conditions du contrat à intervenir."

LES MINISTRES PROVINCIAUX

Le départ de Québec du premier ministre provincial et de ses collègues, pour la Baie des Chaleurs, est fixé à samedi, le 1er septembre prochain, à 2 hrs p.m., par l'Intercolonial. Il y aura une convention agricole à Carleton, comté de Bonaventure, et une autre à Percé, dans le comté de Gaspé.

UN GROS REMANIEMENT

On lit dans l'"Electeur" :

On cause beaucoup dans les cercles politiques du prochain remaniement qui doit avoir lieu dans la représentation de notre province au ministère fédéral.

On dit entr'autres que si M. Chapleau remplace M. Angers et que si Sir Alexandre Lacoste va à Spencer-Wood, c'est l'hon. juge Routhier qui sera fait juge en chef de la Cour d'Appel.

LE JEU DE DAMES

PETITE CHRONIQUE

La réunion des joueurs de Dames qui a eu lieu dimanche, le 26 courant, au club St-Jean Baptiste telle qu'annoncée dans "La Presse" du 22 a été sans contredit la plus importante, au point de vue de l'habileté et du nombre des vétérans qui étaient présents.

Toutes les parties de la ville et de la banlieue étaient bien représentées ; notre annonce avait attiré des amateurs des villages situés à plusieurs milles de Montréal qui ont assisté à la fête. Nous n'entreprendrons pas de donner les noms de tous ceux qui étaient présents, car nous ne devons pas abuser de l'espace qui nous est accordé. Nous dirons cependant que nous y avons compté de cent à cent vingt amateurs ; et lorsque des parties se sont engagées entre MM. Vincent et Riendeau, Crépeau et Gratton, Duquette et Lacombe, Roy et Dubuc, Morency et C. Maillé, Lapierre et L. O. Maillé, Vallières et Charlebois, Messier et Meilleur, Lagrenade et St-Maurice, Tardy et le Dr Leroux, Ransom et Boisvert, Maranda et Geoffrion, et une foule d'autres qu'il nous a été impossible de noter, car MM. Vermette, Pelletier, Goyer, Lecler (Pointe-Claire), Roy, Lavallée, Jacques et autres dont les noms nous échappent, surtout parmi ceux du club St-Jean Baptiste, croyons-nous, qui ont lutté d'une manière admirable et ont fait d'excellentes parties ; nous pouvons dire que l'enthousiasme était tel que l'espace à la disposition de la foule, quoique spacieux, a été trouvé tellement restreint que plusieurs spectateurs ont dû grimper sur des hauteurs. Quand les dernières parties furent terminées, il était près de huit heures.

Les visiteurs se sont retirés enchantés de la chaleureuse réception qui leur avait été faite, tant sous le rapport de l'hospitalité que sous celui de l'intérêt présenté par la joûte, et en louant la bienveillance des membres du club St-Jean Baptiste en général et de M. le capitaine Renaud en particulier.

***

M. F. Riendeau a invité les amateurs pour mercredi, le 29 courant, au No 96 rue Centre, Pointe St-Charles, et M. P. Lacombe pour vendredi, le 31, au No 1742 rue St-Jacques, St-Henri.

"En avant le jeu de Dames !"

E. St-M.

CORRECTIONS

Dans le problème No 205 composé par M. M. Cadorette, Putnam, Conn., il faut ajouter un pion blanc à 18 et un pion noir à 5. La solution est la même.

***

Dans le problème No 209, il faut supprimer le pion blanc 47 et transporter le pion blanc de 59 à 64. La solution est la suivante :

Blancs	Noirs
51 à 45	56 à 67
46 à 40	35 à 46
34 à 28	22 à 35
45 à 38	67 à 57
38 à 62 gagne	

***

L'auteur du problème No 212 nous fait remarquer que le pion blanc 64 est de trop.

Problème de Dames No 215

Composé par M. Wilfrid Fortin, Vancouver, C. A.

Noirs—14 pièces



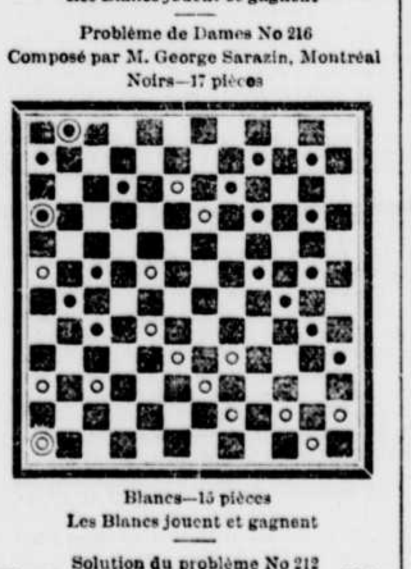
Blancs—15 pièces

Les Blancs jouent et gagnent

Problème de Dames No 216

Composé par M. George Sarazin, Montréal

Noirs—17 pièces



Blancs—15 pièces

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du problème No 212

Blancs	Noirs
46 à 39	30 à 41
32 à 25	20 à 31
37 à 32	26 à 37
38 à 32	37 à 28
51 à 46	40 à 49
59 à 53	31 à 48
42 à 3	34 à 45
3 à 55 gagne.	

Solution du problème No 213

Blancs	Noirs
61 à 56	46 à 35
71 à 65	59 à 20
32 à 25	19 à 32
43 à 37	32 à 43
56 à 49	43 à 56
44 à 37	31 à 41
66 à 60	53 à 66
65 à 60	66 à 53
27 à 21	16 à 1
72 à 66	35 à 22
66 à 60	53 à 66
45 à 38	44 à 33
57 à 50	55 à 45
51 à 53	1 à 60
54 à 65	20 à 72
63 à 69	41 à 63
69 à 7 gagne.	

Autre solution du No 213 trouvée par M. J. P. Cousineau, Ottawa

Blancs	Noirs
45 à 39	46 à 20
61 à 60	53 à 66
32 à 25	19 à 32
27 à 21	16 à 68
28 à 23	17 à 28
21 à 11	20 à 9
57 à 46	68 à 64
71 à 58	59 à 20
63 à 69	41 à 63
69 à 53 gagne	

FINANCE ET COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

MM. Meredith & O'Brien, rue St Sacrement nous fournissent le rapport suivant, à 12.30 h.

STOCK.	Vend	Ach.	STOCK.	Vend	Ach.
Can. Pac	67¼	68¼	Nationalexd	....	....
D.S.A	5	4	Union	....	....
D.S.A.Pr	17	12	Dominion	....	....
C. Cable Co.	142½	142	Hochelaga	....	....
M. Tel.Co	152	151½	Com.of Man.	....	....
R.& O. N. Co	85	84¾	Int. Coal	....	....
M. St. Ry	155½	155¼	N. Land	....	....
M. Gas Co	167	165½	B.N.America	....	....
Bell Tel	150	148	Wabash	....	....
R. E.Light	130	....	Wabash, Pr.	....	....
M. Cott.Co	132	130	G.T. 1er prf.	....	....
D. Cott. Co.	115	108	N.Cord. Co.	....	....
C.C. Mill Co.	75	....	Merch. Mf.	....	....
Bell Tel. Rts	150	146	M.L.& Mort.	....	....
St. Ry new	151¼	151¼	G.Co of N.A.	....	....
Montreal	225	220	D.4 p.c. stck.	....	....
Ontario	....	108	M.4 p.c. stck.	....	....
Du Peuple	130	....	Int. Coal	....	....
Molson	168½	166½	C.P.L.grt 5s.	....	....
Toronto	256	249	Can. C. 6s	....	....
Marchands	167½	164	C. & St L. 6s.	....	....
Commerce	142	141	M. Cott. 6s	....	....
Hochelaga	127	125	D. Cott. 6s	....	....
J.-Cartier	....	....	Havre	....	....
E.Townships	....	....	C. Cbl. New.	....	....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac.—50 à 68¼.
Com. Cable—100 à 141¾.
Tel. de Montreal—25 à 151¾.
Str. Ry—250 à 154½, 25 à 154¾, 18 à 155, 50 à 154¾ 57 à 155¼.
Str. Ry New—200 à 151, 750 à 151¼, 450 à 151¼, 50 à 151¼, 25 à 151¾.
Telephone Bell.—10 à 148¾.
Rich. & O.—25 à 84¾, 185 à 35, 100 à 85¼.
B. du Commerce—25 à 141¾.
B. Ville-Marie—10 à 70.

Marche Americain à Londres

Fermeture du stock americain a Londres avec l'equivalant a New-York.

	Londres prix.	New-York equivalent
Atchison	7	6¾
Can. Pacific	70	68¼
Com. Cable		
Erie	16¼	16¼
Kan. & Texas	15½	15¼
Louisville & N	57	55¾
Lake Shore	141	137¼
Northern Pac. Pr	20¾	20¼
Ill. Central	97	94¾
Norfolk & W. Pr		
Ont. & Western	18½	17¾
Reading	11¼	21¾
St. Paul ....xd	68	66¾
Union Pacific	14¾	14
Wabash Pr	17¾	16¾
Grand Tronc 1ers		
Grand Tronc 2mes		

Chronique de New-York

Le marché de Londres a monté de ¼ à ⅜ sur le St Paul, sur le L. et N. et sur le N. P. Le N. P. dr. est un peu meilleur.

L'or net dans le trésor se monte à $54,969,305.

La lettre du président va faire baisser le sucre a environ 110.

Lr D. C. F. va probablement baisser, l'emprunt étant manqué, mais il vaudra mieux acheter que vendre. Les officiers du syndicat prétendent que les marchandises en transit étaient sous la loi de la taxe de 90 centins et peuvent être retirés en tout temps a ce taux. L'affaire se terminera probablement a la cour.

Nous croyons que les valeurs de chemins de fer vont baisser légerement.—J. S. Bache et Cie, banquiers de New-York, à M. C. D. Monk, agent de change, de la rue St Sacrement.

Marché de Liverpool

1894.	28 Août. s. d.	s. d.	27 Août. s. d.	s. d.
Fromage	47.00	00.00	47.00	0.00
Blé du printemps	4.07½	4.10	4.08	4.10
Ble roux d'hiver	4.04	4.05½	4.04½	4.05½
Blé de Calif. No1	4.10	4.11	4.10	4.11
Mais	5.02	0.00	5.01½	0.00
Pois	5.04	0.00	5.04	0.00
Porc	71.03	0.00	71.03	0.00
Saindoux	40.00	0.00	39.06	0.00
Bacon	38.06	39.00	38.00	38.06
Suif	24.06	0.00	24.06	0.00

Rapport de Beerbohm

Cargaisons flottantes, blé, ferme ; mais, ignoré.

De passage et d'expédition : blé, ferme mais pas actif ; mais, ferme.

Ble d'Australie : flottant, 24s ; disponible et mais prochain, 24s 6d.

Blé du Chili : flottant, 23s 6d ; disponible et mais prochain, 23s 9d.

Ble de Walla : flottant, 23s ; disponible et mais prochain, 23s 6d.

Le marché français est très tranquille.

Liverpool : blé sur place, tendance vers la baisse ; mais sur place, tranquille ; blé de Cal. étalon No 1, 4s 9½d ; blé de Walla, 4s 6½d ; blé roux d'hiver de l'ouest americain, 4s 4d.

Blé en vue

	18 Août 1894	26 Août 1893
Approvisionnement visible, E.-Unis et Canada	63,905,000	57,289,000
De passage au Royaume-Uni	21,120,000	22,936,000
De passage au continent	10,152,000	10,992,000
Total en vue	95,177,000	91,167,000

Grains visibles à Chicago

	25 août 94	25 août 94	25 août 93
Blé	64,771,000	63,905,000	57,239,000
Mais	3,037,000	3,936,000	5,339,000
Avoine	5,909,060	4,143,000	3,017,000
Orge	263,000	93,000	401,000

MARCHE DE GROS

Grains—Les grains se vendent bien, à cette occasion, et le marché offre assez d'activité. Les prix varient légèrement. L'orge semble plus en demande qu'à l'ordinaire.

Manitoba, No 1 dur, 72 à 73c.
Manitoba, No 2, dur, 69 à 71c.
Mais, droit payé, 58 à 62c.
Pois, par 66 lbs, flot, 69 à 70c.
Avoine, par 34 lbs, nouvelle, 34 à 35c.
Seigle, 52 à 53c.
Orge, 00 à 46c.
Orge de brasserie, 50 à 52c.

Farine de blé—A Montréal, la farine de blé s'est affermie ; elle est en bonne demande et offre de l'activité.

Blé d'hiver, $3.25 à $3.50.
Blé du printemps, $3.25 à $3.50.
Patente du Manitoba, $3.25 à $3.50.
Straight rollers, $3.00.
Extra, $2.50 à $2.60.
Superfine, $2.40.
Farine forte à boulanger, du Manitoba, $3.30 à $3.45.

Farine d'avoine—Ces farines n'ont pas baissé comme on s'y attendait ; l'activité a repris un peu et les cotes sont fermes maintenant.

Granulée, le baril, $4.30 à $4.40.
Roulée, $4.40 à $4.50.
Standard, le baril, $4.00 à $4.10.
Pot barley, le baril, $3.90.
Pois cassés, le baril, $3.40.

Issues—Il y a toujours de l'activité dans cette ligne.

Gros son, $15.00 à $16.00.
Son, $16.00 à $17.00.
Moulée, $20.00 à $22.00.

REGLEMENTS ET COMPENSATIONS

Les règlements et compensations des banques canadiennes donnent les chiffres suivants pour les semaines finissant aux dates souscrites :

	23 août 1894	16 août 1894	24 août 1893
Montréal	$10,634,092	$9,373,868	$9,850,370
Toronto	5,837,514	4,111,512	4,502,714
Halifax	1,165,908	1,298,983	1,202,282
Winnipeg, (5 jours)	634,670	845,289	....
Hamilton	529,501	535,369	652,137
Total	$18,801,685	$16,165,569	$16,208,553

LA SECHERESSE

New-York, 28—La moisson d'une partie de l'Etat a subi de grands dommages dus à la secheresse. Plusieurs comtes n'ont reçu une goutte de pluie depuis le mois de mai. Dans ces comtes le rendement du mais, de l'avoine, des patates et du blé sera le plus pauvre qu'on ait eu depuis longtemps. Les fruits ont subi le même sort et c'est à peine s'il y aura quelques grappes de raisin ou quelques barils de pommes. Il n'y a pas de pâturages pour les bestiaux et les fermiers vont être contraints de leur donner des issues. Dans plusieurs endroits l'approvisionnement d'eau est épuisée.

Dans l'Ohio la sécheresse a été si grande que la rivière Sandusky a baissé au point de faire mourir les poissons par milliers.

Dans le Minnesota et le Dakota du Nord au contraire, il y a abondance de produits et surtout de blé.

Provisions—En général ce marché est tranquille ; il se fait plusieurs petites demandes.

Canadian Short Cut, le quart, $18.50 à $20.00.

Porc Mess de l'Ouest, $18 à 18.50.

Jambon fumé, à la ville, la livre, 10 à 13c.

Bacon, 10 à 12c.

Saindoux mélangé, 7¼ à 7½c.

Saindoux, canadien pur, 8½ à 9c.

Fromage—Le marché au fromage est plus actif cette semaine que par le passé. Les hausses consécutives à Liverpool en ont été la cause. En Angleterre le fromage vaut maintenant 47s. Nous cotons :

Québec, coloré, 10¼ à 10⅜c.
Québec, blanc, 10¼ à 10⅜c.
Ontario, coloré, 10¼ à 10⅜c.
Ontario, blanc, 10¼ à 10⅜c.
Des Townships, 10⅛ à 10¼c.

Utica, 28—Les ventes de fromage suivantes ont eu lieu, hier., au Board of Trade : 58 meules à 9½c ; 3810 meules à 9¾c ; 1440 meules à 9⅞c ; 3798 à 10c ; 40 à 10⅛c. Cent quinze paquets de beurre des crêmeries ont été vendus à 22½ à 23½c. Le marché est plus haut et actif.

Little Falls, 28—Ventes de fromage : 110 meules à 9½c ; 1114 à 9¾c ; 4709 à 10c ; 300 à commission, 230 meules de fromage des fermes à 9½ à 10c. Soixante-dix-huit paquets de beurre des crêmeries ont fait 21 à 22c ; 25 paquets de beurre des fermes, 20 à 22c.

Beurre—Ainsi que nous le prédisions la semaine dernière, le beurre a haussé de ½c sur toute la ligne. Les affaires sont assez actives dans cette ligne. Il est assez difficile aux exportateurs de vendre en Angleterre.

Des crêmeries, premier, 19c.
Des crêmeries, second, 18¼ à 18½c.
Des townships, 16 à 17c.
De l'ouest, 14 à 15½c.

Oeufs—Les prix des oeufs ont baissé ; la cause en est due aux arrivages considérables de la semaine dernière. La demande est bonne néanmoins. Nous cotons les oeufs de choix à 9 à 10c et les seconds, à 7 à 8c.

Miel—Le miel est en bonne demande et se vend 8 à 9c la livre.

Alcalis—Ce marché n'offre pas de changements ; la potasse, première, vaut $4 ; la potasse, seconde, $3.70 ; la perlasse, $6.50 par 100 lbs.

Fruits—Il y avait beaucoup de monde, hier, à la Montreal Fruit Exchange. Prix de ventes : poires, $1.65 à $2.80 ; pêches, 80c à $1 ; raisin, $1.75 à $2.35.

ABATTOIR DE L'EST

Hier, à l'abattoir de l'Est, il y avait 450 boeufs de boucherie, 50 veaux et 300 moutons. Le commerce est tellement mauvais que les mauvaises cotes de la semaine dernière sont devenues encore plus mauvaises. Les boeufs se sont vendus 3¼ à 3¾c ; les vaches, 2½c ; les taureaux, 2c. Les veaux étaient en demande et ont fait $2.50 à $5 chacun. Il n'y avait pas de beaux moutons d'exportation ; une certaine quantité s'est vendue à 3 à 3½c. Les agneaux ont fait $1.50 à $2. Les cochons gras valent 5½c..

LES BESTIAUX ANGLAIS

Liverpool, 28—Les arrivages canadiens et américains sont considérables et la demande est mauvaise. Les prix de la semaine dernière n'ont pas changé.

Boeufs, plus beaux, 10½c.
Bons à choisis, 10c.
Pauvres à moyens, 9c.
Taureaux, 6½ à 8c.
Moutons, meilleurs, 11c.
Seconds, 9 à 10c.
Inférieurs, 6½ à 8c.

LONGUEUIL

Lots à Batir

Le terrain le mieux situé de Longueuil avoisinant la gare du chemin de fer. Eau dans les rues. Eglises et Ecoles, Couvents et Collèges

— PASSAGE —

Bateau traversier.............. 2½ cts
Chemin de fer.................. 5 cts

VOYEZ CES PRIX

Lots 53 x 106, $200.—$10 comptant, $5 par mois.

Lots 74 x 106—$275, mêmes conditions.

Lots 53 x 200, deux fronts — $300, mêmes conditions.

Un escompte de trente pour cent pour argent comptant

PROFITEZ DE CETTE OCCASION

Excursions gratuites tous les jours avec nos agents qui sont toujours à montrer les terrains.

PARENT FRERES,
97 rue St Jacques,
251—4 Bâtisse Banque du Peuple.

Approvisionnements Quotidiens

— DES —

Meilleurs Melons Muscadés

A mesure qu'ils mûrissent et tombent des vignes ils sont cueillis et envoyés à notre magasin chaque jour. Ils sont tous par conséquent dans la meilleure condition.

Nous donnons une attention spéciale aux commandes d'expédition, nous faisons un choix soigneux de Melons convenables à cette fin.

FRASER, VIGER & CIE.

Reçus ce matin

Beau Céleri frais, assortiment de choix, Tomates fraiches, etc., etc.

FRASER, VIGER & CIE.

Donnez vos commandes aujourd'hui pour le bord du lac

Les livraisons seront faites demain.

FRASER, VIGER & CIE.

Nous avons reçu les

BONS CIGARES SUIVANTS DE LA HAVANE

	Prix le 100
Partagas	
Bouquets Superfinos, 1-20me	$18 00
La Rosa de Santiago	
Petit Duc, 1-20me	16 00
Especiales, 1-20me	20 00
Manuel Garcia (Alonso)	
Rothschilds, 1-20me	16 00
Bouquets, 1-20me	14 00
Petit Bouquets, 1-20me	10 50
Petit Ducs, 1-20me	13 00
La Africana	
Perfectos, 1-20me	20 00
Antonio Murias	
Reina Victoria, 1-20me	20 00
Flor de Torres	
Reina Victoria Selecta, 1-10me	10 00
La Corona	
Exceptionales, 1-40me	23 00
Especiales de F. V. & Co., 1-40me	15 00
La Carolina	
Perfectos, 1-20me	18 00
Senoritas, 1-20me	13 00
Flor Del Fumar	
Conchas Finas, 1-20me	11 00
Villar Y. Villar	
Favoritos, 1-20me	18 00
Bouquets, 1-20me	20 00
Perfectos, 1-40me	23 00
Henry Clay	
Sensitivas, 1-40me	13 00
Diaz Y. Garcia	
Reina Victoria Elegante	10 00
CIGARES DE MANILLE	
La Hamaca	
Conchas Especiales, 1-20me	7 00
Perfectos, 1-40me	12 00
Etc., etc., etc.	

FRASER, VIGER & CIE

IMPORTATEURS

207, 209 et 211 Rue St-Jacques

250—1

CONSEIL CENTRAL DES METIERS ET DU TRAVAIL

Neuvième Pique-Nique Annuel

Célébration de la Fête du Travail au terrain de l'exposition, LUNDI, 3 SEPTEMBRE 1894.

Orchestre de première classe pour la danse.

Le programme des jeux suivants sera observé durant l'après-midi :

1—Lancer le poids, ouvert, 16 lbs.... 3 prix
2—Lancer le poids de 56 lbs........ 3 prix
3—Course hop-step and leaf, ouverte 3 prix
4—Course d'un quart de mille, ouverte 3 prix
5—Course de 75 verges pour petits garçons chaussés........ 5 prix
6—Course d'un quart de mille ouverte aux membres de l'organisation du Travail........ 4 prix
7—Course de 75 verges, filles de 12 ans et au-dessous........ 5 prix
8—Course de 100 verges ouverte..... 3 prix
9—Course d'un mille ouverte........ 3 prix
10—Course brouette humaine, 75 vgs.. 4 prix
11—Course d'un demi-mille ouverte aux membres de l'organisation du Travail........ 4 prix
12—Course de 75 verges, jeunes dames —course aux oeufs........ 5 prix
13—Sault au bâton, ouvert........ 3 prix
14—Course de 75 verges ouverte aux femmes des membres de l'organisation du Travail........ 5 prix
15—Course de 100 verges—course de jeunes dames........ 5 prix
16—Course de 120 verges—course à obstacle........ 3 prix
17—Course de 100 verges, trois jambes 4 prix
18—Course de 100 verges—course du comité.

Grande partie de Crosse, le NATIONAL vs WHITE STARS

Pour treize médailles en or et en argent.

Entrées aux Nos 1, 2, 3, 4, 8, 9, 10, 13, 16, 17, 25 cents.—6 et 11 devront donner des certificats comme membres de leurs organisations respectives.—Les Nos 5, 7, 12, 14, 15, gratis.

Les prix d'entrée et les certificats devront accompagner chaque entrée et devront être remis à M. P. J. Ryan, président du comité des jeux, boite 433. 251—2

CONVOCATION EXTRAORDINAIRE—Tous les messieurs-chantres de toutes les églises catholiques de la ville sont priés de se réunir, vendredi soir, le 31 août courant, à 7½ heures p.m., en la salle d'exercices du choeur de chant de St Jacques, rue Ste Catherine, pour affaire urgente et nationale.
251-1 M. J. E. DROLET, Maître de Chapelle.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des actionnaires de la Compagnie de Chemin de Fer Ottawa et Gatineau aura lieu a son bureau, à Montreal, No 162 rue St Jacques, **Mercredi, le Cinquieme jour de Septembre prochain 1894,** a trois heures p. m., conformement à sa charte, dans le but d'élire un Bureau de Directeurs pour l'annee courante, et transiger telles autres affaires qui pourront être soumises à la dite assemblée.

HERBERT LASSEY MALTBY, Sec.-Tresorier.
Montréal, 20 août 1894. 23,28,4

PAR MARCOTTE FRERES

Vente au Commerce

A NOS SALLES, 69 RUE ST JACQUES

MERCREDI, 29 COURANT

A DIX HEURES

Un Fonds de Banqueroute de la campagne évalué à $2500

— COMPRENANT —

Indiennes, Cotons, Toile, Etoffes à robes, Tweeds, Serges, Bretelles, Chemises, Sous-Vêtements, Bas, Gants, Laine, Fil, etc., etc.

Epiceries assorties, Conserves en boites, Epices, Savons, etc.

Une grande quantité de Ferronneries, Canifs, Coutellerie de table, Clous, Vis, Outils, etc., etc.

Chaussures assorties pour Hommes, Femmes et Enfants.

— AINSI QUE —

Beaucoup d'autres Consignations

Absolument sans réserve et en lots pour le commerce.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
249—3

Lots à Bâtir à Bon Marché

Conditions Faciles

RUE ST-LAURENT - -

25 pieds par 84, à une ruelle, $35.00 comptant, et 72 paiements de $4.75 par mois sans intérêt.

RUE CLARK - -

25 pieds par 84, à une ruelle, $31.00 comptant et 72 paiements de $3.40 par mois, sans intérêt,

RUE CLARK - -

25 pieds par 84, à une ruelle, $34.00 comptant et 72 paiements de $4.45 par mois, sans intérêt,

RUE DUROCHER - -

75 par 100, $35 comptant et 72 paiements de $5.80 par mois sans intérêt.

The Montreal Freehold Co

(LIMITEE)

162 rue St Jacques. Chambre 3.

249—ms

Ouverture

— DES —

Classes

OCCASION UNIQUE

Les parents qui ont des enfants, garçons ou filles, à envoyer aux Ecoles, devraient profiter des immenses avantages que nous leur offrons actuellement.

Les deux Stocks de Banqueroute de COTÉ & LAFLECHE et de O. CHAYER, que nous venons d'acheter à moins de 50 cts dans la piastre nous permettent d'offrir tout ce qu'il faut pour habiller les élèves à moins que la moitié des prix courants.

Tweeds, Draps pour Costumes des différents Collèges.

Cachemires pour Costumes de jeunes filles, effets de literie et de lingerie, etc,

Tout est Vendu à 50 cts dans la Piastre

C'est une occasion exceptionnelle. Nous invitons également les Economes des Collèges et des Pensionnats à en profiter.

Dupuis Frères

251—5

Aux Spéculateurs

A VENDRE

2000 Lots à Batir au Parc Laval

(SAULT AU RECOLLET)

400 Lots à Montréal-Sud

550 Lots dans la Ville de Longueuil

100 Lots dans le Quartier Hochelaga

Sur les rues Ste Catherine, Ontario et Sherbrooke.

POUR CAUSE DE SANTE.

Nous sommes prêts à vendre à réel sacrifice les différentes subdivisions que nous avons.

Cette annonce n'est pas pour attirer l'attention seulement, mais une offre de bonne foi, et toute personne désirant faire de l'argent n'a qu'à nous interviewer à ce sujet.

PARENT FRERES,
97 Rue St-Jacques,
251-4 Banque du Peuple, Bureaux 42 à 45.

L'Essence de Vie du Prof. Hubert

Guérit permanemment le déclin prématuré, le manque de virilité, la débilité nerveuse, les erreurs de jeunesse. Envoyez chercher les traités—GRATIS.

HUBERT CO, BOITE B.P. MONTREAL

130—jno

PAR FRASER FRERES

IMMEUBLES A L'ENCAN

Nous avons reçu instructions de vendre à l'encan public (pour clore une succession) la maison Nos 359 à 363 rue Jacques-Cartier. Vente à nos salles, 320 rue St Jacques,

MERCREDI MATIN, LE 29 AOUT

La propriété contenant sept logements et écuries en arrière. Loyer $420 par année. Grandeur du lot 50 x 74½ pieds. Conditions libérales.

Vente à ONZE heures a.m.

FRASER FRERES, Encanteurs.
247—5

AVIS DE FAILLITE — Vente importante — Dans l'affaire de DOUGALL et LAWTON, de Montreal, faillis.

Les soussignés vendront par encan public à l'entrepôt, No 452 St-Paul, Montreal, MERCREDI, LE 29 AOUT 1894, à ONZE HEURES, l'actif suivant de la succession à tant dans la piastre, savoir : Le stock de marchandises dans l'entrepôt No 452 rue St-Paul, consistant en lampes, en fixtures de lampes, marchandises de fantaisie et verrerie se montant :

Lot No 1, d'apres l'inventaire, à	$1,907.98
Lot No 2, fixtures de bureau et de magasin et coffre-fort, a	250
Lot No 3, marchandises en entrepôt chez AUSTIN et HUOT	110.21
Lot No 4, marchandises en entrepôt chez Trotter Frere	46.30
	$2,374.49

L'inventaire et tous les détails peuvent être obtenues au bureau du curateur. Conditions, argent comptant.

Bureau de DENOON et FAIR, Temple Building.

JOSEPH R. FAIR, Curateur.
FRASER FRERES, Encanteurs.
243—18,21,23,25,27,28

Magnifiques Meubles de Ménage, Jolis Miroirs de Cheminée, Candélabres en cuivre.

—VENTE A LA RESIDENCE—

No 2790, Rue Sainte Catherine

Juste à l'ouest de la rue du Fort

JEUDI MATIN, 30 AOUT

— COMPRENANT EN PARTIE —

Beaux miroirs de cheminée g. a., miroirs sur pied, tapis Axminster, ameublements de salon en peluche, table de centre en ébène, magnifique étagère en bois de rose, rideaux, ornements, peintures à l'huile, armoire en noyer dessus en marbre, table a diner a rallonge, chaises de salle a manger en noyer et recouvertes en cuir, canapé, porcelaine, verrerie et services a diner, patère en noyer dessus en marbre, tapis d'escalier en Bruxelles, prélart, candélabres en cuivre, ameublements de chambre à coucher en noyer dessus en marbre, matelas en crin, sommiers élastiques, services de chambre, 4 fauteuils en cuir, 8 causeuses, casiers à livre, range de cuisine "Eward", glacière, ustensiles de cuisine, etc.

Vente à DIX heures.

FRASER FRERES, Encanteurs.
249—4

GRANDE VENTE REGULIERE A L'ENCAN de meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, neufs et d'occasion et effets de ménage, glacières, poêles, ranges, tapis, etc., etc., à notre salle de vente No. 320 rue St-Jacques, vendredi, le 31 août à 10 a. m. Emmagasinage certain. Avances au comptant sur consignation. Bel assortiment de pianos, ameublement de salon, coffres-forts, etc., en mains pour vente privée.
25,28,30 FRASER FRERES, Encanteurs.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Grande Vente Importante A L'ENCAN

De deux Fonds de Banqueroute de beaux meubles de ménage, les meilleurs tapis de Bruxelles, Moquette, Velours et Tapestry, prélarts et linoléums anglais, rideaux en dentelle, portières, etc. ; aussi fixtures de magasins et de bureaux.

Dans l'affaire de W. R. FEE & Co, marchands de meubles, et de G. T. R. SILK & CO, marchands de tapis et prélarts, 357 et 359 rue Saint-Jacques.

Les soussignés ont reçu instructions de vendre sans réserve,

Mardi et Mercredi, les 28 et 29 Août

à l'adresse ci-dessus, où l'on trouvera tous les articles nécessaires pour meubler complètement une maison du haut en bas,

—COMPRENANT—

en partie : Ameublements de salon magnifiquement rembourrés, couvertures en peluche de soie, ameublements avec dossiers en fil de fer, en brocatelle de soie, etc., ameublements de salon en tapestry, couvertures en peluche, en crin et autres, chaises de réception, fauteuils et chaises dépareillées avec dossiers en fil de fer, le tout fini d'une manière artistique et dans les derniers goûts. Chaises en rotin et en osier, sofas, chaises d'invalide et écrans japonais, horloges en marbre, statues en bronze, etc., ameublements de chambre à coucher, en acajou, érable blanc, cerisier naturel, carrés de chêne, noyer et bois dur, tous les derniers patrons et très bien finis, couchettes en cuivre et en fer, matelas en crin et en laine, lits de sangle, meubles de bibliothèque en chêne ou noyer, cabinets, pupitres et armoires à livres, meubles de grande salle à manger en chêne et noyer massifs, comprenant tables à rallonge, armoires et chaises de salle à manger, patères, bancs et chaises pour passage.

— AUSSI —

Tapis de Bruxelles, velours, Axminster, tapestry et Ingrain, à la verge ou en tapis confectionnés et carpettes de différentes grandeurs. Prélarts anglais et linoléums, de une à quatre verges de largeur, 200 paires de portières. Un lot considérable de rideaux en dentelle, tapis de table, etc.

Vente chaque jour à 2 heures.

RAE et DONNELLY, Encanteurs.

Marchandises en vue tout le jour, samedi, et jusqu'à l'heure de la vente.

Cette vente mérite une attention particulière de la part des personnes qui ont besoin de meubles, car tout est en très bon ordre.

Nous avons des hommes pour empaqueter et expédier partout. 251—1

LE GRAND TRONC

Excursions aux Places d'Eau

Portland et retour	$ 6.00
St-Jean, N.-B., et retour, via Québec ou via Portand et retour par steamer	7.50
St-Andrews, N.-B., et retour, via Portland et retour par steamer	7.50
Halifax et retour, via Québec	10.00

Billets bons pour aller le 30 Août au 3 Septembre inclusivement, et bons pour revenir jusqu'au 20 Septembre 1894. Les billets pour St Jean ou Halifax seront bons pour arrêter à Québec et à l'est de Québec.

EXCURSION A BON MARCHE

— A —

Ottawa et retour $2.25

Bons pour aller par le train de 7 hrs p.m. et special à 11.30 hrs p.m. le 1er Septembre. Bons pour revenir jusqu'au 4 Septembre 1894.

Prix Réduits pour les Expositions

A SHERBROOKE ET RETOUR

Les 3, 5 et 7 Septembre..............$3.35
Les 4 et 6 Septembre..................... 2.25

Bons pour revenir jusqu'au 10 Sept. 1894.

A TORONTO ET RETOUR

Les 9, 11, 12, 13 et 14 Septembre $10.00
Les 8 et 10 Septembre..................... 7.00

Bons pour revenir jusqu'au 17 Sept. 1894.

Pour billets et réserve des lits dans les chars dortoirs ou des sièges dans les chars-parloirs, se présenter au bureau des billets de la ville, 143 rue St Jacques, ou à la gare Bonaventure.

EMPLOI DEMANDE

POSITION DEMANDEE — Deux dames diplômées pour Ecole Modèle en Français et Anglais, sachant la musique et toucher l'orgue, demande place. Adresse: B.M. Poste Restante, St Hyacinthe. 249—15

UN COMPTABLE possédant quelques milliers de piastres demande un associé dans les affaires. S'adresser a "Comptable" bureau de LA PRESSE. 250—3

LE BUREAU DU TRAVAIL de LA PRESSE est ouvert de neuf heures du matin à une heure de l'après-midi, inclusivement.

LES PATRONS désirant des employes peuvent s'adresser au Bureau du Travail de LA PRESSE, No 71a rue St Jacques. Il y trouvera:

Apprentis boulanger, 1; typographe, 3; relieur, 3; machiniste, 2; confiseur, 6; cuisinier, 1; tailleur de cuir, 1; couturier, 1; boucher, 1; fourreur, 1; bijoutier, 3; barbier, 3; patissier, 1; horloger, 1; plombier, 1; argenteur, 1.
4 aides-garde-magasin.
20 assistants-teneurs de livres.
1 aide-forgeron.
10 agents.
1 aide-charpentier.
1 arpenteur.
1 aide-poseur d'appareils de chauffage et d'éclairage.
1 aide-jardinier.
5 boulangers.
2 barbiers.
4 bouchers.
2 boureurs.
1 briquetier.
15 cochers
4 calssieres.
9 clavigraphistes (femmes et homme).
4 charpentiers-menuisiers.
8 charretiers.
15 chauffeurs.
27 collecteurs.
8 conducteurs d'ascenseur.
8 copistes.
1 coupeur de hardes.
5 cuisiniers.
4 comptables.
2 couturiers.
Commis: mercerie, 5; épicerie 30; hôtel, 11; bureau, 16; tabac, 2; nouveauté, 8; quincaillerie, 6; passementrie, 1; expéditeur, 2; chaussures, 5; hardes faites, 3; plombier, 1; grain, 1; cuir 1; charbon et bois, 1; confiseur, 1; jouets, 1; restaurant, 1; voyageur, 6; huile et peinture, 1; médecines patentées, 1.
5 coupes maries desirent se placer dans une maison privee ou dans un restaurant.
8 cordonniers.
1 contremaitre de terrassier.
2 couturières dans les hardes d'homme.
1 charcutier.
1 chapelier.
1 dessinateur.
2 domestiques.
1 décapeur pour une scierie.
Drivers: divers, 31; epicerie, 7; pain, 4; boucherie, 2; buanderie, 3; biscuits, 1; grains et foin, 1.
1 emboutilleur.
4 femmes pour faire les bureaux.
8 filles comms.
4 femmes de journée.
4 forgerons.
4 fermiers.
2 filles desirant du travail dans une manufacture.
2 ferblantiers.
1 fille de chambre.
1 fille de table.
1 faiseur de pelouse.
9 garçons de restaurants.
23 gardes-magasins (storemen).
29 gardiens.
19 garçons à tout faire.
5 garçons de bureau.
3 gardes-malades.
1 gouvernante.
17 hommes de cour.
73 hommes à tout faire.
4 instituteurs.
1 institutrice pour école modèle, élementaire, ou famille privée.
2 institutrices.
1 lithographe-pressier.
2 machinistes.
8 mecaniciens.
4 modistes.
3 meubiers.
1 millwright.
2 menuisiers.
2 ouvriers pour les scieries.
10 pointeurs (time-keeper).
13 peintres.
2 plombiers.
2 polisseurs de meubles.
1 polisseur de vers.
1 pointre de statues.
1 pressier.
2 poseurs d'appareils de chauffage et d'éclairage.
1 paqueteur de chaussures.
2 paqueteurs de cigares.
2 polisseurs et bossetiers dans le cuivre.
1 repasseuse.
1 reliеur.
1 sellier.
5 sténographes.
6 tailleurs de hardes.
7 teneurs de livres.
16 terrassiers.
1 traducteur et correspondant.
5 typographes.
1 voiturier.

On trouvera l'annonce pour les personnes à qui nous avons trouvé du travail sur la dernière page du journal.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une jeune fille dans une famille de deux. Pas de lavage. 28 rue Mackay. 250—3

ON DEMANDE une modiste de chapeaux de première classe, parlant les deux langues. S'adresser 3490 Notre-Dame. 250—6

ON A BESOIN de trois institutrices diplômées a St Jovite. S'adresser à P. A. Barrette. Sec.-Trés. 248—6

ON DEMANDE des organisateurs pour un ordre fraternel non secret, sur le meilleur pied qui existe, fait nouveau et extra ordinaire, on ne paie pas de prix d'entrée, taux les plus bas et prêts faits aux membres. Salaire élevé à des hommes expérimentés. Garantie de gain. S'adresser à Protective Benefit association, 84 Temple Building, Montréal. 247—6

ON DEMANDE une servante générale. Elle devra être bonne cuisiniere. S'adresser avec référence au No 136 rue Mansfield. 251—3

ON DEMANDE un jeune homme parlant anglais et français pour faire fonctionner un "Phonographe". S'adresser au Musee Eden, 295 rue St Laurent. 250—3

ON DEMANDE une bonne servante générale, bon gages et passage des tramways payés; pas de lavage. Se présenter mardi soir ou n'importe quelle heure après cette date au No 4134 rue Dorchester. 250-3

ON DEMANDE une bonne d'enfants au No 1 rue Cherrier. 250—3

ON DEMANDE un bon compagnon couturier, emploi permanent, bon salaire. S'adresser à J. B. Larue, No 1493 rue Notre-Dame. 250—3

ON DEMANDE une servante générale au No 745 rue Sherbrooke. 250—3

ON DEMANDE une bonne servante générale dans une famille de trois personnes, logement de cinq pieces, 384 St Hubert. 250-3

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE des élèves pour le français et l'anglais le jour et le soir, ainsi que la musique. S'adresser au No 1962 rue Ste Catherine. 251—2

ON A BESOIN de bonnes assembleuses dans une manufacture de corsets. S'adresser de suite au No 211 rue St Laurent. 251—3

ON DEMANDE une servante générale au No 1951 rue St Denis. 249—6

ON DEMANDE une servante generale pour 2 personnes, au No 351 Dorchester. S'adresser entre 9 hrs à 2 hrs p.m. 249—3

ON DEMANDE une jeune fille pour ouvrage general du menage, bon chez soi. S'adresser au No 14 rue MacKay. 251—3

ON DEMANDE un bon homme fiable, parlant français et anglais, avec quelque experience dans le commerce d'huitres; il devra connaitre la ville et donner garantie si on l'exige. S'adresser apres 6 hrs p.m. 73 Côte du Beaver Hall. 251—3

ON DEMANDE une servante pour une famille de deux personnes. S'adresser au No 1898 rue Ste Catherine, lundi le 27 courant. 249—3

ON DEMANDE un associe pour un magasin de portraits bien établi, un artiste de preference. S'adresser "Artiste," bureau de LA PRESSE. 249—3

ON DEMANDE une servante générale avec references. Se presenter au No 102 rue Ste Famille. 248—6

AGENTS d'assurance demandés, s'adresser a A. T. Chalifoux, surintendant du Sun Life, 1766 rue Notre-Dame, heures de bureau, de 10 a.m. a 12.30 p.m. 235—jno

LOGEMENT DEMANDE — On demande un logement de 5 a 6 appartements, quartier St Denis sera préfere. Adressez L. bureau de LA PRESSE. 249—3

MAISONS A LOUER

A LOUER—Lot vacant mesurant 70 x 80 avec ruelle situe rue Ontario, entre Shaw et Delorimier. E. R. Gareau (1586) rue Notre-Dame, vis-à-vis le Palais de Justice. 248—6

A LOUER — Beau cottage moderne, rue Cherrier No 37, à bon marche pour l'hiver. S'adresser au No 35 avenue du Parc. 247—12

A LOUER Ces bureaux si confortables et situés dans une localite si centrale, No 32 rue St-Gabriel. Ils seront repares et amenages au gre des locataires, ou toute la maison sera louee pour un commerce ou toute autre fin analogue. S'adresser G. S. Brush, 34 rue King. 156—jno

A LOUER—Epicerie et boucherie, situées dans une bonne localité: conditions faciles. S'adresser No 241 rue St Paul. 250—6

A LOUER—Une grande salle pouvant servir pour y tenir une ecole ou des assemblees aussi plusieurs bureaux meubles situés au No 1521 rue Notre-Dame. Aussi un soubassement 25 pieds par 70 situe au No 1517 rue Notre-Dame, aussi une salle 24 x 85 situés au No 1523a rue Ste Catherine, aussi 2 boutiques 30 x 36 situées au No 173 rue Jacques-Cartier. Pour toute autre information, s'adresser No 1521 Notre-Dame ou No 377 Mont-Royal ave. 249—6

MAISON à louer, No 226 rue Sherbrooke, très belle localite, les murs frais teints. Loyer $15, les planchers lavés. 249—6

MAGASIN et etage (flat) à louer, No 375 rue St Jacques, séparément ou ensemble, loyer bas. S'adresser à W. Walker, 121 rue St François Xavier. 249—6

CHAMBRES A LOUER

A LOUER—Chambres avec pension pour un couple marié ou deux jeunes gens, au No 7 rue des Allemands. 250—6

A LOUER — Une grande chambre double meublée avec pension. S'adresser 338 St Denis. 250—3

A LOUER—Jolie chambre avec comfort du chez soi (pas d'enfants), près de l'Université. No 149 St Denis. 250—6

CHAMBRES A LOUER—Chambres avec ou sans pension a louer au No 142 Rue St-Denis. 241—15

CHAMBRES A LOUER — A louer pour monsieur ou couple marie, belles chambres meublees ou non, sur etage du bain, dans une famille privee, pas d'enfants, belle localite, prix modere. 836 rue Amherst. 251—6

A LOUER—Chambre de devant bien meublée sur l'étage du bain, gaz et eau chaude. 41 rue Cadieux. 251—2

MAGNIFIQUES chambres double et simples, avec toutes les améliorations modernes. Maison chauffee a l'eau chaude, bain, eau chaude et gaz. 383 Dorchester. 251—3

ON TROUVERA une ou deux chambres, meublées ou non, pour un jeune couple sans enfants. S'adresser 1975 St Urbain. 251-3

ON TROUVERA une chambre à coucher, avec salon, avec ou sans pension: aussi pension de table. S'adresser No 111a rue Dorchester. 251—3

A VENDRE

AVENDRE—Pour cause de santé, epicerie licenciee avec nombreuse clientele, aussi cheval et voiture. S'adresser par lettre à V. P., bureau de LA PRESSE. 251—6

A VENDRE—Une épicerie ayant un petit stock vendra a sacrifice. S'adresser No 165 rue Visitation. 251—1

A VENDRE—un beau perroquet parlant passablement, bon marché. S'adresser 691 St Laurent. 251—3

A VENDRE—Un engin de 10 forces, bon marché. S'adresser 40 Place Jacques-Cartier. 245—jno

A VENDRE—Une magnifique terre de 40 arpents sur 3 de largeur, situee tout près de l'eglise de St Salpice, ainsi que deux maisons, granges, avec tout le roulant complet, aussi une terre a bois de 30 arpents sur 3 arpents de large, aussi une sucrerie de 1,500 erables. Pour toutes informations, s'adresser Pierre Giguere, No 238½ rue Visitation. 250-6

A VENDRE, par millions, rognures de bois seches au four pour allumer le poele, etc., $2; erable coupee $2.50; epinette rouge en blocs $1.75; blocs de moulins $1.50 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid & Cie, coin des rues St-Jacques et Guy. 149—jno

A VENDRE—Recettes modernes, pour fabriquer soi-même, sans appareils, vins canadien, anglais, français, boissons et liqueurs diverses. Profits considerables. S'adresser Recettes, 1078 rue St-Denis, Montreal. 248—6

A VENDRE—Un sofa et chaises en acajou, bibliotheque en noyer, garderobe, armoire, set de chambre à coucher, sommier, matelas, canape, porte-chapeau, en parfait ordre, au No 279 St Denis. 249—6

A VENDRE

A VENDRE—2 petites épiceries au centre, vendront au prix du gros. Aussi 3 bons magasins de sucreries et cigares, petit lover, place d'affaires, prix $200 à $350. S'adresser Laferriere & Castelli, 1572 Notre-Dame, en face Palais de Justice. 250—3

A VENDRE — Chance extraordinaire, un hotel rue Notre-Dame Est, vend en moyenne $80 à $125 par semaine, vendra avec 14 appartements meubles pour $1,200. S'adresser Laferriere et Castelli, 15 2 Notre-Dame. 250—3

A VENDRE—Bon petit restaurant licencié rue Ste Catherine, vendra a sacrifice, cause de sante. Prix $1,000. S'adresser Laferriere et Castelli, 1572 Notre-Dame, en face du Palais Justice. 250—3

A VENDRE — Toutes personnes desirant acheter un hotel, restaurant licencié, epiceries, magasins de fruits, cigares, imprimerie, propriétes, etc., devront s'adresser immédiatement a Laferriere et Castelli, 15 2 Notre-Dame, en face Palais de Justice. Acheteurs, nous nous occupons specialement de cette ligne depuis 5 ans, nous sommes a meme de donner satisfaction a tous. Argent a prêter. 250—3

A VENDRE—Une terre de 25 arpents sur 3 appartenant a Anselme Rouette, St Flore, premier rang Ste Catherine, a dix arpents des moulins a scie et a farine, maison bien batie ainsi que les batiments, pres de la rivière Shawenagan. Adresse: Anselme Rouette, St Flore, Qué.

A VENDRE—L'*Opinion Publique*, depuis 1872 a 1893, en ordre parfait. Prix, 200. S'adresser No 70a rue Fullum. 250—7

A VENDRE—3 Fox Terrier de première classe, très bien marqués, âgés de 2 mois. S'adresser No 45 rue Seaton. 249—3

A VENDRE—Magasin de tabac et bonbons avec une clientele de 200 journaux par jour. Chance rare. Cause de maladie. S'adresser 114 Desery. 249—3

A VENDRE — Un restaurant licencié de premiere classe doit être vendu sans delai, de bonnes raisons seront connees. S'adresser 439 rue St Paul. 246—6

A VENDRE—Le moulin à farine situé à St Roch l'Achigan. Titres clairs. Temps pour payer. S'adresser a E. G. Laverdure, Ottawa, Ont. 140—jno

A VENDRE—Magasin de tabac et bonbons rue Ste Catherine, bonne place et chance rare. S'adresser S. C., bureau de LA PRESSE. 234—jno

A VENDRE—Magnifique résidence avec emplacement, situe a St Jerôme, dans le centre de la ville. S'adresser a Ed. Rhault, N.P., 1586 rue Notre-Dame. 251—3

MENAGE A VENDRE à très bas prix, pour cause de maladie. Adresser a M. Amable Archambault, notaire, 1608 rue Notre-Dame. 251—6

BOIS SEC POUR ALLUMER le POELE.
Gros voyage..... $2.00
Rognures..... 31.50
HENDERSON FRERES, 344 Williams. Tel. 2211
11—jno

PERDU

PERDU — Lundi, un portemonnaie, cuir rouge, contenant une certaine somme d'argent. Récompense promise au No 163 rue Bréboeuf. 251—1

PERDU—Mercredi, sur le chemin de Bord à Plouffe à la Côte des Neiges, un fusil à deux coups, calibre 12. Récompense libérale sera donnee en retour. Paul Goyer, Côte des Neiges. 248—6

TROUVE

TROUVÉ—Un cahier de notes contenant une liste de prix et signé au nom de P. Marsan. Le propriétaire pourra le reclamer au bureau de LA PRESSE en payant les frais d'annonce. 248—jno

DIVERS

AVIS—Les personnes qui désirent vendre leur fonds de commerce, tel que hôtel, restaurant, magasin de cigares, epiceries, etc, devront s'adresser immédiatement a Laferriere et Castelli, 1572 Notre-Dame, en face du Palais Justice. 250—3

DISPARU—2 enfants, un habillé de gris et l'autre habillé de noir et gris, âgés de 11 et 13 ans. Le premier demeure au No 1153 rue Ontario et le second sur la rue Panet. Prière d'en donner des nouvelles au numéro ci-haut. 251—1

ON DEMANDE un associé avec un capital de $700 à $800, pour un commerce de manufacture. S'adresser A. Ratelle, 44 Dominion Ave. entre 6½ et 8 hrs p.m. 249—6

ON TROUVERA pension de première classe avec chambres, aussi pension de table, au No 75a Ste Elizabeth, pres Dorchester. Pas d'enfant. 249—3

ON DEMANDE une maison dans le centre de la ville contenant 6 ou 7 appartements avec une cave pour le 1er octobre. S'adresser 321 Montana. 251—1

PENSION et chambres, garde-malade pour dames, strictement privé. S'adresser par lettre a B. LA PRESSE. 247—5

PENSION—Madame A. Lefrançois, garde-malade pour dames. Pension confortable et les soins des meilleurs medecins; strictement privée. Conditions faciles. No 78 rue St Dominique. 250—15

PENSION DEMANDEE par un Monsieur, une dame et leur fils, 17 ans. Trois chambres requises, seront meublees par pensionnaires. S'adresser par lettre donnant les conditions à "Pension" bureau de ce journal. 249—3



Yeux artificiels pour les humains, animaux, oiseaux, Poissons, Etc.
Hearn & Harrison
1640-2 Rue Notre-Dame
20—jno

LE CIGARE "L'ARTISAN"
— A 5 Cts —
Est vendu par M. ALPHONSE BRAZEAU, 47 rue Saint-Laurent, et M. CHS. CRATTON, 18 Place Jacques-Cartier. 241—jno

AVIS—Je ne serai responsable d'aucune dette contractee en mon nom sans un ecrit signé de ma main, Avila Truteau. 250—3

Dupuis Frères

NOUS AVONS ACHETE LES DEUX

STOCKS : DE : BANQUEROUTE

— SUIVANTS : —

COTE & LAFLECHE, de la rue St-Laurent
O. CHAYER, de la rue Notre-Dame

Ces deux Fonds de Banqueronte nous ont été vendus pour moins de 50c dans la piastre et seront

DETAILLES A MOITIE PRIX

ET MEME A DES PRIX ENCORE PLUS BAS

Nous les offrons à des prix si minimes avec l'assurance que de pareils avantages n'ont pas été offerts au public depuis des années.
Si vous voulez acheter des marchandises de première qualité, des marchandises nouvelles, fraiches et bien conservées, tout en économisant la moitié de votre argent, allez directement chez

Dupuis Frères

250—3

MONTRES

Nous faisons une spécialité des montres a mouvements compliqués, Chronometres, chronographes, montres a répitition, etc.

Les amateurs de belles montres sont invites de venir inspecter notre assortiment.

HENRY BIRKS & SONS
Rue Ste-Catherine et Carré Phillips, Montreal.
No 3—1mM

MME Vve DESMARAIS & LACROIX, fils, soignent toujours, comme par le passé, au No 1293 rue Mignonne, coin de la rue Sainte-Elizabeth, Montréal. On a aussi toujours en mains la merveilleuse préparation pour faire tomber les poils follets de la figure des dames. Prix $1.75 la bouteille. 45-A-ujs

La Société des Arts
DU CANADA
1866 Rue Notre-Dame, Montréal

Prochaine Distribution
DE TABLEAUX
MERCREDI, 29 AOUT 1894

PRIX DU BILLET, 25c
249—1 m s—jno

EXPOSITION

PROVINCIALE
QUEBEC

Sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur Général

SEPTEMBRE 10 AU 15

1894

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

AMUSEMENTS DIVERS

Pour liste des prix et toute information, s'adresser à
R. CAMPBELL,
SECRETAIRE.
Compagnie d'exposition de Quebec
BUREAUX:
Batisses du Parlement, Quebec. 232—jno

MAISONS et COTTAGES | Dans l'ouest de la ville et la Côte St Antoine, à $4,500, $5,000 $5,500, $6,000 et jusqu'a $20,000. Seulement un quart comptant requis.
A. G. ROSS & CIE.
Standard Building,
157 rue St-Jacques
P. S.—Argent à prêter sur premiere hypothèque.
57—jno A. G. ROSS & CIE.

Seulement que 25 cts la Bouteille

Le QUEEN'S HAIR RELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitive, arrête la chûte des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens.
53—jno

CE MAGASIN est le favori des classes et des masses, à cause de notre manière de les servir.

PRIX CONVENABLES A TOUTES LES BOURSES

Pour toutes les marchandises que nous vendons en n'importe quel temps; surtout à la mi-été, quand les prix ont été réduits plus bas que jamais. Vous trouverez à notre magasin tout ce qu'il faut en fait d'articles de menage. Argent comptant ou a credit pour toutes les marchandises aux mêmes prix de bon marche.
Que les temps soient durs ou non, que nos clients soient riches ou pauvres, les mêmes conditions faciles de paiement prévaudront.

Valeur extra en ameublements de chambre à coucher.
Valeur extra en Armoires.
Valeur extra en Patères.
Valeur extra en Meubles de Salon.
Valeur extra en Tapis.

Aucune commande n'est trop considérable pour éprouver notre habilete à vous servir.

The American Wringer Co
SUCCESSEURS DE LA
Metropolitan Manufacturing Co.
1678 et 1680 rue Notre-Dame
T. A. EMMANS, gérant. 156—jno

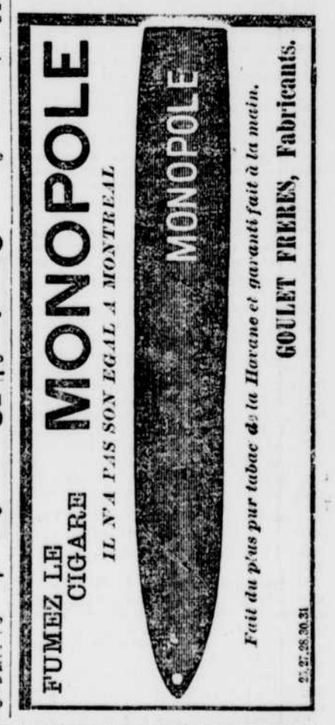
GLACIERES

40 modèles différents en pin, frêne et verre, de $7 en augmentant
GROS ET DETAIL
GEO. W. REED
783-785 RUE CRAIG
TELEPHONE 636 60—lmxjv—jno

TOUS LES MALADES

Apprendront avec plaisir que notre célèbre herboriste J. E. P. Racicot, qui a été si longtemps parmi nous ici à Montreal et a Quebec, après un voyage aux Etats-Unis, il nous revient avec de nombreux certificats, ce qui prouve que tout le monde a reconnu son merite. Allez à son ancienne place d'affaires 1414 rue Notre-Dame, Montreal. 226—jno

NOUVELLE MUSIQUE — Marche de Molay Commanderie egalement meilleures marches de Sousa. — Quatre morceaux nouveaux, très faciles et jolis, par de grands compositeurs: Valse Cantilène, par A. P. Wyman; galop, Our Little Friends, par Sudd; polka, All in Starlight, par C. D. Blake; schottische, Recreation, par Meyer, tous 10c chacun ou 11c par la poste. Senorita, valse, par Moore 25c; c'est une des valses à bon marche de l'annee, prix regulier 75c pour la même edition de 11 pages de musique. Belle of Chicago, marche, une autre des belles marches de Sousa 10c, elle est egale à son Washington post, High School Cadets ou Gladiator, marches, toutes à 10c chacune. — W. STREET, 21 (autrefois 29 rue Bleury. 189-jmx-jno



FEUILLETON DE *LA PRESSE*

FLEUR DES NEIGES

PREMIÈRE PARTIE

(13)

(Suite)

Tu vois, nous n'avons rien à craindre. Nous n'avons jamais eu de confident ni d'ami; Etchebarne pas davantage; alors, qui veux-tu qui nous force à rendre Monette?

—Et si cette femme nous la fait voler?

Escandia réfléchit un instant.

—Monette n'est pas la première venue. C'est une fille remarquablement énergique et intelligente, de qui personne n'aura raison quand elle ne s'y prêtera pas, crois-le bien.

Si jamais on lui tend un piège, elle le verra et n'y tombera pas. Si, par hasard, il en était autrement, n'aie pas peur, elle saura se sortir des griffes de n'importe qui et elle reviendra.

Et puis tu oublies quel garde du corps elle a dans son frère?... pas plus bête qu'elle, et quelle énergie, quelle force!

—C'est vrai, dit Lise, mais Antoniet est encore si jeune!

Et puis tu sais, j'ai peur... peur!

Elle tordit ses bras.

Ah! je les aime tant, mes petits, s'écria-t-elle. S'il arrivait quelque chose à l'un d'eux, n'importe lequel, ce serait comme si on m'arrachait le coeur. J'en mourrais.

—Tu n'as qu'à les surveiller de plus près, lui dit Jean-Marie, et à ne pas laisser Monette s'en aller hors d'ici, même avec Antoniet. Ce sera facile. Dans l'auberge, sous tes yeux mêmes, avec tous les honnêtes et braves garçons si dévoués qui nous entourent, nous ne risquons rien.

Et comme elle continuait à pleurer longuement, profondément, presque avec des sanglots, d'un de ses bras Jean-Marie entoura la taille de Lise, tandis que de l'autre il força la jeune femme à appuyer sur son épaule sa tête endolorie.

Elle le laissa faire, heureuse de cette caresse.

—Eh bien, lui dit-il doucement, où est donc ce grand courage, et ce calme, et cette énergie que j'ai tant admirés?

—Oh! dit-elle, c'est que je suis trop heureuse... Tu es si bon Jean-Marie, nos enfants viennent si bien et nous donnent de si grandes satisfactions... Nous nous aimons tant les uns les autres, que tout cela constitue un bonheur parfait; et le bonheur n'est pas de ce monde; tôt ou tard on le paie!..

—Le bonheur dont nous jouissons actuellement, ma pauvre Lise, et qui est dû à ton courage, à ton grand coeur, tu l'as payé d'avance, car je t'ai rendue assez malheureuse pour cela.

Aujourd'hui il faut certainement veiller et lutter toujours, la vie n'est-elle pas un combat perpétuel?... mais il faut aussi jouir de tout ce que tes fières vertus ont amené à notre foyer de tranquillité et de joie, sans te tourmenter comme tu le fais.

—J'essaierai, dit Lise.

Puis, au bout d'un instant, elle reprit:

—Est-ce que tu ne crois pas que nous ferions peut-être bien d'écrire à notre oncle Etchebarne ce qui s'est passé aujourd'hui.

—Hélas! j'ai bien peur que mon pauvre oncle ne soit plus de ce monde. Voilà plus de dix ans qu'il n'a rien envoyé aux enfants.

Jean-Marie réfléchit et dit:

—Les derniers hivers ont été très rudes à Paris. Cette maudite influenza y a fait des ravages énormes surtout parmi les vieillards. Je crains bien que mon oncle n'ait été une de ses victimes.

—Tu étais son seul parent, n'est-ce pas?

—Avec les enfants de mon frère, oui.

—Est-ce que si Etchebarne était mort un homme d'affaires ne vous aurait pas prévenus les uns ou les autres?

—Peut-être. Mon oncle était la prudence même et pour ne pas mettre un notaire qui a sans doute des relations avec les maitres qu'il a servis toute sa vie sur nos traces, il aura donné des instructions pour que son héritage ne nous soit remis que dans longtemps, peut-être lorsque Monette sera mariée.

—C'est possible, fit Lise pensive: mais il se peut aussi qu'il ne soit pas mort. Alors il serait prudent de lui raconter la visite que nous avons reçue, et de lui demander en même temps de nous conseiller.

—Et s'il n'y est plus? Si les personnes qu'il redoutait et qu'il nous a jadis décrites comme étant capables de tout trouvent la lettre où il y aura ces détails-là, quelle imprudence!...

Quelle imprudence et quel danger? Y penses-tu, Lise?

—Oui, tu as raison. Cependant, je persiste à croire que notre oncle doit être prévenu.

Si nous lui écrivions que nous avons quelque chose de très grave à lui dire, et que nous le prions soit de se rendre ici, soit de trouver un moyen quelconque de nous prévenir de l'endroit où nous pourrions lui parler?

—Je ne vois pas d'inconvénient à cela, dit Jean-Marie, surtout si tu restes dans des termes très vagues, si tu ne signes pas et si le nom de Monette n'est pas prononcé.

—Je te montrerai la lettre, et je suivrai tes conseils, sois tranquille.

A cet instant, un aboiement joyeux se fit entendre et Lise se leva aussitôt:

—Voilà les enfants, dit-elle.

Et très empressée, elle courut ouvrir la porte.

Ils arrivaient en effet appuyés l'un sur l'autre, tandis que Grillon, quelque vieux, bondissait de joie devant sa maison qu'il retrouvait, et peut-être aussi en perspective de la copieuse pâtée qui l'attendait.

Il faisait encore un peu jour, et rien n'était joli comme les silhouettes des deux jeunes gens se détachant aussi gracieuses, aussi élégantes l'une que l'autre, sur le fond gris du paysage. Lui, avec sa culotte de velours noir, ses bottes de cuir fauve lui montant jusqu'aux genoux, sa large ceinture de laine rouge dessinant bien sa taille mince et cambrée, son large béret rendant plus sombres et plus noirs ses beaux yeux de velours, son teint plus mat et plus chaud, et son fin profil d'Arabe plus délicat.

Elle, petite et mièvre, mais si adorablement jolie avec ses yeux de la couleur du ciel, son teint toujours éblouissant et que faisait encore ressortir la délicate robe de flanelle rayée de bleu, et son grand chapeau de paille d'Italie couvert de bluets, car Lise dans son amour maternel un peu fou, la mettait comme une petite duchesse.

Monette avait les joues encore plus roses qu'à l'ordinaire.

—Ne vous est-il rien arrivé, mes trésors? demanda Lise.

—Pour sûr que si, maman! Et une aventure!.... s'écria Monette.

Un frisson passa sur la peau de Lise, et la fit trembler des pieds à la tête.

—Voyons l'aventure, dit Jean-Marie.

—Figure-toi, papa, que nous étions bien tranquilles, bien sages tous les deux dans notre refuge, lorsque deux espèces de fous, dans tous les cas des gens sans aucune sorte d'éducation, sont arrivés comme s'ils étaient chez eux, et se sont mis à tout regarder et à nous poser des questions, oh! des questions!

—Quelles questions? demanda Lise.

—Si j'étais la maitresse de ce chalet...

—Et comme la femme a tutoyé Monette en faisant cette demande-là, dit Antoniet, tu peux croire, maman, que notre chérie l'a joliment remise à sa place.

—Et puis comme le monsieur a dit que j'étais plus jolie qu'un amour, Antoniet s'est fâché et l'a mis à la porte.

—Et Antoniet a joliment bien fait, déclara Jean-Marie.

—Oui, mais ça n'a pas fini là. Le monsieur s'est approché un peu trop près de Grillon. Celui-ci, qui grognait depuis que les étrangers étaient là, lui a sauté aux jambes.

—Furieux, ce M. Craponne,—car il paraît qu'il s'appelle comme ça,—a attrapé mon pauvre chien par le cou et il allait l'étrangler, lorsque Antoniet lui a sauté dessus, et lui a administré une de ces corrections dont il se souviendra, maman, je t'assure.

—Ah! mon brave enfant!... s'écria Lise en embrassant son fils de toutes ses forces.

—Tu vois bien, ma femme, dit Jean-Marie à son tour, que j'avais raison lorsque je te certifiais qu'Antoniet était de taille à défendre sa soeur.

—Oh! pour ça, papa, oui, tu as raison. Et tu peux croire que pour une belle raclée, c'est une belle raclée que je lui ai donnée à cet individu-là.

—Aussi, affirma Monette, mais aussi, comme ils sont partis tous les deux dès qu'ils ont pu gagner la porte. Ils n'ont pas demandé leur reste ni posé d'autres questions, cette fois-ci.

—Alors ils ne vous ont demandé que ça, si ce chalet était à vous?

—Oui, rien que ça.

—Pourquoi n'êtes-vous pas rentrés plus tôt?

—Parce que nous voulions attendre qu'ils aient pu arriver à l'Hospice, et en repartir. Nous ne voulions pas les retrouver ici.

Lise, après cet interrogatoire, se retrouva à la fois plus rassurée et plus inquiète.

Rassurée, parce que l'étrangère n'avait rien dit qui pût éveiller l'attention de Monette et d'Antoniet; inquiète, parce qu'évidemment c'était un jeu de physionomie qu'avait dû avoir la fillette au cours de la dispute qui avait frappé Mme de Mussidan.

Mais elle sut cacher ses impressions et elle se contenta de dire aux enfants:

—Tu as très bien agi, mon fils. Il faut toujours défendre ta soeur et la faire respecter de toutes tes forces. Quant à toi, Monette, tu deviens trop grande pour t'en aller ainsi seule au refuge, quand il y a tant d'étrangers dans la montagne. Si tu veux m'être agréable, et je n'en doute pas, tu resteras ici auprès de moi; et cet hiver, pour te récompenser, je t'emmènerai à Toulouse.

La fillette fit une petite moue.

Qu'était le séjour à Toulouse, et les toilettes et le cirque en perspective, à côté des douces heures qu'elle passait dans son joli atelier en compagnie d'Antoniet?

Mais elle avait voué un trop grand amour à celle qu'elle croyait sa mère, pour jamais la contrarier en quoi que ce fût.

Elle se jeta dans ses bras.

—Tout ce que tu voudras, maman chérie, lui dit-elle en couvrant les joues de Lise de baisers, tout, tu entends, je le ferai toujours.

Lise la pressa sur son coeur.

—Oh! je n'en doute pas, va, mon cher amour, lui dit-elle.

Mais vois aussi comme je t'aime?..

VIII

LA SACCARETTE

En descendant la pente raide qui, de l'Hospice, revient vers Luchon, Mme de Mussidan n'ouvrit pas la bouche.

En vain Nénest s'extasiait-il sur les beautés du paysage...

Ici, c'étaient des mousses battues des vents, roussies par le soleil, semblables à la toison fauve qu'eût laissée sur le roc quelque bête sauvage; un peu plus loin des touffes de rhododendrons aux bouquets roses; puis les mêlées clochettes blanches de la bruyère au frêle et élégant feuillage, encore les jolies campanules bleues dont la moindre brise balance les tiges menues, et partout les sapins gigantesques, les hêtres énormes, les eaux écumeuses et bondissantes, bondissant dans les crevasses sanglantes des rochers, ou sur les lits de végétations éternellement vertes, éternellement fleuries.

Alice ne voyait rien, n'entendait rien des exclamations admiratives de son frère.

Très rouge, le fameux chapeau tyrolien s'en allant à l'aventure sur ses cheveux ébouriffés, les lèvres avancées et une ride au milieu du front, elle paraissait plongée dans de profondes et absorbantes méditations.

—Est-ce que tu dors, Lisette? lui demanda tout à coup Craponne.

—Il n'y a pas de danger, répondit-elle, bougonnante et furieuse.

—Alors pourquoi n'admires-tu pas le pays que nous traversons?... Tiens, regarde ces arbres, là-bas, de l'autre côté, comme c'est beau. Et cette vallée au fond de laquelle court et bondit la Pique, peut-on rien voir d'aussi pittoresque?... On dirait vraiment...

—Vas-tu me laisser tranquille avec tes accès bucoliques?... Moi j'ai des choses plus graves qui me tourmentent et m'empêchent de me livrer à ces imbécillités-là!

—Des choses graves?... Lesquelles?

—Mais tu n'auras donc jamais rien dans la cervelle?... Et il sera impossible de rendre sérieux ton de vieux pavillon?...

(A suivre)

VOLEUR PINCE

Le hasard lui a joué un mauvais tour

Dans le mois de juin dernier, des voleurs ont pénétré avec effraction dans la boutique de M. Lunn, No 749 rue Craig, et y ont enlevé trois bicycles laissés là afin d'être réparés. L'un des auteurs de ce vol mystérieux a été arrêté hier après-midi par les détectives Campeau et Lafontaine. C'est un jeune garçon de 16 ans, nommé Ferdinand McArthur, demeurant sur la rue Metcalfe. L'accusé avait vendu un des bicycles à un autre jeune garçon. Coïncidence singulière, ce dernier a porté le bicycle volé, pour le faire réparer, à l'endroit même où il avait été volé. De là, les révélations qui ont conduit à l'arrestation de McArthur.

LES THEATRES

De Wolf Hooper à l'Académie de Musique

Le joli théâtre de la rue Victoria a réouvert ses portes hier soir. Un opéra comique tout nouveau à Montréal, le "Dr Syntax" tenait l'affiche, et le principal devait être rendu par de Wolf Hopper, le comédien bouffe le plus comique du continent. On n'a donc pas été surpris de voir l'académie se remplir de bonne heure.

La pièce elle-même, due à la plume de MM. Godwin et Morse, ne peut pas être considérée comme un chef-d'oeuvre ; cependant elle ne manque pas de mérite ; elle offre surtout à de Wolf Hopper l'occasion de déployer tout son talent ; car elle repose presque entièrement sur lui ; les autres rôles sont même par trop effacés. Comme Hopper est accompagné de plusieurs artistes des deux sexes, on regrette que les rôles confiés à ces derniers ne leur permette pas de faire valoir leurs qualités comme elles le méritent.

De Wolf Hopper a prouvé une fois de plus que son talent est l'un des plus souples du théâtre américain. Le fameux comique a conservé tout le brio et l'originalité qui lui ont déjà valu de si brillants succès. Sa voix n'a rien perdu de sa sonorité, de sa justesse et de son expression.

La musique semble peut-être un peu trop relevé pour le livret. L'allure n'est pas assez vive pour les situations bouffonnes dont le récit est semé. A la louange de De Wolf Hopper et de sa vaillante compagnie, il faut dire cependant que la représentation a splendidement réussi.

La mise en scène et les décors sont réellement superbes. La pièce montée avec un art merveilleux plaît et enchatne le spectateur. Dans la distribution des rôles, à part l'étoile de la compagnie, De Wolf Hopper, figurent d'excellentes artistes. Mlle Bertha Waltzinger a grandement chanté. Sa voix très sympathique, très correctement menée, lui a valu les plus vifs applaudissements. Mme Hopper a été l'objet d'une flatteuse démonstration. On lui a fait cadeau d'un magnifique bouquet. Parmi les autres acteurs, M. Alfred Klein, si bien connu à Montréal, a reçu le même accueil que par le passé. C'est dire qu'il a été acclamé.

THEATRE ROYAL

"Fabio Romani," la pièce qui tient l'affiche au théâtre Royal cette semaine, est un mélodrame de beaucoup supérieur à ceux qui nous sont donnés règle générale. Aussi, il y avait salle comble hier soir, et les acteurs, dans leurs rôles divers, ont été fort applaudis. La mise en scène et les décors sont très bien réussis. C'est une histoire d'amour et de vengeance dont la scène se passe à Naples. Le héros de la pièce, Fabio, M. Walter Lawrence, aime éperdument sa jeune femme Mina, Mlle Engel Sumner, mais elle, de son côté lui préfère les affections d'un des amis intimes de son mari, Guido Ferrari, M. Geo. C. Denton. Une épidémie ravage à ce moment-là, la ville de Naples. Fabio, en prodiguant ses soins au xmalades, est attaqué lui-même et le croyant mort, on le met dans sa tombe. Ayant réussi à s'échapper du mausolée, Fabio revient à son château et découvre la perfidie de son ami qu'il tue en duel.

Les acteurs sont excellents et l'intérêt dans la pièce se continue du commencement jusqu'à la fin. Les tableaux vivants à la fin sont très bien réussis. Somme toute, il y a moyen de passer une soirée des plus agréables au Théâtre Royal.

AU QUEEN'S THEATRE

Comme bouffonnerie " A Baggage Check," qui tient l'affiche cette semaine au Queen's, est assez réussi. Toutefois, nous devons placer cette pièce au-dessus des farces ordinaires du théâtre américain, parce qu'elle contient une grand nombre de bons mots et de situations qui sortent du vulgaire et font rire les spectateurs les plus blasés.

Analyser l'ouvrage de M. Charles E. Blaney, ce serait rendre un mauvais service à cet auteur qui, d'ailleurs, ne doit pas avoir d'autre prétention que d'amuser le public, ce dont il faut lui savoir gré. Certains de ses personnages sont des types tout à fait originaux, Isa Conboy surtout.

Ce rôle est joué par un comédien d'un grand talent, M. Arthur E. Moulton, qui lui donne un grand relief. Quand nous avons cité le nom de M. Jackson, qui excelle dans un rôle de vagabond, nous n'aurons plus rien à dire des artistes masculins. Du côté des actrices, Mlle Cora Leslie s'est particulièrement distinguée par ses airs gracieux et ingénus ; et Mlle Rosa Chesneau a pour elle le mérite de la beauté. Nous avons aussi remarqué deux danseuses pleines de grâce. Et c'est tout. Mais hâtons-nous d'ajouter que l'interprétation générale est bonne et que, par ces temps pluvieux qui engendrent le spleen, une séance au Queen's est une très bonne chose.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe

A la suite de la retraite ecclésiastique qui s'est terminée jeudi dernier au séminaire de St-Hyacinthe, Sa Grandeur, Mgr Moreau a fait quelques promotions au Chapitre et quelques changements dans la desserte des paroisses.

M. P. Z. Decelles, secrétaire du diocèse, est nommé Chanoine Titulaire de la cathédrale, en remplacement de feu M. le Chan. L. M. Archambault.

M. le Chanoine F. X. Jeannotte, supérieur du Petit Séminaire et curé de Ste-Marie de Monnoir, est nommé à la cure de Ste-Anne de Sorel.

M. F. X. Vanasse, curé de Ste-Anne de Sorel, est transféré à la cure de St-Marc.

M. L. L. Dupré, desservant de St-Marc, est nommé à la cure de Ste-Cécile de Milton.

M. U. Charbonneau, curé de Ste-Cécile de Milton, est transféré à la cure de Ste-Hélène de Bagot.

IL N'A PAS FAIT FLORES

Le liquidateur dans la banqueroute de l'Institut Keeley du Canada, vient de soumettre son rapport. L'actif n'est que de $600 ; le passif comprend $129, frais du liquidateur. $616 réclamations privilégiées et près de $13,000 de réclamations non privilégiées qui ne seront pas payées assurément.

UNE TENTATIVE DE MEURTRE

Un capitaine de barge assommé et jeté à l'eau

Québec, 27—Le capitaine Joseph Lavoie, de la barge à canal "Phillip Kearney," a été, hier soir, la victime d'une tentative de meurtre.

Par un arrangement avec le propriétaire du bâtiment, M. Hansen, vice-consul des Pays-Bas à Québec, le capitaine prétend qu'il a le droit de demander à l'armateur de fournir la moitié des déficits qu'il a subis cette année avec la barge. Sur le refus de M. Hansen, de rembourser Lavoie, la chose fut portée à la Cour d'Amirauté et des papiers de saisie furent placés à bord de la barge.

Hier soir, un colosse, un ouvrier débardeur en apparence, fit son apparition sur le quai près de la gare de la compagnie Québec, Montmorene yet Charlevoix, où la barge est accostée depuis plusieurs semaines et, malgré la défense du capitaine, il descendit à bord et voulut déchirer le papier qui avait été servi dans la journée par l'huissier.

Le capitaine lui intima l'ordre d'avoir à déguerpir et repoussa l'intrus jusque vers le milieu du pont du vaisseau ; malheureusement pour lui, un obstacle quelconque le fit trébucher et le colosse en profita pour lui asséner un coup de poing dans le visage, qui lui fendit la lèvre supérieure et l'oreille.

Après l'avoir ainsi assommé, il le prit et le jeta par-dessus le bastingage. Le pauvre capitaine qui est âgé d'une soixantaine d'années et n'est plus très alerte se serait infailliblement noyé si son matelot, attiré par les cris de détresse du malheureux ne lui eut immédiatement porté secours.

Après avoir fait le coup, le traître se sauva en passant à travers les piles de planches ; cependant, il a été vu et reconnu par un M. Dorion qui l'a dénoncé à la police.

Le capitaine Lavoie s'est rendu auprès de son avocat, l'hon. L. P. Pelletier, qui s'est chargé de la plainte et la police doit pincer le coupable cette après-midi. M. Lavole n'avait jamais vu son agresseur avant et il ne sait pour quel motif il a pu agir ainsi.

L'arrestation du coupable de cette tentative de meurtre pourrait bien révéler des développements à cette affaire qui seraient d'un grand intérêt.

RAVAGES DU FEU

Dans la province d'Ontario

Stratford, Ont., 28—Depuis quelques jours le feu fait de grands dégâts dans les bois environnant cette localité. Sadshill surtout est grandement menacé. Les pertes subies par les cultivateurs sont déjà considérables et l'on craint beaucoup que les flammes envahissent les villages. A Southers Hope, de grandes quantités de bois de corde ont été détruites. Les cultivateurs de Stratford sont tous occupés, ce soir, à combattre l'élément dévastateur ; leurs maisons et leurs granges sont menacées. Un train de marchandises a été complètement détruit par les flammes, près de Taxistock, aujourd'hui. Les pertes sont énormes.

Wellesley, Ont., 28—Le feu a détruit vers dix heures, hier matin, une grange et plusieurs bâtiments voisins appartenant à D. Hergeth. Plusieurs centaines de boisseaux de grains, un cheval, trois veaux, etc., telles sont les pertes subies par ce cultivateur qui venait à peine de terminer ses récoltes. Les pertes sont d'au moins $3,000.

NOUVEAU CHEMIN DE FER

Le chemin de fer des comtés unis poussent ses travaux de construction dans la direction de Sorel, avec beaucoup de célérité. Les arpentages et le terrassement marchent de pair et si le temps est favorable 15 à 20 milles seront construits et en opération dès cet automne.

LE PROGRES

On nous écrit de Saint-Hyacinthe que la compagnie des Pouvoirs Hydroliques est à faire des travaux très importants à la chaussée du rapide plat. Plus de 200 hommes sont à l'œuvre. Les poteaux sont déjà posés jusque dans la ville. Le fil électrique se pose activement et on espère que cette compagnie fournira le luminaire et le pouvoir dans le cours d'octobre.

JEUNE GARÇON NOYE

On a averti le coroner Belleau que Mardi dernier, un jeune garçon, Louis Massé, s'est noyé accidentellement à St-Apollinaire, comté de Lotbinière, dans la chaussée du moulin de M. Nazaire Lefebvre. Le malheureux se trouvait dans une chaloupe avec son jeune frère et s'amusait à faire pencher l'embarcation.

Tout à coup la chaloupe chavira, et tous deux furent précipités à l'eau. Le jeune Louis ne savait pas nager et s'est noyé. L'autre a pu se sauver. Le cadavre a été retrouvé quelque temps après. Une enquête a eu lieu et le verdict du coroner de l'endroit a été "noyé accidentellement."

IVROGNES DANGEREUX

Samedi dernier au soir, le sieur Edmond Vallière, de la rue Notre-Dame, s'est rendu en état d'ivresse au restaurant de Mme Lebrun, rue Bleury, et a jugé convenable d'insulter avec grossièreté la soeur de cette dernière, puis de la menacer. Un constable qui passait par là fut appelé et mit la main sur le monsieur que le recorder suppléant a condamné hier à $8.00 d'amende ou 1 mois et demi de prison.

—La même condamnation a été infligée à John Donovan, de la rue Fulford qui, étant ivre, a battu un constable qui l'arrêtait.

HOOD'S Sarsaparilla

Est etrange en soi

Elle est étrange en son origine, étrange en l'augmentation remarquable des affaires de sa manufacture, étrange en les guérisons étonnantes qu'elle a faites. Aucune autre Salsepareille ou soi-disant purificateur du sang n'a fait "l'étrange" dossier acquis par la masse de certificats de gens qui ont été guéris par **Hood's Sarsaparilla.** On reçoit constamment des centaines de lettres qui disent l'histoire de longues misères avec l'heureuse fin suivante: "J'ai pris la Hood's Sarsaparilla et elle rend le sang pur et sain, chasse les impuretés, donne de la force aux membres, de l'élasticité aux pas, un sommeil réparateur et crée un bon appétit.

HOOD'S Sarsaparilla GUREIT

même quand toutes les autres préparations ont failli. Si vous décidez de prendre Hood's Sarsaparilla, ne vous laissez pas induire à en prendre aucune autre.

Hood's Pills agissent facilement, mais promptement et efficacement, sur le foie et les intestins. 25 cents la boîte.

LE RETOUR AU PAYS

Nos compatriotes de Fall River reviennent en grand nombre

Fall River, Mass., 28—Beaucoup de Canadiens, dit l'*Indépendant*, de cette ville, sont partis pour le Canada durant ces derniers jours et beaucoup d'autres se préparent à partir sous peu. Effrayées des conséquences que peut avoir la grève dans laquelle nous venons d'entrer, ces personnes aiment mieux employer leurs économies pour retourner au pays natal que de vivre ici dans l'attente.

CHEMINS DE COLONISATION

Le gouvernement provincial a envoyé M. Bureau dans le Nord, vers le Nominingue, afin de faire ouvrir de nouveaux chemins pour les braves pionniers qui vont s'y établir.



W. H. Ward.

Un Cas Presque Sans Espoir.

Un Rhume Terrible. Aucun Repos ni jour ni nuit. Abandonné des Médecins.

UNE VIE SAUVÉE EN PRENANT

Le Pectoral-Cerise d'AYER

"Il y a plusieurs années, j'ai attrappé un fort rhume accompagné d'une toux terrible qui ne me donnait de repos ni jour ni nuit. Les médecins, après m'avoir soigné de leur mieux, déclarèrent mon cas sans espoir et dirent qu'ils ne pourraient plus rien faire pour moi. Un ami, ayant appris ma maladie, m'envoya une bouteille de Pectoral-Cerise d'Ayer que je me mis à prendre, et bientôt je me sentis grandement soulagé. Quand j'eus pris la bouteille entière, j'étais complètement guéri. Je n'ai jamais eu de toux bien importante depuis cette époque-là et je crois fermement que le Pectoral-Cerise d'Ayer m'a sauvé la vie."—W. H. Ward, 8 Quimby Ave., Lowell, Mass.

Le PECTORAL-CERISE d'AYER

La plus haute Récompense à l'Exposition Colombienne.

Les Pilules d'Ayer, la meilleur Purgatif de Famille.

LE DOCTEUR CONSEILLA

—L'USAGE DU—

LACTATED FOOD

Une mère dit : " Je ne puis en parler trop hautement."



BABY ROBERTSON

Madame W. W. Robertson, du No 70 Elliot Row, St Jean, N. B., écrit comme suit :

"Je vous envoie une photographie de mon bébé, John A. Robertson, âgé de douze mois ; il pèse vingt-neuf livres. Il a douze dents et jouit maintenant de la meilleure santé. A l'âge de deux mois, il était bien malade, et le docteur Walker me conseilla de le nourrir au Lactated Food. J'ai fait usage d'au delà de trois douzaines de paquets, et je ne voudrais pas m'en passer quand même il coûterait encore autant. Je ne puis en parler trop hautement et j'ai l'intention de continuer à en faire usage. Mon bébé pesait sept livres et demie lorsqu'il vint au monde."

Le Lactated Food est la vie pour l'enfant à toutes les saisons de l'année ; c'est une garde et un bouclier contre les douleurs et les maladies des enfants. Essayez-le, chères mères, il sauvera vos bébés et les rendra robustes, pleins de santé et heureux.

CONVOCATION DE CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal. No 304. } **Cour Supérieure pour la Province de Québec**

Dans la faillite de LOUIS A. PICARD, marchand, de la cité de St Henri, dans le district de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience pour les affaires de faillites, au palais de Justice, à Montréal, le 4ième jour de Septembre prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens de la dite faillite et sur toutes autres matieres qui pourraient leur être légalement soumises.

Montreal, 25 août 1894.

251—1 H. COLLARD Député Protonotaire, C.S.

CONVOCATION de CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal No 302 } **Cour Supérieure pour la Province de Québec**

Dans la faillite de GEORGE EADIE, marchand, des cité et district de Montréal.

Il est ordonné aux creanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience pour les affaires de faillites, au Palais de Justice, à Montreal, le quatrième jour de Septembre prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens de la dite faillite et sur toutes autres matières qui pourraient leur être légalement soumises.

Montreal, 25 Août 1894.

H. COLLARD, 251—1 Député Protonotaire C.S.

DERBY PLUG

5, 10 ET 20c LA PALETTE

MANUFACTURE UNION

LES VENTES SONT

ENORMES

245—mjs

ANCHOR WEAKNESS TRADE MARK CURE

NE SOYEZ PAS DESESPERE

QUAND LE SECOURS EST A VOTRE PORTE

Lisez ce qui suit :

Montréal, 17 août 1894.

A la Compagnie de Médecine Anchor, Montréal.

Messieurs—On a dit déjà beaucoup de bien de votre merveilleux tonique *Anchor*, on n'en dira jamais assez. Il redonne la *fraîcheur et la vie*, il vous fait l'effet d'une bonne brise fortifiante qui *reconstitue les nerfs* et ranime les *forces défaillantes*. Je n'en connais pas d'autre aussi puissant que lui. Depuis que j'en ai fait usage, ma digestion est devenue facile, mon sommeil tranquille et tout travail me paraît léger. C'est un devoir pour moi de l'attester ici.

Dlle MARIE-LOUISE GRAVEL, 158 Berri.

N. B.—Si vous êtes épuisé, énervé, si le sommeil fait défaut, si vous avez du dégoût pour la nourriture, le travail, etc., si vous êtes convalescent ayez recours au

ANCHOR WEAKNESS CURE

Achetez aussi les pilules du Dr Nelson contre la pâleur et la pauvreté du sang.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

Anchor Medicine Co., - - Québec et Montréal

LE VIGILANT DEPASSE LE BRITANNIA

De temps à autre—mais nos Cigares commandent sur le marché tout autant que **" Le Britannia commande sur les flots."**

Crême de la Crême Panetelas-Finas est la grandeur.

N'oubliez pas . . .

5c.



Cette vignette représente notre cigare **Panetelas-Finas.** Fabriqué avec le Tabac Havane le plus riche — tout arôme. Une fumée délicieuse pour **Cinq Cents.**

CRÊME DE LA CRÊME CIGAR CO., MONTREAL.

25, 28, 30, 1

L'INSTITUT KEELEY

—POUR LA—

Guérison de l'Ivrognerie, de la Morphine et de l'Opium

69 RUE OSBORNE, MONTREAL

Cet Institut est le seul en Canada qui possède le droit d'administrer les vrais remèdes du célèbre Docteur Keeley pour la guérison de l'Ivrognerie, de la Morphine, de l'Opium. Nos médecins sont compétents et ont fait une étude spéciale sous la direction du grand maître lui-même.

Il faut se défier des charlatans qui annoncent qu'ils ont les remèdes du célèbre Docteur. Nous avons payé ($50,000) cinquante mille dollars pour le droit exclusif de ses remèdes en Canada. La meilleure preuve de l'efficacité des remèdes du Dr Keeley, est le nombre d'imitateurs qui se servent du nom du Dr Keeley pour avoir quelques patients.

Toute correspondance confidentielle. Téléphone No 4544

236—15

Johnston's Fluid Beef



Le Grand Fortifiant

La plus Parfaite Forme de Nourriture Concentrée.

Stimulant, Fortifiant et Vivifiant

VILLEGIATURE

HOTEL BELLEVUE, Chambly Bassin, P. Q.—Cet hôtel sera ouvert le 1er mai, complètement remis à neuf, avec chambres remeublées, grande literie, bonnes chaloupes pour la chasse et la pêche, ce qui en fait un des plus beaux hôtels du pays pour les touristes durant l'été. Bon service par le G. T. R. à 20 minutes de distance de Montreal seulement. Prix spéciaux aux familles. Adresser : E. O. Lesperance & Co., propriétaires, Chambly Bassin. 114—jno A

ILE DU PRINCE EDOUARD, HOTEL ACADIA

Grand Tracadie Beach. L'ouverture de la deuxième saison aura lieu le 15 juin. Pour circulaires et conditions s'adresser comme ci-dessus.

172—ja H. L. HALL propriétaire.

SYSTEME DE COUPE ET DE COUTURE DE Mme S. KELLOGG, médaille à l'Exposition Universelle de Paris. Ce système, simple et sûr, évite l'ajustement. En huit jours de leçons, toute dame peut tailler à perfection ses manteaux et robes d'après ce système, qui consiste dans le maniement d'un outillage. Enseigné par Mme le Prof. BARIL, ci-devant Mme Baron, No 1271 rue Notre-Dame. 67-A-jno

Fondée en 1891

Académie de Coupe de Robes

DE MADAME E. L. ETHIER

No 88 rue St Denis, Montréal. Telephone 6057.

Ayant acquis les droits de Patentes du célèbre système des habits sans couture du professeur J. B. Peyry, de Paris, France, qui va certainement créer une révolution dans les methodes de taillage, ce système surpasse tout ce qui est connu jusqu'aujourd'hui.

Nous enseignons tous les systèmes les plus nouveaux, étant en rapport direct avec les plus importantes maisons de mode de Paris, nous tenons nos eleves au courant des changements qui s'operent dans cette importante ligne de commerce.

Depuis des années que nous travaillons à trouver un système parfait, nous pouvons aujourd'hui, sans crainte, l'annoncer et prouver que nous avons atteint notre but et que nous pouvons faire n'importe quel costume sans être obligé d'essayer et d'ajuster. Toutes celles qui désirent l'économie domestique ou le progrès dans leur commerce sont cordialement invitées à visiter notre maison.

Aux Dames et Demoiselles

Ne laissez pas dans l'oubli l'invitation que l'on sollicite de vous ; elle est de l'interêt de toutes et même un avenir pour un grand nombre.

Les Dames et Demoiselles Modistes y trouveront des renseignements importants et indispensables si elles veulent marcher avec le progrès rapide qui se fait dans les modes.

N.B.—Notre système s'apprend en trois ou quatre jours. Méfiez-vous des personnes qui ont la prétention de couper les habits sans couture, et même se disent les inventeurs. Nous avons en mains les documents pour prouver leurs fausses avancées.

Les personnes en dehors de la ville pourront pensionner à l'Académie.

Les heures sont de 9 a.m. à 9 p.m. Nous avons besoin d'agents pour toute la Confederation et les Etats-Unis.

Respectueusement,

246—6 DAME E. L. ETHIER.

CURE D'EAU KNEIPP

De l'Amérique, No 67 rue Dubord, carré Viger, Montréal

Tél. Bell, 6379.

Etablissement hydrothérapique recommandé par MONSEIGNOR KNEIPP et confié à l'administration du médecin soussigné après études spéciales de la CURE D'EAU EN ALLEMAGNE auprès du savant prélat et ses médecins.

Quelques-unes des maladies traitées avec succès :

Lupus (chancre ou cancer dévorant); Phtisie (consomption) à sa première période, quelquefois à sa deuxième, Paralysie, Ataxie locomotrice, Atrophie musculaire des enfants (membres morts); Hydropisie, Hystérie, Beau mal, Hypocondrie, Rhumatisme, Maladie de la peau, Catarrhe, Faiblesse, Epuisement nerveux (Neurasthénie); Danse de St-Guy (mal de nerf); Constipation, Maladie de femmes, Tumeurs blanches (goutteux); Maladies des os cariés (dépôt de fièvres); Lumbago (mal de reins); Dyspepsie, Migraine, Asthme, Pleurésie, Maladie de la moelle épinière ; Névroses, Impuissance sexuelle, Sueurs des pieds, Hémorrhoides et différentes maladies des intestins, Scrofules, Teignes, Ulcères, Varices, maladie des veines; Etourdissements, Dypsomanie, Appétit pour l'alcool, c'est-a-dire abus des liqueurs fortes ou de l'opium, de la morphine, etc.; Maladies des muscles et des tendons, causant diverses infirmités ; Bronchites chroniques, Rhumes, Maux de gorge, Diphtérie, Croup, Fièvres, Inflammations en general.

Heures de consultations : de 8½ heures à 12 heures a. m. : de 2½ heures à 4 heures p. m. ; de 7 heures à 8 heures p. m.

Jos. Edm. Bergeron,

jno—m-j-s M. D., C. M., V. U. S. K. B.



PRIX : $1 et $1.25

145—4



Dép. à Montréal, Pharmacie DANIEL

34—m—jno

UNE SESSION

De la Cour du Banc de la Reine

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice en la cité de Montréal,

Samedi, le premier jour de septembre prochain, à dix heures du matin

EN CONSEQUENCE, JE DONNE AVIS PUBLIC à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les recors.

Bureau du Shérif, Montréal, 14 août 1894.

J. R. THIBAUDEAU, 249—15 Shérif.

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE. Henry Thomas, locataire et gérant. CE SOIR — **DE WOLF HOPPER**, dans le DR SYNTAX. Prix : 25c, 50c, 75c, $1 et $1.50. Sièges maintenant en vente chez Nordheimer et Allan, bijoutier. Semaine prochaine : HERRMANN LE GRAND. 250—6

QUEEN'S THEATRE—Cette semaine, matinées mercredi et samedi. Dernière et meilleure comedie-farce musicale de Chas. E. Blaney, pièce des plus comiques, en 3 actes, appelée A BAGGAGE CHECK. Prix 25c, 50c, 75c et $1.00. Sièges en vente au théâtre de 10 a.m. à 10 p.m. tous les jours, chez Shaw, 228 rue St Jacques, chez Sheppard et aux hôtels. Téléphone 6032. Semaine prochaine — KELLAR, le plus grand des magiciens. 250—6

THEATRE ROYAL — Semaine du 27 août, après-midi et soir.

FABIO ROMANI OU LA VENDETTA

Entrée, 10c, 20c et 30c ; sièges réservés, 10c extra. Plan de la salle au Theatre, de 9 a. m. à 10 p.m. Semaine prochaine—**La Cie de Comedie de John Kernell.** 249—6

EDEN MUSEE

Monument National, 206 rue St-Laurent

DERNIÈRE SEMAINE DE

SANTO A LA GUILLOTINE

100 Figures de cire, Illusions, Labyrinthe, Phonographe.

248—jno 10 CENTS.

ILE AU HERON

Le bateau " Ile Heron " fera le service jusqu'à avis contraire à l'Ile au Heron, les jours suivants seulement, à moins d'être spécialement nolise pour excursion de pique-nique, savoir les mercredis, samedi et dimanches, à 10 a. m. et 2.30 p. m.

Ne manquez pas de visiter cette magnifique île avant la clôture de la saison.

249—7 Cie de Navigation de Verdun.

EXCURSIONS POPULAIRES

A l'Ile Grosbois

22 milles pour 20 cts.

Le vapeur FILGATE fera le trajet entre ce délicieux endroit et la ville, tous les jours. Départ du quai Jacques Cartier à 10 heures a.m. et 1.30 heure p.m. Retournant de l'Ile à 11.30 hrs a.m. et 5.30 h. p.m. Eau chaude fournie gratis. Rafraîchissements aux prix de la ville. Le bateau pourra être retenu pour des voyages spéciaux à l'Ile. 211—jno

CENTRE D'AFFAIRES

MAGASIN de BIJOUTERIES

CANS LE BAS DE LA VILLE

Quartiers généraux pour cadeaux de noces,

Diamants, montres, bijouterie, articles en argent sterling, articles artistiques en électro plaqué et belles horloges françaises.

R. A. DICKSON & CIE

Coin des rues Notre-Dame et St Pierre

Montres, horloges et bijouteries reparées et fabriquées 157—mj s

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque au plus bas taux d'intérêt. Aucune commission ne sera chargée en s'adressant directement a

LOUIS ALLARD, 173—jno 353 rue St Denis, Montreal.

ARGENT A PRETER

Creances achetees a 5 et 6 p.c.

L. BELANGER

—NOTAIRE—

58 RUE SAINT-JACQUES

—ET—

116 RUE VISITATION 147-jno

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque à la ville et à la campagne au plus bas taux d'intérêt sans commission, en s'adressant directement à

L. A. CADIEUX, No 26 rue St Jacques, ou au No 46 rue Albina. 119—jno

ARGENT A PRETER

A 5 et 6 pour cent. Lots à vendre à Lachine.

H. SCHETAGNE, Notaire, 62 rue St Jacques.

Résidence : Lachine. 301—jno

Briques Pressées de Saint-Roch

Bureau 107 Rue St Jacques

CHAMBRE 44

USINE : Saint-Roch de Richelieu, P. Q

85—jno

H. A. MILLER

Peintre de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux, Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE

211—jno

RAOUL RINFRET

B. A. SC., I. C., A. G. A. M. Can. Soc. C. E.

INGENIEUR CIVIL, diplôme de l'Université McGill, ARPENTEUR-GEOMETRE

EGOUTS, AQUEDUCS, PONTS, ARPENTAGES, BREVETS D'INVENTION.

Edifice de la New-York Life, chambre 513, Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 2345. 213—jno

Bureau et atelier Cote-des-Neiges, MONTREAL

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris

J. BRUNET

Manufacturier et Importateur de Monuments en Marbre et Granit. Ouvrages de bâtisses, et de Cimetières, etc., de toutes descriptions. En gros et détail. Estimations données sur application. Côte-des-Neiges, Montréal. Téléphone Bell, 4666, (Connection gratuite pour Montréal.) 216—jno

X—50c—X

Balance de Corps et Caleçons en cachemire valant $1.00 pour 50c chez

DeLORIMIER, 29—jno 1700 rue Notre-Dame

J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

20 RUE ST LAURENT, MONTREAL

Extraction de dents sans douleur par l'électricité et par anesthésie locale. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone Bell 2818. Heures de bureau. 9 à 6 hrs. 98—jno

GUSTAVE LEMIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

1592 RUE STE-CATHERINE, porte voisine de la pharmacie Lachance. Extraction de dents sans douleurs par l'électricité et par anesthésie locale. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux, obturations en or, argent ou platine sans aucune douleur. 170—jno

D. DUGAS, Ferblantier, Plombier et Couvreur, 1441 rue Ste Catherine. Spécialité en couvertures et corniches. Posage de tuyaux à gaz et à vapeur. Ouvrage exécuté avec soin et à des prix très modérés. Stock de poêles et glacières constamment en mains. 167—jno

N. LEVEILLE

MARCHAND-TAILLEUR

Employé pendant 13 ans à la maison L. C. DeTONNANCOUR, vient d'ouvrir un établissement au

No 133½ rue St-Laurent, Montréal

Grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux. 92—jno

TEMPERATURE

(Probabilités pour les prochaines 24 heures)

Toronto, 28—Beau temps. Vents légers à modérés. Température stationnaire ou un peu plus haute.

MONTRÉAL, 28 Août 1894.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum	67
Même date l'an dernier	81
Aujourd'hui minimum	51
Même date l'an dernier	65

D'après le baromètre aujourd'hui 8 hrs a.m., 29.98. 12 hrs a.m., 29.97. 2 hrs p.m. 30.00.

La circulation de "LA PRESSE" (36,027 copies par jour) est cinq fois aussi considérable que celle de tout autre journal français à Montréal.

MGR GRAVEL

Samedi dernier, neuvième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Gravel, les catholiques de Nicolet ont présenté une adresse et un riche cadeau à leur vénérable évêque.

QUESTION D'EXPROPRIATION

Au titre de "La Tribune libre," nous donnons aujourd'hui en deuxième page, une lettre d'un correspondant, soumettant à Son Honneur le maire Villeneuve une proposition bien originale et digne assurément de fixer l'attention publique.

PAS TROP TOT

L'hon. M. Patterson, ministre de la milice, est en cette ville. Il a visité la salle d'exercices, en compagnie de l'Orateur suppléant, M. J. G. H. Bergeron, afin de constater l'utilité de paver cette salle en firimite. Voilà certes une amélioration dont nos querriers ont besoin depuis longtemps.

LE REGISTRATEUR DE LAVAL

Beaucoup d'excitation dans le comté de Laval au sujet de la nomination du successeur de M. Léonard, au bureau du régistrateur du comté. On signale trois candidats : MM. Léonard, fils, Alex. Legault, autrefois du bureau d'enregistrement de Montréal et maintenant notaire é St Athanase d'Iberville, et le Dr Ouimet. Tous trois sont natifs de Ste Rose. Il se fait une véritable campagne électorale, paraît-il.

L'EXPOSITION DE BORDEAUX EN 1895

La Société Philarmonique de Bordeaux organise pour le 1er mai 1895, sa 13e exposition sous le patronage du ministre du Commerce et de l'Industrie, de France.

Cette exposition est internationale pour l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et le Portugal et elle est universelle pour trois sections (sciences sociales, électricité, vins spiritueux, liqueurs et boissons fermentées) auxquelles les exposants de tous les pays sont conviés.

Les documents suivants, 1o Appel général, 2o règlement général, 3o résumé de la classification, 4o bulletin d'admission sont déposés aux archives du vice-consulat de France à Montréal, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

LE VOYAGEUR DU "GLOBE"

L'original qui se promène depuis quelque temps dans notre province pour le compte du "Globe" écrit à sa feuille que son passage sur les bords du Richelieu a été considéré comme l'apparition d'un homme de la planète Mars. Ce n'est pas tout à fait correct. Un "canayen" qui l'a vu passer, juché sur son vélocipède, suant, haletant à travers les chemins bouleversés par la dernière pluie, s'est écrié : "Quelle idée de voyager ainsi lorsqu'on a tant de chemins de fer."

Le monsieur d'Ontario se plaint que les chemins de cette région soient dans le même état que lors de la conquête. On n'est pas très familier à Montréal avec la condition des chemins du Richelieu, mais l'homme du "Globe" s'y entend aussi en fait de chemins, qu'en système d'éducation ; il ferait bien de descendre de son bicycle et de faire quelques études.

A quand l'inauguration de la statue de Maisonneuve ? Le piédestal va-t-il passer l'hiver avec son apparence actuelle de monument tronqué ?

L'honorable M. Mercier a passé une nuit moins bonne que les précédentes ; cependant son état continue à s'améliorer lentement.

Le "Mail" prétend que l'hon. M. Hall a offert sa démission parce qu'il sait qu'à celui qui forcera la population à payer les taxes est réservé le titre d'homme politique le plus impopulaire des annales canadiennes.

La convention des conservateurs de Norfolk sud, pour la nomination d'un candidat aux prochaines élections fédérales, a eu lieu hier ; une foule de délégués y assistaient. M. T. Pusey, président de l'association conservatrice occupait le fauteuil.

M. D. Tisdale, M. P., (colonel), le représentant actuel du comté, a été unanimement choisi candidat. Il a accepté au milieu des applaudissements de l'assemblée. Plusieurs discours éloquents ont été prononcés, et les conservateurs se sont séparés en poussant des hourrahs pour la reine, sir John Thompson et M. D. Tisdale.

MAISON DE DESORDRE

En vertu d'un mandat, le constable Larochelle a opéré, hier soir, l'arrestation de Léocadie Moreau, femme de Abraham Béliveau, et ce dernier, qui sont accusés de tenir une maison de désordre dans la rue Jacques-Cartier. Deux demoiselles, Marie Coutu et Malvina Girard, trouvés dans cette maison, ont été également arrêtées. Ce matin, la dernière ayant plaidé coupable, sa sentence a été suspendue par le recorder. Les trois autres subiront leur procès le 4 septembre procwain, à 11 heures.

LA GARE DE L'EST

Une délégation chez le maire

M. le maire Villeneuve a reçu ce matin — et ils n'étaient pas nombreux, — les locataires intéressés dans les expropriations pour la gare de l'Est. Il leur a répété que les listes d'indemnités seront soumises au comité des finances et au conseil. Ces listes sont préparées et il est probable que des acomptes seront bientôt payés aux locataires.

NOUVELLE RECRUE

Pour le nouveau séminaire de théologie

M. l'abbé Colin, supérieur du Séminaire de St-Sulpice à Montréal, n'est pas revenu seul de Paris. Il était accompagné de M. l'abbé Peltier, de Notre-Dame, et de M. l'abbé Porcher, un nouveau confrère.

D'autre part, M. l'abbé Marre, premier vicaire à Notre-Dame, s'est embarqué samedi pour revenir au pays, en compagnie de MM. les abbés Girot, de St-Jacques, et Goutte-Fangeac, une nouvelle recrue pour la mission de Montréal. C'est probablement le séminaire nouveau de philosophie qui va s'ouvrir à la montagne, le 20 septembre prochain, qui en profitera.

RESTAURANT PILLE

Les voleurs se contentent de peu de chose

Dans la nuit de samedi à difanche, des voleurs ont pénétré avec effraction dans le restaurant Commercial, tenu par M. Théotime Lanctôt, coin des rues St-Gabriel et Notre-Dame. Les visiteurs nocturnes ont pénétré par une fenêtre donnant sur la rue St-Gabriel, et ont réussi à enlever des boissons pour environ cinquante piastres. La cause a été confiée au détective Robinson. Heureusement, on avait eu la précaution d'enlever l'argent qu'il y avait dans le tiroir avant de fermer l'établissement. M. Lanctôt étant assuré, il ne perdra rien.

Les voleurs ont d'abord brisé la grande vitre de la porte du restaurant qui donne sur la rue St-Gabriel ; fais ils semblent s'être ravisés : car ce n'est pas par cette porte qu'ils ont pénétré dans l'établissement, mais, comme nous venons de le dire, par une fenêtre du sous-sol.

LES CHARRETIERS

Il faut payer sa licence ou l'amende

Hier, la police a encore arrêté plusieurs cochers ou charretiers qui, sans être munis d'une licence, conduisaient des voitures dans les rues de cette ville. Pour sa part, le constable Jodoin en a arrêté trois, les nommés Victor Marcil, de l'avenue Duluth ; Joseph Lapierre, de la rue Beaudry, et Eugène Gibeau, de la rue Mignonne. Le constable Lasalle a opéré le même nombre d'arrestations. Ses prisonniers étaient Alex. Desjardins, de l'avenue Mont-Royal ; Joseph Marotte, de la rue Centre, et Napoléon Morin, de la rue Saint-Maurice. Le constable Lacombe a, lui aussi, mis la main sur trois délinquants, Aimé Saint-Denis, de la rue Drolet : Théodore Polito, de la rue Hypolite, et George Trudel, de la rue Saint-Charles-Borromée. Isaac Heviewsky, de la ruelle Bronsdon : Denis Laframboise, de la rue Wolfe, et François Forest, de la rue Amherst, ont été arrêtés par les constables Aganier, Gaudry et Malhiot.

Deux des accusés, Alex. Desjardins et Geo. Trudel ont été renvoyés, ce matin, après qu'ils eurent pris leur licence ; Joseph Lapierre, n'ayant pas répondu à l'appel, en cour du recorder, un mandat d'arrestation a été décerné contre lui. Les autres ont été condamnés à $1 d'amende ou 8 jours de prison.

REPRIS DE JUSTICE

La société en est débarrassée poor six mois

Edward Bergin, *alias* Charles Berrigan, dont nous avons annoncé l'arrestation la semaine dernière, pour vol avec effraction chez MM. James E. Mullin et Cie, marchand de la rue St-Paul, a été condamné ce matin à neuf mois de travaux forcés. Bergin est un repris de justice ayant déjà purgé deux années de pénitencier pour vol, et plusieurs mois de prison de temps à autre pour diverses offenses.

PIQUE-NIQUE

Sur les bords du Richelieu

Un certain nombre de personnes de Montréal et de St-Jean, qui passent l'été à Lacolle, sur les bords de la magnifique rivière Richelieu, ont organisé pour demain un grand pique-nique dans les magnifiques bocages de ce lieu charmant. Parmi les zélateurs de la fête de demain, on compte entre autres les familles Goudreau, Browney, Corbières et Tremblay, MM. Avila Lefebvre et John Black. On se promet beaucoup de plaisir.

IL EST COUPABLE

Tom Taylor, le jeune homme arrêté samedi à Sainte-Cunégonde, pour vol avec effraction, s'est reconnu coupable. Sa mère est venue en pleurant rendre témoignage de la malice et de la méchanceté de son enfant. C'était un spectacle navrant

AU MILE END

La population de Saint-Louis du Mile End est de 5,720 âmes. La dette de la municipalité est de $209,614.75 ; la valeur de la propriété imposée $1,902,257.

UN DESERTEUR

Le détective Lafontaine est à la recherche d'un déserteur de la frégate la "Tourmaline," nommé E. E. Day. C'est le premier cas de désertion porté à la connaissance de la police depuis l'arrivée des navires anglais dans notre port.

ROCHON-BOUSQUET

Ce matin, M. Joseph Rochon, de la société Rochon et St-Onge, ex-secrétaire de l'association des bouchers de Montréal, a épousé à la chapelle du Sacré-Cœur, à l'église Notre-Dame, Mlle Lia Bousquet, fille de M. Bousquet, entrepreneur de cette ville. Dimanche soir, un grand nombre d'amis, ayant à leur tête M. Denis, le président de l'association ont fait une flatteuse démonstration à M. Rochon. Les nouveaux mariés ont reçu de nombreux cadeaux.

OU SONT-ILS

Quatre enfants disparus mystérieusement

Samedi dernier, vers 3 heures et demie de l'après-midi, deux petits garçons sont disparus et, depuis lors, leurs parents désolés n'ont pu retrouver leurs traces. L'un Wilbrod Monette, âgé de 11 ans, dont le père, M. Michel Monette, demeure au No 1153 de la rue Ontario, portait des vêtements gris, un chapeau de paille, une cravate blanche et des bas noirs. L'autre, nommé Nantel, âgé de 13 ans, et dont les parents demeurent rue Panet, près de la rue Ontario, était habillé de noir et de gris.

Hier matin, deux petites filles qui demeuraient au No 253 rue St Urbain, sont disparues. Elles se nomment Tessie Griffin et Maggie McCabe, et sont âgées de 3 ans. Elles étaient nue-tête. La petite McCabe portait un ceinturon sur lequel était écrit le mot Kane.

FEU L'HON. F. GEOFFRION

Son testament prouvé au bureau des tutelles

Dans un testament daté du 1er septembre 1886, feu l'honorable Félix Geoffrion demandait des funérailles modestes, voulant aider, des épargnes faites de ce chef, les membres de sa famille qui se trouveraient dans le besoin à sa mort. Il donne comme legs particulier à sa nièce Mlle Octavie Geoffrion, $1200 à prendre sur les assurances sur la vie qu'il aurait à sa mort, et, au cas où ses polices n'auraient pas été acquittées, $600 à prendre sur la succession avant partage. Cette nièce hérite aussi des portraits de famille, des meubles et objets mobiliers laissés par le défunt. Cependant, ainsi que nous l'avons déjà dit, la bibliothèque sera partagée entre Aimé et Alphonse Geoffrion, ses deux frères. Le reste de la succession doit être divisé en sept parts, dont l'une reviendra à sa soeur Olive, deux à ses soeurs Emma et Louise, séparément, et deux à Mlle Octavie Geoffrion. M. le notaire J. E. Duhamel, de l'Assomption, est nommé légataire "fidei judiciaire" et administrateur des biens légués à cette dernière qui est encore mineure. Ces biens et argents sont insaisissables en vertu du testament.

MONUMENT NATIONAL

Un appel de M. L. O. David

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez me permettre d'annoncer que les dames se mettent sérieusement à l'oeuvre pour organiser la kermesse du Monument National. Ceux qui depuis des années se donnent tant de peine pour le succès de cette oeuvre ont droit d'espérer que les marchands ne refuseront pas de donner quelque chose aux dames qui vont passer chez eux. Ils ont besoin qu'on leur aide pour finir cet édifice et le mettre en état de donner des revenus. Ils ont aussi contracté une dette, qu'ils veulent payer. Tous ceux qui à la campagne comme à la ville sont en état d'apprécier une oeuvre vraiment patriotique devraient nous envoyer quelque chose, soit en argent ou en effets.

Ce n'est pas si souvent, après tout, qu'on organise des bazars ou des kermesses pour une oeuvre patriotique. Ceux qui verront les résultats de cette oeuvre, plus tard, ne pourront comprendre l'apathie d'un si grand nombre de personnes de notre époque.

Ce sont toujours les mêmes qui donnent : mais le monde est ainsi fait ; les gens dévoués forment la minorité. Eh bien, c'est sur eux que nous comptons encore.

L. O. DAVID.

PAS DE CHANCE

La prison au lieu de la campagne

Antoine Lefebvre, âgé de 38 ans, demeurant rue Saint-Charles-Borromée et qui, bien que feudiant à cause de ses infirmités, ose se payer souvent la fastaisie de s'enivrer royalement, a de nouveau été arrêté, hier soir, par le constable Lacombe, pour ivresse manifeste. "Votre Honneur, disait-il, ce matin au juge qui le reconnaissait comme un client assidu, Votre Honneur, vous allez me donner une chance pour que je m'en aille à la campagne en mendiant sur mon chemin. Si vous me relâchez je veux que la boisson soit un poison pour moi." Le recorder, insensible, l'a condamné à $5 d'amende ou 1 fois de prison.

BOURGEOIS ET AUTOMEDON

M. Charles Beydel, dont nous avons raconté les mésaventures mercredi dernier, a été condamné hier après-midi, par le recorder, à $8 d'amende ou 1 mois de prison. Le cocher, Odilon David, qui le poursuivait, a nié presque tout ce que M. Beydel avait dit. On se rappelle que ce dernier était accusé de voies de fait et de refus de payer son cocher.

UN DANGEREUX TROU

M. Saül Barrette, boucher, âgé de 54 ans et demeurant au No 57 rue des Voltigeurs, est tombé dans un trou de 12 pieds de profondeur, hier, vers 10 h. et demie du soir, au coin des rues Craig et Voltigeurs. Il s'est fracturé le nez et a reçu d'autres blessures légères à la figure. La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame est allée le recueillir.

A L'ECOLE DE REFORME

Alcide Lacasse et Nicolas Denitin, les deux bambins arrêtés par le constable Desautels pour vol avec effraction, la semaine dernière, chez MM. Favreau et Hébert, marchands de la rue Bonsecours, ont été condamnés ce matin à trois années d'écsle de réforme par le juge Sicotte.

PERSONNEL

—L'honorable M. Leblanc, orateur de l'assemblée législative, est parti hier pour Québec, d'où il reviendra jeudi.

MM. Conrad Pelletier, M.P., Joseph Poissant, de St Jacques le Mineur ; Odilon Longtin, Odilon Montchamp, Eusèbe Montchamp, Arthur Matte, Joseph Fyfe, Moïse Longtin, de St Constant, comté de Laprairie, partent ce soir pour les Chutes Niagara ; ils seront de retour jeudi soir.

FEU CHARLES GREFFARD

Ses funérailles ont eu lieu ce matin. Parents et amis y étaient nombreux. "La Minerve," où le défunt a travaillé ses derniers jours, était représentée par les MM. Sénécal, deux rédacteurs et les typographes.

A St Jacques, où a eu lieu le service divin, riche parure funèbre et beau chant par MM. M. J. E. Drolet, maître de chapelle ; Alex. Contant, organiste ; H. P. Bruyère, Alb. Giroux, D. Poliquin, T. Lortie et Alb. Dansereau.

Le deuil était conduit par le fils du défunt et quelques autres parents.

Les porteurs étaient : MM. Tardif, Daniel, Chatel, Beaudin, Caron et Laberge.

FAMILLE EPROUVEE

On viendra à son secours

Le feu vient de faire subir une grande épreuve à un cultivateur de St Bazile, M. J. Dufresne, dont les granges, écuries et hangars ont été réduits en cendres.

Le feu a pris naissance sur le fenil. M. Dufresne était absent et sa femme et ses enfants étaient allés au champ chercher les vaches. Quand on a découvert l'incendie, la grange, qui contenait toute la récolte de l'année, était enveloppée de flammes. En quelques instants, tous les voisins se sont groupés sur les lieux pour maîtriser l'élément destructeur, mais leurs efforts furent inutiles. Le feu s'est communiqué aux bâtiments voisins et tout a été détruit de fond en comble, à l'exception de la maison. C'est un grand malheur pour M. Dufresne, car sa santé ne lui permet pas de travailler beaucoup et il n'a d'autres ressources que le fruit de ses sueurs pour procurer à sa famille les aliments nécessaires à la vie.

Les citoyens de St Bazile organiseront un comité de secours pour venir en aide à la famille éprouvée.

LE DEPART

Las marins anglais quittent notre port

Ce matin les vaisseaux de guerre anglais ont quitté notre port. Ee dernier est parti à 11 heures. Le nombre des visiteurs des frégates s'est élevé samedi à 27,000, et dimanche 55,000. La "Tourmaline" en a reçu 9,000 ; la "Magicienne," 23,000 ; le "Partridge," 6,000 ; le "Canada," 8,000 et le "Tartar" 9,000. M. Macaulay, du marché Ste-Anne, avait le contrat pour l'approvisionnement des vivres, a rendu à bord des frégates 7,950 livres de bœuf, 15,090 livres de pain et 6,509 livres de légumes.

NEUF ARRESTATIONS

Les courses sur le chemin de Verdun

Le maire Bain, de Verdun, a entrepris de faire cesser les courses que les sportmen font sur la route qui conduit de Montréal à Lachinet et qui rendent ainsi cette belle promenade dangereuse pour le public. Dimanche dernier, neuf voitures ont été arrêtées. Ceux qui les conduisait ont été traduit en cour de police. La chasse se continuera dimanche prochain.

Cependant, il faudra faire un règlement pour interdire les courses sur le chemin public ; car autrement le magistrat ne peut donner suite aux arrestations opérées par la police de Verdun.

DE BAGNE EN BAGNE

Un pauvre diable à qui on prépare une vilaine surprise

En 1890, une bande de voleurs avait réussi à enfoncer plusieurs coffres-forts dans un certain nombre de magasins de cette ville. Les deux vols les plus considérables ont été commis chez MM. Gaucher et Telmosse, de la rue St Paul, et chez M. Rivet, coin des rues Fullum et Notre-Dame. A ce dernier endroit une somme de $400 a été enlevée. Après de longues recherches, les détectives Arcand, Campeau, Trempe et Carpenter, réussirent à mettre la main sur un individu du nom de Edouard Paré et un autre du nom de Lanctôt. Ce dernier, cependant, parvint à s'évader des cellules du palais de justice et traversa la frontière. Son compagnon, Paré, après avoir subi son procès a été condamné à quatorze années de pénitencier. On a appris, quelques jours plus tard, que Lanctôt avait été pincé par les autorités américaines pour vol avec effraction dans l'Etat du New Hampshire, et avait été condamné à cinq ans de détention dans la prison de l'Etat. Son terme est sur le point d'expirer et le chef Hughes a fait application au juge Desnoyers, ce matin, afin d'obtenir les papiers nécessaires pour arrêter le forçat de nouveau au moment de sa sortie de prison et le ramener ici, où il devra rendre compte de ses méfaits passés. Les autorités de New Hampshire ont été prévenues.

LE GOUVERNEUR-GENERAL

Il reçoit cinq adresses

HALIFAX, 28—Le gouverneur-général et sa suite sont allés par la vallée d'Annapolis à Yarmouth, où ils séjourneront jusqu'à mercredi. Son Excellence a été reçue avec enthousiasme à Windsor, à Kentville, à Annapolis, à Digby et à Weymouth ; on lui a présenté une adresse dans chacune de ces localités.

MORT PRESQUE SOUDAINE

Nous apprenons la mort, presque subite, de Mme Eusèbe Berger, sœur de M. Joseph Riendeau, arrivée hier soir à Longueuil. Mme Berger s'occupait à préparer le dîner, lorsqu'elle fut subitement prise de malaise. Malgré tous les soins des médecins, la défunte expirait vers six heures. Elle laisse qurtre jeunes enfants.

ILS SE HATENT DE PAYER

La perception des taxes de l'eau va bien. On dirait que les intéressés craignent une augmentation dans le tarif, tant ils mettent d'empressement à acquitter leurs comptes.

GROSSES RECETTES

Samedi dernier a été la plus grosse journée de la saison pour la compagnie des chars urbains, dont les recettes se sont élevées à $3,731.08.

EPICERIE EN FEU

Ce matin, à 5.20, une alarme a appelée les pompiers à l'épicerie de M. D. Cholette, sur la rue Cathédrale, où un commencement d'incendie a fait quelques dégâts.

VILAIN TRIO

Les constables Richard et Sutherland ont mis le grappin hier, vers minuit, dans la rue Vitré, sur un intéressant trio composé de Minnie Walker, de la rue Richardson ; Minnie Leroux, de la rue St Dominique, et David McCrae, de la rue Duke. Les deux derniers étaient ivres et barraient complètement le trottoir, et la première errait, à la recherche d'aventures. Les demoiselles s'en sont tirées ce matin, en cour du recorder, avec $5 d'amende ou 1 mois de prison, et le monsieur avec $3 d'amende ou 15 jours de prison.

ECHOUEMENT

Le steamship "Ipsden," à la Dominion Coal Company, en route pour Montréal, s'est échoué hier dans le lac St Pierre. Le pilote qui le conduisait était M. Joseph Hurteau. Cependant, ses machines ont suffi à le dégager. On croit qu'il n'a pas d'avaries sérieuses.

M. PULLMAN

I comparait devant la commission d'enquête au sujet de la grève

Chicago, 28—Edward F. Bryant, caissier et gérant de la Pullman Loan Savings Bank, a été le premier témoin appelé hier devant la commission d'enquête au sujet de la dernière grève. M. George M. Pullman a comparu ensuite. Il a déclaré que la Pullman Palace Car Co avait été établie le 31 juillet 1867 avec un capital de $1,000,000. La ville de Pullman a été établie en 1880. Le commissaire Wright a procédé à l'interrogatoire de M. Pullman. Il a demandé à ce dernier de faire connaître le but de la compagnie dont il est le président et pourquoi la ville de Pullman a été établie. "Le but de la compagnie, dit M. Pullman en lisant sur un papier qu'il avait tiré de sa poche, est d'établir une communauté parmi les ouvriers pour leur permettre de vivre en bon accord avec la compagnie. Les relations de cette dernière sont, cependant, uniquement celles d'un propriétaire avec ses ouvriers, qu'il traite comme locataires. La base des profits est de 6 pour cent par an, ce qui est un beau profit dans ce temps-ci. Les dépenses pour établir des rues et faire des améliorations étaient comptées dans ces calculs. Les sommes dépensées pour l'établissement de la ville ne sont pas comptées. La compagnie, dit M. Pullman, ne vend aucune propriété dans les limites de la ville de Pullman, parce que celle-ci ne veut pas que des gens de mauvaise réputation puissent s'y établir. Il n'y a pour cette raison ni buvette, ni maison malfamée dans Pullman, choses que l'on aurait difficilement évitées s'il en eût été autrement.

IL SE FAIT PINCER

Un journalier de Québec, nofmé Louis Gravel, âgé de 27 ans, a été arrêté, hier soir, par le lieutenant Tétreault pour avoir voulu mettre en circulation un faux billet, de la dénomination de $20. C'était un de ces billets que l'on donne aux écoliers dans les collèges. Gravel est entré, hier soir, chez un marchand d'occasion de la rue Craig, et l'a remis au propriétaire en paiement de l'achat d'une chaîne de montre de la valeur de $1. En s'apercevant de la supercherie, le marchand retint Gravel prisonnier jusqu'à l'arrivée de l'officier de police, auquel il avait téléphoné. Le procès est remis à demain.

FINANCE ET COMMERCE

CHRONIQUE DE MONTREAL

Nous avons eu aujourd'hui un marché fort et actif. Le volume des affaires s'élargit et le public s'intéresse chaque jour davantage aux valeurs.

La hausse a été de nouveau conduite par le tramway et presque toutes les principales valeurs ont été agitées.

Le Pacifique Canadien est en hausse de 1 p.c., en sympathie avec Londres. Il est plus en demande ici. Le Câble s'est vendu 141¾ et on a offert 142 à la fermeture. Aujourd'hui s'est fait la première vente du télégraphe à 151¾, depuis quelque temps. Il se fait de nombreux placements sur cette valeur, le dividende trimestriel les favorisant, comme c'est le cas pour le téléphone Bell.

Le marché est très ferme et a montré plus de force que nous en avons indiquée depuis longtemps. Les chambres des commerçants aussi bien que les agences font des affaires et il semble que le marché sera bon cet automne.—Meredith and O.Brien, courtiers de la rue St-Sacrement.

MARCHE DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par cable privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal.

	Ouverture.	Plus haut.	Plus bas.	Fermeture
BLE—				
Juillet	......	......	......	......
Sept	54¼	54¼	53⅞	53¾
Dec	57⅜	57⅜	56⅞	56⅞
Mai	62⅜	62⅜	61½	61¾
BLED'INDE				
Nov	......	......	......	......
Juillet	......	......	......	......
Sept	55½	55½	54⅜	54⅜
Mai	52½	52⅜	52⅛	52⅛
AVOINES—				
Janvier	......	......	......	......
Juillet	......	......	......	......
Sept	29⅞	29⅞	29⅝	29⅞
Mai	34⅛	34⅛	34⅛	34⅛
PORC—				
Mai	......	......	......	......
Juillet	......	......	......	......
Sept	13 65	13 65	13 62½	13 65
Janv	13 72½	13 80	13 70	13 75
SAINDOUX.				
Fév	......	......	......	......
Mai	......	......	......	......
Juillet	......	......	......	......
Sept	7 95	8 07½	7 95	8 07
Janv	7 72½	7 79	7 70	7 72½

BOURSE DE NEW-YORK

Reçus par cable privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, agent de change, 16 rue St Sacrement.

OUVERTURE ET FERMETURE

Ster'g dem'd.	....	....	U.S. Cordage	20¾	19⅞
A.T.C.	6¼	6¼	M.O. Pac	30½	29⅜
C.B. & Q..xd	79½	78⅜	Nor. Pac	5¼	5⅛
Can. Pac	....	....	Nor. Pac. pfd.	20¼	19⅝
N.Y.C	102	101¼	Nor. West	107⅞	107⅛
C.C.C	40⅞	40⅜	Wabash pfd.	16⅞	16⅝
Can. South	52¼	52	Oma. Com	38⅞	38⅛
Del. Hud	136¼	136	N.A	4⅞	4⅝
Distil. Cat. F.	18¼	19½	Pacific Mail	....	16½
D.L.&west	....	....	Reading	21½	21
Erie	16¼	16¼	St Paul	66¼	65¾
C. Gas	76¼	76	Tex. Pac	10⅝	10⅛
N.Y.&N. En	27⅞	26½	Union Pac	13¼	13⅛
N. J. Cen	115⅜	114⅞	W.U. Tel	89½	89¼
Lead	43¼	43⅜	Wab. Com	....	....
Louis&Nash.	55⅜	55⅛	R.T	18	17⅞
L. Shore	135¼	136	R.I	68⅜	67⅛
M. C	....	....	Sucre	111⅞	111
Silver	....	....			

Grains en entrepot à Montreal

	18 Août 1894	25 Août 1894	26 Août 1893
Blé, minots	539,451	531,094	273,435
Maïs	——	——	4,909
Pois	73,037	66,839	195,532
Avoine	100,708	82,129	51,589
Orge	2,947	1,146	61,118
Seigle	11,554	11,126	30,034
Sarrasin	——	36,062	753
Farine de blé, barils.	35,168	——	53,774
Grosses farines	91	89	——

Mouvement des grains et farine de blé

	Arrivages.	Expéditions
Chicago		
Blé, minots	253,000	64,000
Maïs, do	149,000	130,000
Avoines, do	427,000	157,000
Farine de blé, brls	11,319	2,840
New-York		
Blé, minots	133,425	290,172
Maïs, do	41,925	22,337
Avoine, do	165,000	290
Farine de blé, brls	30,735	21,176
Milwaukee		
Blé	82,000	1,000
Maïs	8,000	1,000

Garand, Terroux & Cie, banquiers et courtiers, 3 Place d'Armes, téléphone 2469, nous fournissent le rapport suivant du marché local :

	Entre banques		Au comptoir	
Fonds de N.-York.	¼	@ 1-10	1-16	@ ¼
Sterling à 60 jours.	9	@ ¼	9½	@ ¾
Sterl. à demande.	9 3-16	@ 5-16	9¾	@ ⅞
Sterl. par cable	9¾			9⅞
Cheques sur Paris, long terme	......			5.17½
Cheques sur Paris, courte echeance.	......			5.15⅝

A New-York :	Courant	Actuel
Sterling à 60 jours	4.87	4.85½ @ ¾
Sterling à demande	4.88	4.86¼ @ ½
Sterling par cable	......	4.86 @ ¼
Sterling commercial	......	4.85 @ ¼
Sterl. documentaire	......	4.83 @ 0
Cheques sur Paris, long terme	......	5.18 @ ¾
Cheques sur Paris, courte écheance	......	5.17 @ ¼

Argent à Londres, ⅝. Argent à New-York, 1. Taux de la banque d'Angleterre 2.

LA GUERRE

L'ardeur guerrière au Japon

Le peuple de ce pays demande que l'armée Japonaise marche sur Pékin

Les agresseurs des missionnaires seront décapités

Londres, 28—Des dépêches de Yokohama disent que l'ardeur guerrière au Japon est arrivée à son comble : Le peuple de ce pays demande que l'on frappe un grand coup au coeur de la Chine : les Japonais voudraient voir toute leur armée concentrée et en marche sur Pékin.

Des avis de Shanghaï reçus au "Central News" disent que le général Yulaï, gouverneur militaire de Shing-King, a, croit-on, été nommé haut commissaire du nord et gouverneur général pour aider le vice-roi. Li-Yuna, ancien ministre de Chine en Corée, a été nommé commandant des forces chinoises. Il va partir immédiatement pour le théâtre de la guerre.

Une centaine de Japonais ont quitté Shanghaï pour retourner dans leur pays. Le consul des Etats-Unis essaye de persuader à ceux qui restent qu'ils devraient partir aussi, leur présence pouvant occasionner des plaintes et mettre en danger la sécurité de la ville.

Le capitaine Von Henneken, ancien aide-de-camp du vice-roi Li-Hung-Chang, a reçu un commandement dans la flotte chinoise. Les troupes japonaises ont débarqué à Chemulpo, le 22 de ce mois. La flotte chinoise a quitté Port Arthur pour Weï-Haï-Weï, le même jour.

Les dépêches reçues à la légation de Chine, hier, ne font nullement mention d'une victoire que les Chinois auraient remportée à Ping-Yang. A la légation japonaise, les attachés disent que le rapport d'une victoire comme celle-là a probablement été mis en circulation par le gouvernement de Pékin pour faciliter l'emprunt de guerre.

Londres, 27—Le "Times" reçoit de Shanghaï la dépêche suivante : "Un édit impérial qui vient d'être rendu condamne la conduite des officiers responsables des récents attentats contre les missionnaires, et ordonne que les coupables soient décapités. Les soldats qui ont attaqué les étrangers reconstruisent les chapelles et une indemnité sera accordée aux parents des victimes. Li-Hung-Chang a exprimé ses regrets au ministre de l'Angleterre.

On annonce de Yokohama que cinquante Japonais employés à la fabrication du camphre à Formose ont été massacrés.

Oden, 28—Le croiseur japonais "Catsuto," parti dernièrement d'Angleterre pour aller rejoindre la flotte japonaise, a été retenu ici par le consul d'Angleterre.

Traduction des nouvelles de la guerre, pour l'information de la colonie chinoise à Montréal :

戰報電傳

西歷八月二十六号華盛頓來電稱自中日兩國
開仗以來美國之製造軍械各廠運彈子槍炮
等物往日本日多一日查美國既係局外之國理
應按公法不助交戰之國乃商人不過為圖利起見能將此罪
開國體甚主上禮拘留船名廿者由紐約啟輪所
載之貨內有彈子洋槍并除開士炮等物紐約稅
關人員明知其所往何處而仍給發牌照准其開行
於美國政府難辭其咎聞中國駐美欽使業將
此事情由詳電中廷請示一俟電覆想必交涉

ACCIDENT DE VOITURE

Un hôtelier gravement blessé

M. Michel Léger, propriétaire du Half Way Hotel, Jonction de Montréal, populaire dans les courses de chevaux, s'est grièvement blessé mercredi dernier, en venant au pique-nique des bouchers. La bride de son cheval s'est brisée et la bête a pris la peur, renversant dans sa course furieuse son propriétaire. M. Léger en tombant s'est démis une épaule. Le cheval a beaucoup de mal. M. Léger sera obligé de garder la chambre pendant quelques semaines.

AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE

MM. ROMÉO PRÉVOST ET CIE, comptables-auditeurs, No 215, bâtisse "New-York Life", se chargent du règlement des faillites dans des conditions exceptionnellement avantageuses. Chaque fois que l'intérêt général des créanciers ou des débiteurs l'exige, ces messieurs avancent tous les argents nécessaires pour continuer durant la liquidation les affaires des faillis ; payer les gages des employés, etc., etc. Nous félicitons ces messieurs de leur esprit d'entreprise et conseillons fortement aux marchands et aux industriels gênés dans leurs finances, de s'adresser avec toute confiance, à MM. Roméo Prévost et Cie. Presque toujours avec l'expérience et capital qu'il ont, ils vous sauveront de la banqueroute à très peu de frais.

PARC SOHMER

Ce soir mardi, 28 août, attractions extraordinaires, la famille Jordans (Lewis, Mamie et Rosa). Trapèze volant (les plus forts au monde).

BEN DUNHAM, triple barre horizontale à 50 pieds de hauteur.

Admission 10c. 250—2

AVIS de FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

HORM. DAVID,

Marchand de chaussures, No 1111 rue Ontario, Montréal, Failli.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc, à leur salles, No 89 rue St Jacques,

Mercredi, le 5 Septembre 1894, à onze heures a. m.,

L'actif mobilier appartenant à la faillite et consistant en :

Un stock de chaussures bien assorti et se montant, d'après l'inventaire, à	$4,594 29
Garnitures du magasin	96 40
Dettes de livres suivant liste	69 85
	$4,760 54

Le magasin No 1111 rue Ontario, sera ouvert mardi, le 4 septembre, pour inspection. Pour toutes autres informations, s'adresser à

CHARLES DESMARTEAU, Curateur, 1598 rue Notre-Dame.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 28,30,1,4

Naissances

NORMANDIN—A Boucherville, le 27 août, l'épouse de Victor Normandin, notaire, une fille.

Mariages

CHOQUETTE-ROLLAND—Ce matin, à la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame, M. Emery Choquette, courtier, à Dlle Corine Rolland. L'heureux couple est parti pour voyage. Pas de cartes.

LEBEL-MOREAU—Lundi, le 27 courant, à la chapelle du Sacré-Cœur, église St Jean-Baptiste, M. Wilfrid Alfred LeBel, commis-marchand, conduisait à l'autel Mlle Marie Amanda Moreau. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rev. M. le curé Auclair. L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits les accompagnent. Pas de cartes. 2

Décès

BERGER—A Longueuil, le 27 courant, à l'âge de 34 ans, Dame Elmire Riendeau, épouse de Eusèbe Berger. Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 5 rue St Jacques, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE—A Longueuil, le 27 courant, à l'âge de 68 ans, Léa Lanctot, épouse de Solime Lachapelle. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 8 rue St Alexandre, à 8 heures, pour se rendre à l'église de Longueuil et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

MONNIER—A Ste Cunégonde, le 27 courant, à l'âge de 76 ans, Adelaide Marois, veuve de feu Cyprien Monnier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, No 575 rue Albert à 7½ hrs pour se rendre à l'église Ste Cunégonde et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST—En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 42 ans, 4 mois et 2 jours, Marie Valérie Courteau, épouse de Jos. Provost, maître boucher. Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 275 rue Saint André à 7 heures, pour se rendre à l'église St Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

Nouvelles annonces arrivées trop tard pour être classifiées

LE BUREAU DU TRAVAIL de LA PRESSE est ouvert de neuf heures du matin à une heure de l'après-midi inclusivement.

Les personnes ayant les billets portant les Nos 402, 548, 318, 229, 206, 816, 642, 626, 585, 560, 559, sont priées de se présenter au Bureau du Travail de LA PRESSE demain matin, à 9 heures.

A VENDRE—Un lot de terre, coin des rues Fulford et St Jacques, à l'encan public, au plus haut enchérisseur, vendredi, le 14 septembre prochain, à dix heures et demie de l'avant midi, au Palais de Justice, à Montréal, dans la division de pratique. Adressez 244 rue St Martin. 251—1

A VENDRE—Boutique de barbier, dans un des meilleurs hotels, établie depuis 8 ans, ayant bonne clientèle. S'adresser par lettre à N. O. P., bureau de LA PRESSE.—251-3

A VENDRE—Une ronde de lait de 10 gallons, ainsi que plusieurs vaches avec voiture et cheval. S'adresser No 315 rue Dufferin. 251—6

A VENDRE—$1600, une maison, rue Carrière, louée $200 par annee, ayant une raison personnelle pour vendre. S'adresser à 461 Rachel. 251—12

A LOUER—Deux belles chambres, une grande et une petite, avec ou sans pension, au No 142 rue Champ de Mars, tout près de l'Hôtel de Ville. 251—6

A LOUER—Un magnifique magasin avec plate glass sur la rue Rachel, en face du marché St Jean-Baptiste. Eau et w. c. dans le magasin. Pour le prix de $12 par mois. S'adresser à Pierre David, fils, agent, No 93 rue St Laurent, Mile End. 251—2

A LOUER—Magasin ou épicerie à louer dans la meilleure localité de Montréal. S'adresser 282 rue Centre. 251—6

A LOUER—Au centre, logement de trois appartements, w. c., très confortable. S'adresser 179 rue St Dominique. 241—6

A LOUER—Maison près rue St Laurent, 8 appartements, bonne localité pour maison de pension. Aussi belles chambres avec ou sans pension. S'adresser immédiatement Gilbert Martin, 25 rue St Jacques. 251—6

AVIS AUX DAMES—On a toujours des servantes. S'adresser au bureau d'enregistrement, entre 10 hrs a.m. et 5 hrs p.m. 1875 rue Ste Catherine. 251—3

ON A BESOIN d'une bonne servante générale pour une petite famille sans enfants, au No 165 rue St Denis, bons gages. Recommandations requises. 231—2

ON DEMANDE un mouleur pour le cuivre. Dominion Safety Lamb & B.W. Co, 193 rue St Urbain. 251—1

ON DEMANDE chez Décary Frères, 672 St Laurent, un jeune homme comme charretier et homme de cave. 251—1

ON DEMANDE un jeune homme comme aide général, muni de $100. Bons appointements, pension, part sur profit. S'adresser par lettre à "Agence," LA PRESSE. 251—1

ON DEMANDE au No 56 rue Cherrier, une servante générale. 251—3

ON DEMANDE un finisseur de bords de semelles de chaussures expérimenté (edge trimmer). Jas. Whitham et Cie, 45 rue St Maurice. 251—3

ON DEMANDE une personne expérimentée pour ouvrage de tailleur de commande. Se présenter au No 31 Cote du Beaver Hall. 251—1

ON DEMANDE deux professeurs pour l'école de St Jérôme, pour les classes inférieures. S'adresser au secrétaire-trésorier des commissaires d'école pour la ville St Jérôme. 251—5

ON DEMANDE quelques bonnes filles fortes pour une manufacture de chemises ; aussi des personnes d'experience pour faire des "overall." Se presenter au No 1883 rue Notre-Dame. 251—3

ON DEMANDE des couturières pour finir les habits. S'adresser 129 rue St Georges. 251—3

ON DEMANDE un barbier de première classe au No 324 rue Roy. 251—1

ON DEMANDE immédiatement deux garçons d'environ 15 ans, pour travailler dans une manufacture de matelas. Samuel Benjar Townshend, No 1 Petite rue St Antoine. 251—3

ON DEMANDE des servantes générales et des cuisinières. S'adresser au bureau de placement, entre 10 hrs a.m. et 5 hrs p.m. 1875 rue Ste Catherine. 251—6

ON DEMANDE un voiturier au No 19 rue St Laurent, Mile-End. 251—1

ON DEMANDE un jeune homme au No 1324 rue Ste Catherine. 251—1

ON DEMANDE des filles pour faire des casques. S'adresser à I. Schwartz, 161 ruelle Fortification. 251—1

ON DEMANDE un jeune homme d'expérience dans le commerce de grain et de foin, sachant les deux langues. Références exigées. S'adresser No 19 rue Dominion, Ste Cunegonde. 251—3

ON DEMANDE une servante pour travaux du ménage en général. W. Q. Leed, 226 rue St Jacques. 251—1

ON DEMANDE un jeune homme ayant deux ou trois ans d'expérience comme typographe (compositeur. S'adresser 241 St Dominique, après 7 heures p.m. 251—1

PERDU—Le 7 août dernier, dans un char de la rue Ste Catherine ou Windsor, un capot imperméable gris. Récompense en retour au No 60 rue Iberville. 251—3

UN JEUNE HOMME parlant anglais et français sollicite une place comme commis de bar ou apprenti barbier. S'adresser 1875 rue Ste Catherine. 251—2

UNE MODISTE sollicite de la couture dans les familles privées. S'adresser 559 rue Lagauchetière. 251—1

VOLE—Samedi soir, le 27 courant, de Dixie (Dorval), un canot North Shore ou Saguenay, l'avant et l'arrière en dehors de l'eau, vide, peint blanc, avec étroite raie rouge ; intérieur couleur ardoise, sièges du centre élargis depuis sa confection, arrangé pour deux paires de rames, aussi trois petites rames, deux tachetées et une peinturée. Toute information sera reçue et une récompense sera donnée par John S. Hall, Temple Building. 251—3

ACADEMIE ST LOUIS DE GONZAGUE, 405 rue Sherbrooke. La rentrée des pensionnaires aura lieu le 3 septembre. Les classes ouvriront le lendemain pour les externes. 251—5

GRANDE ASSEMBLEE

—DES—

MAITRES BOULANGERS

de la ville de Montréal, **MERCREDI SOIR** le 29, à la Salle St Pierre, coin des rues Amherst et Mignonne, pour affaires importantes.

251—1 Par ordre du Comité.